No 31348 — 100e année — J.A.

Samedi 8 et dimanche 9 mars 1980

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration Rédaction ✆ (039) 21 11 35

Contre la normalisation des relations égypto-israéliennes

Manifestation au Caire

Plusieurs centaines d'étudiants fondamentalistes égyptiens ont manifesté hier au Caire contre la normalisation des relations egypto-israéliennes.

La manifestation, qui s'est déroulée à la Mosquée d'El Azhar à l'issue de la traditionnelle prière du vendredi, s'est déroulée sans incident. La police, qui n'a pas pénétré dans l'enceinte de la Mosquée, n'est pas intervenue.

Les manifestants ont scandé des slogans hostiles aux juifs, traités d'«ennemis de Dieu et de Mahomet». Des tracts ont été distribués évoquant les «machinations sionistes», «la trahison des juifs, leurs mensonges et le meurtre des prophètes».

A propos de la normalisation, l'auteur du pamphlet écrit: «Les juifs sont aujourd'hui en Egypte pour réaliser leurs projets et leurs rêves d'un grand Israël s'étendant des rives du Nil à l'Euphrate.

Les étudiants ont lancé un appel à leurs coreligionnaires dans le monde entier pour libérer la Mosquée d'El Azhar, à Jérusalem est «occupée par les ennemis d'Allah».

(reuter)

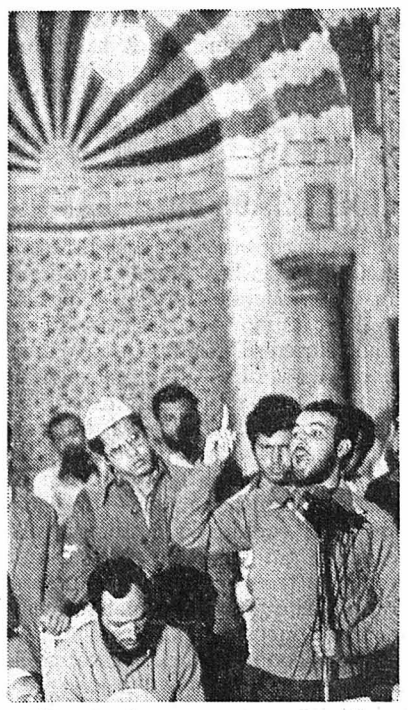

Des étudiants protestent dans la mosquée El Azhhar. (bélino AP)

Les sandinistes du Nicaragua

«Les communistes sont inconséquents»

Le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) a déclaré hier dans un communiqué que les difficultés que connaît le Nicaragua sont dues, entre autres, à la «conduite inconséquente» des dirigeants communistes qui cherchent à paralyser la production, à l'action des secteurs réactionnaires américains qui bloquent l'aide économique et à la fuite des capitaux à l'étranger organisée par des industriels «bradeurs de la patrie».

Ce texte a reçu l'appui de plusieurs partis alliés aux sandinistes, le parti socialiste, le parti populaire social-chrétien, le parti libéral indépendant et le Mouvement démocratique nicaraguayen. Le parti communiste et le parti conservateur démocrate, pour des raisons différentes, ont refusé de soutenir cette déclaration. (ats, afp)

En Rhodésie

M. Ian Smith lance un appel à la réconciliation nationale

M. Ian Smith, chef de la Communauté blanche de Rhodésie, a lancé un appel à la réconciliation nationale dans le nouveau Zimbabwe tout en attaquant indirectement la nouvelle direction du pays. Au cours de sa première intervention publique depuis la victoire aux élections de M. Robert Mugabe, M. Smith a demandé à ses partisans «d'éviter les récriminations portant sur des actes du passé et de travailler ensemble avec nos compatriotes à faire de cette nouvelle aventure un succès».

«Il y a de l'espoir si M. Mugabe et son parti respectent leurs engagements(...) le seul conseil est d'attendre. On ne résout jamais les problèmes en s'enfuyant», a déclaré M. Smith en estimant que la participation de Blancs au nouveau gouvernement «aurait pour conséquence de donner confiance à la Communauté blanche et est donc souhaitable».

Cependant, a ajouté M. Smith tout en reconnaissant que M. Mugabe était un homme droit et responsable, «il semble que nous n'aurons peut-être pas l'occasion (d'améliorer la démocratie comme nous le souhaitions».

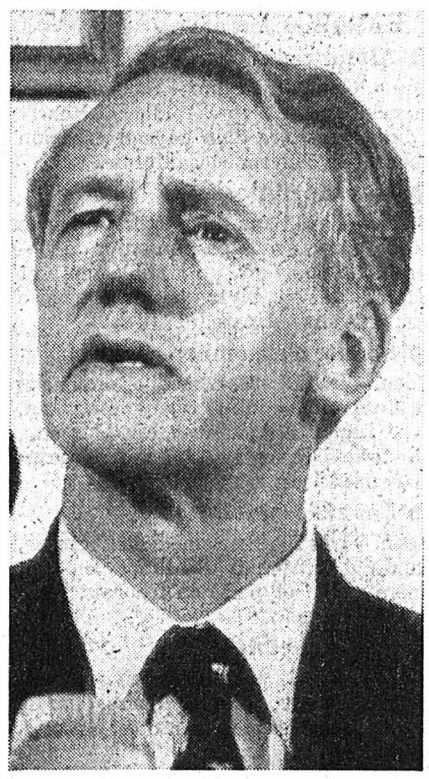

M. Smith: «Le gouvernement britannique est en train de jouer les Ponce Pilate en Rhodésie». (bélino AP)

Le chef du front rhodésien, qui a enlevé les vingt sièges réservés au Blancs du Parlement, a d'autre part attaqué avec beaucoup de sévérité la Grande-Bretagne.

«Nous avons été trahis sur toute la ligne, a-t-il dit à propos des Britanniques. Nous avions passé des accords avec Londres qui nous a finalement trompé. Nous avons été trahis à Lancaster House. (...) Il est évident que le Gouvernement britannique est en train de jouer les ponce-pilate en Rhodésie». (reuter)

Ouganda: retrait des soldats tanzaniens

Entreprenant hier un voyage en Italie, le président Nyéréré, de Tanzanie, a fait escale en Egypte où il s'est entretenu avec le président Sadate. (bélino AP)

– par Martha HONEY –

La détérioration des relations entre Dar Es-Salam et Kampala provoque une accélération du rapatriement des soldats tanzaniens qui ont libéré l'Ouganda du dictateur Idi Amine Dada il y a moins d'un an.

Le président tanzanien, M. Julius Nyéréré, a conféré mercredi et jeudi avec les principaux dirigeants ougandais. Selon des sources bien informées, sa position était simple: il en a assez du fractionnalisme, du tribalisme et de la corruption qui sévissent en Ouganda depuis l'année dernière.

C'est mercredi que M. Nyéréré a reçu le président Godfrey Binaisa. Mais il a été surpris de le voir arriver seul, sans les dirigeants du Conseil consulttif national, l'organisme qui fait actuellement fonction de Parlement en Ouganda, et qui s'oppose fréquemment au président Binaisa. Le président de ce Conseil et son secrétaire, MM. Edward Rugumayo et Omwony Ojwok, ont donc fait dès jeudi le pélerinage de Dar Es-Salam.

TRÈS DUR

M. Nyéréré aurait été «très dur» avec ses interlocuteurs, leur expliquant qu'il n'a pas envoyé ses troupes à Kampala pour permettre aux hommes politiques ougandais de s'enrichir et de s'adonner aux joies de la politique politicienne.

Selon une source, M. Nyéréré «n'a pas menacé M. Binaisa de retirer les troupes tanzaniennes précipitamment» mais a annoncé que le rythme du retrait militaire serait accéléré et «dépendra dans une mesure non négligeable de la situation politique en Ouganda». En février déjà, le ministre tanzanien des Affaires étrangères s'était rendu à Kampala pour brandir la menace du retrait des troupes si les querelles ne cessaient pas.

ATTAQUES

La situation politique en Ouganda est actuellement dominée par les attaques contre le président, accusé de favoriser la corruption et même d'en profiter. On déplore aussi que M. Binaisa cherche à remanier son gouvernement sans consulter le Conseil.

Lorsque le prédécesseur de M. Binaisa, M. Yusufu Lule, désigna l'année dernière des ministres sans l'approbation du Conseil, ce dernier limogea tout simplement le président, avec l'approbation tacite de la Tanzanie.

VINGT MILLE MILITAIRES

Aujourd'hui, dans le cadre d'un accord signé pour deux ans, une vingtaine de milliers de soldats tanzaniens stationnent en Ouganda avec pour mission le

Suite en dernière page

OPINION

Le bouc émissaire

Paris est sauvé. Les autorités tiennent enfin les responsables des épidémies d'entérocolite qui ont provoqué, ces derniers mois, la mort de plusieurs nouveau-nés et entraîné la fermeture des maternités de Beaudeloque et Port-Royal. Qui sont donc ces agents propagateurs de mort ? : les chiens. C'est du moins ce qu'affirme sans rire le professeur Lépine, directeur des services de la santé de la capitale française, dans une communication à l'Académie des sciences.

Et voilà relancée la sempiternelle polémique entre amis et ennemis de nos compagnons à quatre pattes. Toujours aussi passionnelle, toujours aussi peu objective de part et d'autre.

Particulièrement grave, néanmoins, est l'accusation portée par le professeur Lépine dont ses collègues relèvent qu'il n'exerce plus que des fonctions administratives et qu'il a un peu tendance à aller vite en besogne quand il s'agit de dégager la responsabilité de la Ville. Son rapport à l'Académie, auquel il a fait donner la plus large publicité, frise l'irrecevabilité dans la mesure où il se base sur des études qui viennent à peine de commencer au laboratoire de bactériologie de Saint-Louis et n'en sont qu'au stade des premières observations.

Effectivement, sur 56 spécimens de selles de chiens analysées au microscope électronique, 27 se sont avérées contenir des virus dont les structures sont les mêmes que celles qui ont provoqué la mort des nourrissons. Résultat qui a suffi au professeur Lépine pour ameuter l'opinion dans une démarche qui est loin de revêtir la rigueur scientifique espérée.

Interrogés par les réalisateurs d'une émission spécialisée de la télévision française, 30 directeurs de services de gastro-entérite hospitaliers parisiens ont d'ores et déjà répondu que jusqu'à preuve du contraire, le virus du chien ne peut pas se transmettre à l'homme. Que le chien, par conséquent, n'est absolument pas dangereux pour l'enfant et qu'on lui fait, en somme, un très mauvais procès. D'autant plus facile que l'animal est l'accusé idéal: il ne peut pas se défendre. Inutile de dire que les amis des animaux montrent aujourd'hui les dents à la municipalité et qu'on n'est pas loin d'en faire une affaire politique. Non sans raison en fait.

Car l'évidence plaide contre le professeur Lépine. Pas plus à Beaudeloque qu'à Port-Royal, les chiens ne pénètrent dans les maternités. Si épidémie il y a eu, c'est tout simplement que les conditions d'hygiène dans bien des établissements de la capitale ont, depuis longtemps, franchi les limites de l'acceptabilité. Faute de crédits et faute de contrôles sérieux.

C'est cela que la Ville de Paris veut cacher en faisant du chien un bouc émissaire peu convaincant. La misère des hôpitaux parisiens est en effet trop grande pour se cacher derrière une crotte-alibi.

J.-A. LOMBARD

Italie: bandits distraits

A Nocera Inferiore, en Italie, cinq malfaiteurs ont arrêté un train hier, en obligeant un cheminot à envoyer un signal rouge. Les bandits se sont toutefois trompés de wagon et se sont enfuis avec quatre sacs postaux seulement. Selon la police, les gangsters qui étaient armés, ont ordonné à un employé d'une petite gare au sud de Naples d'allumer le signal rouge. Lorsque l'express Rome - Palerme s'est arrêté, ils sont montés dans l'un des deux wagons postaux, ont maîtrisé six employés des Postes, et ont pris la fuite avec des sacs postaux. Des responsables ont précisé que l'argent et les objets de valeur se trouvaient dans l'autre wagon. Les passagers n'ont même pas réalisé ce qui se passait, le train ne s'étant arrêté que quelques minutes. (ap)

Au large des côtes bretonnes

Un pétrolier se casse en deux

Dans la matinée d'hier, un nouveau drame de la mer s'est produit au large des côtes bretonnes, plus précisément à 50 km. au nord de l'île de Batz.

Un pétrolier battant pavillon malgache, le «Tanio», 39 hommes d'équipage, qui descendait de Wilhemschaffen (RFA), chargé de 26.000 tonnes de fuel lourd destiné à un port italien, s'est cassé en deux sous l'effet de la tempête.

L'alerte fut donnée par un pétrolier français, le «Vignemale», qui avait entendu l'appel de détresse lancé à 6 h. 35, sur VHF. Cet appel fut relayé sur la station de radio maritime du Conquet à 7 h. 05. La marine nationale a envoyé aussitôt un super-frelon d'alerte, commandé par le lieutenant de vaisseau Martin.

Lorsque l'hélicoptère est arrivé sur les lieux du naufrage, l'avant du navire se trouvait éloigné de l'arrière, de huit kilomètres. Sur l'arrière s'étaient regroupés 31 hommes d'équipage, qui furent tous pris à bord du super-frelon. L'opération s'est déroulée dans des conditions difficiles, mais n'en a pas moins été menée à bien grâce à l'habileté du pilote. Les 31 rescapés ont été dirigés sur la base aéronavale de Landivisiau.

Neuf hommes manquaient à l'appel. On peut penser qu'ils ont été surpris dans la partie avant du navire, qui n'allait pas tarder à couler. L'un d'eux a été recueilli dans le courant de la matinée, mais il s'agissait, hélas, d'un cadavre.

Une pollution a été observée peu après le naufrage: une nappe mesurant quatre kilomètres de long sur 20 mètres de large.

Le «Tanio» est un pétrolier de 28.000 tonnes de port en lourd, qui a été construit en 1958. Il est monté par un équipage composé notamment de sept Français, dont le commandant et son second, et au total de 39 hommes. (ap)

L'arrière du pétrolier brisé. (bélino AP)

PAGE 2

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● **C'est pas moi, c'est lui**

Corso. – Dès 12 ans. Troisième semaine de prolongation de ce film animé par Pierre Richard, fort drôle...

● **Alambrista**

Corso. Guilde du Film. – Samedi et dimanche en fin d'après-midi. De Robert Young, l'histoire d'un paysan mexicain qui tente d'émigrer en Californie.

● **L'évadé d'Alcatraz**

Eden. – Dès 14 ans. – Alcatraz, un bagne dont on ne s'évade pas, un enfer de violence. Et pourtant, un homme tente et réussit... faisant vivre un extraordinaire suspense aux spectateurs.

● **Sonate d'automne**

Eden. – Dès 16 ans. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. D'Ingmar Bergman, avec Ingrid Bergman et Liv Ullmann, l'histoire d'une mère et d'une fille toutes deux musiciennes. Emouvant.

● **Les zizis en folie**

Eden. – Dès 20 ans. Samedi en nocturne, en fin d'après-midi dès lundi. En première vision et parlé en français. Mais pas pour tous !

● **Cul et chemise**

Plaza. – Dès 12 ans. Bud Spencer et Terence Hill, deux durs très rigolos, dans de folles et pittoresques aventures.

● **Midnight Express**

Scala. – Dès 18 ans. Prolongation deuxième semaine de cette histoire cousue main et pleine de rebondissements.

● **Frankenstein s'est échappé**

Scala. – Dès 16 ans. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Un de ces films d'épouvante que l'on a toujours plaisir à voir si l'on aime les frissons sans risques.

● **Kramer contre Kramer**

Scala. – Dès lundi en soirée. Un film «robuste», l'histoire de parents séparés et de l'éducation d'un enfant par son père.

● **L'ami américain**

abc. – Dès 16 ans. En version française, un film policier de bonne qualité (voir «Page 2» de L'Impartial du vendredi 29 février).

● **Fort Apache**

Club 44. – Mercredi en soirée. De John Ford, un western classique et d'envergure, avec John Wayne et Henri Fonda.

● **L'arnaqueur**

Ciné-Club. Aula du Gymnase, jeudi en soirée. De Robert Rossen, l'histoire bien mise en images d'un tricheur pas comme les autres (voir texte dans cette page).

Le Locle

● **Airport 80**

Casino. – Dès 12 ans. Samedi en fin d'après-midi; dimanche deux matinées et en soirée. Avec Alain Delon, Sylvia Kristel et Robert Wagner, de folles aventures entre terre et ciel à bord du «Concorde».

Corgémont

● **Sauvez le Neptune**

Rio. – Samedi en matinée et en soirée. Une belle et dure aventure, des images prenantes, parfois suffocantes...

Tramelan

● **L'homme araignée**

Samedi en soirée. Le super-héros, qui s'accroche aux murs et saute de maison en maison, dans sa lutte contre les méchants.

● **Les valseuses**

Samedi en nocturne, dimanche en soirée. Gérard Depardieu, Miou Miou et Patrick Dewaere dans de joyeuses aventures...

Bévilard

● **La petite**

Palace. – Samedi et dimanche en soirée. Une curieuse histoire, bien contée.

● **La ceinture noire**

Palace. – Dimanche en matinée. Du mouvement en veux-tu en voilà, avec des spécialistes du combat rapproché.

Le Noirmont

● **La guerre des étoiles**

Samedi en soirée. De Georges Lucas, un excellent film de science-fiction, l'avenir comme si on y était...

Cinéma expérimental français à Bienne

Le «Kulturthaeter» de Bienne propose, les vendredi 14 et samedi 15 mars, deux programmes de films expérimentaux français. Pour que cette forme de cinéma arrive à Bienne, il faut des relais. C'est M. Jacques Dutoit, professeur, qui joue ce rôle, en passionné du genre, particulièrement attentif à tout, aussi comme «Conseiller à la diffusion» de «Cinéma en marge» à Paris ces deux dernières années. Nous avons ainsi une première importante caractéristique du cinéma expérimental: provoquer les passions d'une minorité agissante.

La plaquette éditée en cette occasion permet à deux cinéastes, Maria Klomaris et Katerina Zhomadaki, de présenter le cinéma expérimental et les auteurs de la majorité des films.

Elles ont fait l'effort de proposer une approche de définition d'un art autre, autonome, qui s'oppose au cinéma narratif, industriel, pur ?, d'avant-garde ? de rupture ?

Dans le cinéma français, elles mettent en évidence trois courants, celui qui joue sur toutes les possibilités offertes par la pellicule, celui qui s'intéresse au corps humain sous toutes ses formes, celui qui, enfin, tente de briser les limites traditionnelles du médium, en conjuguant les formats, en multipliant les écrans, en faisant appel à d'autres formes d'art. Les films présentés à Bienne illustrent ces trois courants.

Le cinéma expérimental n'est pas très coûteux, ce qui permet aussi d'affirmer qu'il n'a pas pour but de rapporter de l'argent.

On peut se demander si les «expérimentateurs» peuvent espérer vivre de leur art, ce qui est peu probable.

Une chose, pourtant, est sûre: leur plaisir pris à faire des expériences, souvent le plaisir aussi d'en parler ou d'écrire à leur propos, au risque de créer un fossé entre l'intention et le résultat.

On voit rarement de tels films dans les salles, et presque aussi rarement sur le petit écran. Le «consommateur» est un privilégié, passionné, mais rare. Le cinéma expérimental est la chose des passionnés, créateurs, admirateurs. Il est juste de chercher à lui faire rencontrer un plus large public.

(fl)

Une image expérimentale, à inscrire dans le courant qui s'intéresse au corps.

Film noir américain:

«L'Arnaqueur» de Robert Rossen

«Les fous du roi», «l'Arnaqueur» (1962), «Lilith» (1974) sont les trois phares qui éclairent l'oeuvre d'un de ces cinéastes, Robert Rossen, d'abord scénariste, qui jalonnent une carrière de bon artisan au service d'une industrie. On retrouve là une sorte de constante du film noir, qui donne de bons résultats sans que le cinéaste soit un bon auteur.

Eddie (Paul Newmann) est un génial joueur de billard à trous, qui fait semblant de mal jouer pour mieux «arnaquer» ensuite quelques pigeons. Il tente de gagner contre un champion, mais il est pris dans l'engrenage des «profiteurs» du jeu, l'un qui veut s'occuper de sa carrière en prélevant une part de septante-cinq pour cent des gains, d'autres qui l'élimineront en lui cassant les doigts et en lui interdisant l'entrée des salles de jeu où il pourrait prendre la place du ténor. Mais il manque à Eddie une qualité essentielle pour réussir dans la jungle des villes, la force d'être un «gagneur».

Défait, il rencontre une jeune femme, Sarah (Laurie Piper) qui boîte légèrement et s'adonne à la boisson. Entre ces deux «paumés» commence une histoire d'amour qui finit mal, sur un malentendu, et mène la jeune femme au suicide parce que Eddie, croit-elle, et ses relations sont, comme elle l'écrit dans un cinglant testament dramatique, «pervers, tricheurs, infirmes».

L'indispensable réalisme du film noir consiste ici à décrire le milieu du jeu de billards à trous, les salles enfumées, les beuveries durant les longues parties dans la lumière artificielle, l'ambiance triste des «arnaques», les affrontements entre hommes, les images, signées du grand opérateur Eugen Shuftan, qui apprit son métier en Allemagne pendant la grande période du réalisme fantastique, sont admirables pour rendre cette ambiance venimeuse et presque perverse. Les personnages existent, psychologiquement bien campés, crédibles, émouvants même. Mais le réalisme débouche aussi sur le cauchemar vécu par ces personnages auxquels on finit par s'attacher, Eddie et Sarah.

«L'Arnaqueur» est aussi une réussite formelle, les formes de la table de billard s'intégrant parfaitement à l'écran large. Peut-être certaines scènes dialoguées sont-elles un peu lassantes. Mais elles permettent aussi de constater que le mot «dollar» revient tout le temps, un assez étonnant film noir...

Freddy Landry

Clôture du Festival de Berlin: deux bonnes surprises que l'on retrouve au palmarès

A Berlin comme dans tous les festivals du monde, la première du récent film de A. Wajda «Le chef d'orchestre» était un moment très attendu car ce metteur en scène a fait preuve dans ses derniers films d'un courage et d'une maîtrise tout à fait exceptionnels. Sa nouvelle œuvre est à la mesure de son talent et traite d'une affaire de cœur dans la tourmente de l'existence, en l'occurrence de l'histoire d'un couple de musiciens, elle violoniste qui vient de recevoir une bourse de trois mois pour les Etats-Unis, et lui qui dirige un petit orchestre de province.

Durant son séjour, elle rencontre le célèbre chef d'orchestre d'origine polonaise Lasocki, qui fut l'amant de sa mère, et est frappée par l'étrange ressemblance familiale. Il cherche à revoir la jeune femme, qui est entretemps retournée dans son pays.

Poursuivi par les journalistes et une équipe de télévision qui tourne un film à l'occasion de son jubilé, il s'enfuit vers une destination inconnue, et rejoint sa rencontre d'un jour dans la petite ville de province où il débuta... L'orchestre local répète la 5e symphonie de Beethoven et la venue d'un grand chef donne des ailes aux musiciens, mais provoque une crise dans le couple de jeunes musiciens.

La jeune femme quitte l'orchestre quand elle se rend enfin compte que son époux n'est qu'un arriviste, et n'utilise son métier que dans un esprit de domination. Au bord de la rupture, le couple s'expliquera et trouvera une solution à sa crise... Wajda semble avoir pour une fois quitté les chemins plus directement politiques afin de traiter de problématique personnelle. Il ne faut pas s'y tromper, le petit chef d'orchestre de province, dominateur et régnant en maître sur ses musiciens, n'est peut-être que l'ombre du dictateur du chef illustré par Fellini sur un sujet semblable.

Il subsiste un grand nombre de critiques, en particulier quand le maestro revenu de l'étranger rentre dans sa patrie, tous les moyens sont à sa disposition pour faire de son concert, un événement que l'on va graver sur disque et retransmettre dans le monde entier. Alors que le petit chef d'orchestre se bat depuis des années afin d'avoir une salle de concert adéquate, et de bons instruments pour ses musiciens. Ce bilan d'un couple a donc beaucoup à faire avec la symphonie de la vie...

UN MÉLODRAME DE TROIS HEURES

Le dernier film de Werner Schroeter «Palermo oder Wolfsburg» est une des œuvres importantes du jeune cinéma allemand actuel, et l'aboutissement de plusieurs années de recherches et de travail du cinéaste. Son mélodrame de trois heures se lit comme une tranche de vie, celle du jeune Sicilien de 17 ans Nicola, qui quitte son pays plein de bonheur, de soleil et de chanson, pour Wolfburg lieu gris de travail. Le jeune homme ne supporte pas la transplantation, le glissement d'une société pleine de poésie, à une autre dont la seule monnaie d'échange est l'argent. En faisant ce voyage, il espérait trouver un monde différent, et un peu de bonheur. Il n'y trouvera que sentiments artificiels, mépris et la mort... Pour sa démonstration, Schroeter fait à nouveau un grand travail avec les acteurs, alors que Th, Maurer illustre merveilleusement ce mélodrame flamboyant.

Ces deux films ont constitué les meilleures surprises de cette fin de festival.

JPB

Au 10e Forum du jeune cinéma de Berlin: une sélection remarquable

Les enfants du vent, algérien 79.

Depuis dix ans, le Festival de Berlin comprend une section parallèle placée sous l'experte direction de Ulrich Gregor, par ailleurs critique et historien du cinéma. La Forum a en outre la particularité, intéressante, non seulement de présenter les films lors du Festival, mais encore d'acheter les droits pour la distribution non-commerciale à Berlin et en RFA. De ce fait, le catalogue comprend actuellement la majorité des œuvres intéressantes du jeune cinéma d'auteurs, de recherche ou d'avant-garde, ainsi que nombre de films du tiers monde par ailleurs invisibles dans nos pays.

PROGRAMME 80

En raison de la raréfaction de la production dans les pays du tiers monde, le Forum a orienté son programme 1980 d'une part vers le cinéma documentaire, soit des œuvres traitant de façon clairvoyante des problématiques de notre temps, donnant encore une certaine plage à des films de recherches ou d'avant-garde en provenance des Etats-Unis («Four Shadows» de Larry Gottheim ou «Grand Opera» de James Benning, entre autres).

Dans le domaine du documentaire, le choix s'est porté sur des œuvres fortes, devenues rares de par le nivellement des multiples productions de télévision. «On company business» de l'Américain Allan Francovich est un véritable voyage intérieur dans les méandres de la CIA depuis sa fondation. A l'aide de témoignages d'anciens employés de l'agence, le film dévoile le pourquoi de certaines opérations en France et en Italie dans les années cinquante, puis à Cuba, au Brésil et au Chili, et plus récemment au Viet-Nam ou en Angola. L'auteur a fait un travail extraordinaire de recherches dans les archives du monde, dans les télévisions, donnant une information de première main sur cette agence de renseignements, instrument de la politique américaine et sujet quasi tabou jusqu'il y a quelques années.

D'Algérie, deux facettes d'un cinéma en profonde évolution et aux grandes qualités. «Les enfants du vent» du comédien Brahim Tsaki comprend trois épisodes qui sont de petits chefs-d'œuvre d'observation, en particulier celui intitulé «La boîte dans le désert» décrivant les enfants d'un petit village; ces derniers utilisant toutes sortes d'objets, de déchets de ferraille et de rebuts pour confectionner des jouets, petites voitures ou autres symboles copiés du monde des adultes.

Le nouveau film de Mohamed Bouamari «Premier Pas» (1979) est à la fois symbolique et passionnant, menant une démarche double, qui rompt d'une part avec les tabous, et brise, d'autre part, la forme traditionnelle du récit, incitant les spectateurs à une réflexion.

Un sujet hardi, décrivant l'histoire de Naïma, femme algérienne qui devient présidente d'une assemblée communale, de par sa capacité de travail et sa force de caractère; à ce poste, elle continue de mener sa lutte pour une société meilleure, pour elle et ses compagnes, non sans rencontrer certains problèmes dans sa famille et ailleurs.

Un biais que l'auteur saisit pour montrer «sa» société algérienne et son évolution durant les vingt dernières années. On y sent un peu de nostalgie, mais surtout une volonté d'un langage nouveau et d'un changement en perpétuelle amélioration.

PRÉSENCE DES PAYS DE L'EST

Un film inédit, venu de Hongrie, est à relever: «Le petit Valentino» de Andras Jeles. Une œuvre vive d'une remarquable photographie, relatant les pérégrinations d'un jeune teen-ager qui se rend à son travail et change soudain d'itinéraire, passant ainsi une journée fort décontractée avec l'argent qu'il était chargé de remettre à la poste. L'amalgame de petites scènes bien observées, de moments volés, fait de cette réalisation un moment de plaisir direct, une amusante description de la quotidienneté de ce jeune homme, où solitude et ingénuité se mêlent, dans le décor des rues de Budapest.

UN GRAND MAÎTRE: M. DE OLIVEIRA

Manuel de Oliveira représente à lui seul le cinéma portugais historique, bien que n'étant l'auteur que de cinq films de fiction et d'autant de courts-métrages et documentaires.

Sa dernière œuvre, tournée tout d'abord pour la télévision de 1976/78 est enfin visible, véritable monument de quatre heures et vingt minutes. «Amor de perdiçao» est l'adaptation du roman du même titre d'un auteur de la fin du siècle passé Camilo Castelo Branco.

C'est le fruit d'un travail de plusieurs années et M. de Oliveira affine ici ce qui ressort déjà de ses œuvres précédentes, y ajoutant l'abord personnel et original d'un texte littéraire, repris à la lettre, à la façon d'un Rohmer. De plus, il remet fondamentalement en cause les relations entre cinéma et littérature, entre l'image et le texte, entre le visage et la voix.

Comme le titre l'indique, c'est une belle histoire d'amour, mais contrarié et qui ne trouve son aboutissement que dans la mort. De Oliveira y a trouvé son inspiration et avec cette œuvre importante il renoue avec la grande tradition du mélodrame de D. Sirk ou J. Stahl, étant parfaitement à l'écoute des élans du cœur, seuls moments authentiques de la vie des hommes.

Jean-Pierre BROSSARD

Le film qui aurait mérité le grand prix du Festival: «Le chef d'orchestre» d'A. Wajda.

Palmarès

Ours d'or, ex aequo à «Palermo oder Wolfsburg» de W. Schroeter (RFA), «Heartland» de Richard Pearce (USA).

Ours d'argent, prix de la meilleure mise en scène: «Confiance» de Istvan Szabo (Hongrie).

Ours d'argent, prix spécial du jury: «Chiedo asilo» (Pipicacadodo) de Marco Ferreri (Italie).

Prix de la meilleure interprétation féminine: Renate Krössner dans «Solo Sunny» de Konrad Wolf (RFA).

Prix de la meilleure interprétation masculine: Andrzel Seweryn dans «Le chef d'orchestre» de A. Wajda (Pologne).

Assemblée extraordinaire des actionnaires Hotec

Propositions concordataires acceptées in globo

C'est une assemblée extraordinaire d'information à double sens en quelque sorte, qui avait été convoquée hier en fin de matinée au Club 44, à La Chaux-de-Fonds, par le Conseil d'administration de Hotec Holding.

Il s'agissait d'une part de renseigner l'actionnariat en vue d'une acceptation de sa part des propositions qui seront présentées mardi 11 mars prochain à l'assemblée des créanciers. Ce vote, quant à lui, acquis en cours de séance à la quasi unanimité des voix représentées, informait le Conseil d'administration du holding sur les positions des actionnaires. Dans le contexte des décisions à prendre et de la procédure concordataire en cours, c'est un premier feu vert qui a ainsi été obtenu par le conseil.

LES PROPOSITIONS CONCORDATAIRES

Rappelons, puisque nous en avons déjà donné le détail précédemment, quelles étaient les questions posées à l'assemblée.

● **Réduction du capital de 95%,** qui passe, dans un premier temps de 16,2 millions de francs à 812,500 francs.

● **Augmentation du capital-actions par conversion de 10% de l'emprunt obligataire.** Dans le cadre des opérations d'assainissement, conversion de cette part d'obligations en 299.200 actions au porteur de 6 francs 25 de nominal, représentant un total de 1,87 million de francs.

● Modification de l'article 4 des statuts concernant précisément le capital social dont le montant passera à 2.682.500 francs, répartis en: 130.000 actions nominatives au nominal de franc: 1,25 et 403.200 actions au porteur, au nominal de franc: 6,25.

● **Suppression enfin, des droits de priorité aux actions privilégiées** dont les possesseurs, réunis préalablement en assemblée extraordinaire eux aussi, avaient accepté la perte de leurs privilèges, auxquels était attaché notamment un droit de désignation des administrateurs. Droit qui passe ainsi à l'assemblée générale.

Les autres articles des statuts liés à cet actionnariat privilégié tombant ainsi d'eux-mêmes.

Ces différents points ont donc été acceptés au cours de l'assemblée extraordinaire des actionnaires par 175.506 voix et 141 abstentions. Le nombre total des voix de l'actionnariat étant de 234.000, le corum des deux tiers exigé par la loi pour les questions à débattre était atteint.

TOUS DERRIÈRE

Brève consultation encore et approbation par l'assemblée du «système» d'assainissement adopté par le conseil d'administration.

Une séance sans histoire présidée par M. Pierre Goetschin, qui n'a pas manqué de relever, en conclusion, sa satisfaction de voir l'assemblée des actionnaires derrière son conseil quant aux propositions concordataires présentées.

Le 11 mars, c'est l'assemblée des créanciers qui devra accepter ces propositions, faute de quoi...

R.Ca.

Comptes communaux pour l'exercice 1979

Prévisions et résultats: le fossé !

C'est désormais devenu une tradition ! En tout cas, on y est habitué. Depuis plusieurs années déjà, les autorités communales ont pris le pli de présenter au Conseil général des budgets pessimistes, presque alarmistes, déficitaires de plusieurs millions de francs. Force est de constater qu'ils sont bien loin de la réalité puisque à chaque fois le résultat des comptes se révèle bien meilleur que prévu. Cette année, c'est de nouveau le cas. C'est heureux certes, et on ne saurait reprocher aux autorités communales les bons résultats obtenus. Mais on peut tout de même s'étonner que l'on ne parvienne pas à prévoir les dépenses et les recettes avec un peu plus d'exactitude. On en arrive à se demander s'il est encore utile de proposer des budgets. Cela sans vouloir prétendre que la mariée est trop belle...

On enregistre pour l'exercice 1979, un déficit au compte des variations de la fortune et un bénéfice assez susbtantiel au compte ordinaire. Ce dernier, qui englobe les dépenses de fonctionnement du «ménage» communal présente un excédent de recettes de 2.969.568 francs alors que le budget prévoyait un déficit de 4.768.700 francs. Il y a donc eu une amélioration de 7,7 millions de francs.

Au compte des variations de la fortune qui représente le compte général rassemblant le compte ordinaire, le compte extraordinaire, les amortissements et les pertes et profits divers, le déficit de 6.395.370 francs à 1.861.320 francs, soit une amélioration de 4.534.050 francs. Dans ce résultat figure 4.672.738 francs d'amortissements (compte des Services industriels non compris).

Nous reviendrons sur ces résultats dans une prochaine édition, quand le Conseil communal aura publié le rapport relatif à ces comptes et à la gestion.

M. D.

Prochaine séance du Conseil général

Création de deux places publiques

C'est le 18 mars prochain que le Conseil général tiendra séance à l'Hôtel de Ville, une séance dont l'ordre du jour comprend 17 points, y compris les motions et interpellations. Le législatif chaux-de-fonnier devra entre autres se pencher sur deux demandes de crédit, l'une de 70.000 francs et l'autre de 30.000 francs pour l'aménagement d'une place publique à la rue de la Colombe et d'une autre à la rue des Tourelles. Le Conseil communal a décidé de présenter ces deux projets dans le but d'augmenter les possibilités de parking dans notre ville, un problème qui devient préoccupant au fil des années. Nous reviendrons d'ailleurs plus en détail sur cette demande de crédits dans l'une de nos prochaines éditions. Les membres du Conseil général devront par ailleurs procéder à la nomination d'un nouveau membre à la commission des comptes en remplacement de M. Patrick Liardon ainsi que se prononcer sur plusieurs demandes de naturalisation et agrégation.

Un rapport à l'appui de la constitution de douze droits de superficie dans le quartier des Arêtes sera également soumis au législatif qui devra aussi se prononcer sur la constitution d'un droit d'emption en faveur de l'entreprise Union Carbide S.A. Enfin, le Conseil général devra adopter plusieurs réglements; celui de l'Ecole secondaire, de la Commission du Musée d'histoire naturelle, de la Commission du Musée d'histoire et du Médailler ainsi que du Collège musical. (md)

Sur les hauteurs de Pouillerel

Du ski de fond jusqu'à Pâques ?

Cela ne devrait plus se voir !

Du ski de fond jusqu'à Pâques ? C'est en tout cas le souhait de l'ADC - Office du tourisme et de l'Office des sports qui s'occupent, rappelons-le, depuis de nombreuses années maintenant de la préparation et de l'entretien des pistes de randonnée de la région. Ils viennent d'innover. Pour cette fin de saison, ils ont entreposé la machine à damer les pistes à la buvette des Maillard, grâce à la compréhension du tenancier. Ainsi, le mercredi et les week-ends, sur le circuit de Pouillerel où l'enneigement est encore excellent (par endroits, la couche de neige atteint encore 50 centimètres), les pistes pourront être facilement entretenues, ce qui ne pouvait être le cas avant, quand la neige manquait à La Sombaille où était stationnée la machine.

L'ADC et l'Office des sports lancent d'autre part un nouvel appel à la compréhension. Trop de promeneurs, malheureusement, souvent accompagnés de chiens, marchent sur ces pistes sans se soucier des dégâts qu'ils provoquent. C'est désolant et affligeant, non seulement pour les adeptes du ski de fond mais encore pour tous ceux qui consacrent passablement de temps à l'aménagement et à l'entretien de ces pistes. Alors que chacun fasse preuve d'un peu de bon sens ! (md)

Violente collision à La Cibourg

Trois personnes blessées

Hier à 0 h. 15, conduisant une auto, M. Gerhardt Linder, 24 ans, de Linden (BE), circulait sur la route menant de La Chaux-de-Fonds à La Cibourg. Dans le virage à droite de Bellevue, il a perdu la maîtrise de son véhicule sur la chaussée enneigée. Il est alors entré en collision avec la voiture de Mlle Christine Kroell, 19 ans, du Bémont, qui arrivait normalement en sens inverse. Blessés, les deux conducteurs ainsi que la passagère de l'auto de Mlle Kroell, Mme Sonia Scanaebele, 21 ans, de La Chaux-de-Fonds, ont été transportés à l'hôpital de la ville par l'ambulance.

Les retaillons de la semaine

Coin chaud

Votre journal favori vous a fait savoir cette semaine qu'un incendie avait fait rage à Ecublens, dans la région lausannoise. Affreux détail contenu dans la dépêche, qui n'avait pourtant rien d'un texte d'humour noir: ce sinistre a eu lieu au... chemin de la Brûlée.

Logé à la même enseigne

Il y a des centaines d'appartements vides, à La Chaux-de-Fonds. Un sacré problème, pensez-vous? Ouâh... Si des locataires manquent ici, on peut toujours se rattraper ailleurs en encaissant des loyers sur... les façades. Il semblerait même que le m² vertical se loue plus cher que le m² horizontal.

C'est en tout cas ce que nous a démontré un artisan de la ville. Qui loue, depuis six ans, un local à usage d'atelier. Qui l'a entièrement rénové et aménagé à ses frais, avec l'accord du propriétaire et du gérant, et y a investi près de 40.000 francs en contrepartie de quoi il a obtenu un bail de quinze ans. Qui a installé il y a plus d'un an, et avec l'autorisation des autorités communales, une enseigne signalant son activité, ce qui paraît la chose la plus normale du monde, s'agissant d'un atelier d'artisan. Et qui vient de recevoir avec stupeur une lettre de son gérant lui réclamant, sans rire, pour cette enseigne (une plaque d'aluminium posée à plat sur la façade)... un loyer supplémentaire de 90 fr. par mois.

NONANTE FRANCS PAR MOIS ! Soit 27% de son loyer total, qui est de 330 fr. par mois. Ou, si l'on calcule autrement, 45 fr. le m², puisque l'enseigne en question fait environ 1 m. sur 2, alors que son atelier, mesurant environ 150 m², ne représente donc qu'un loyer minable de 2 fr. 20 par m² et par mois.

Ce que trouvant un peu surfait, l'artisan a voulu négocier à un tarif plus décent. En vain. Il s'est heurté à un mur. Mais il s'entête. Il met maintenant les pieds contre le mur, et au barème appliqué en l'occurrence, c'est un luxe rare !

Tu ne livreras plus à la sueur de ton dos?

Merveilleuse rectification lue cette semaine dans le «Courrier du Vignoble»:

Une erreur s'est glissée dans l'annonce de la boucherie A. Frank, Colombier, parue dernièrement. Il fallait lire «service à domicile» au lieu de «service à dos d'homme humide».

Le boucher a sans doute acheté une camionnette !

Pour élever les esprits

La mode est aux congrès, journées d'études, réunions de travail et autres colloques, censés améliorer l'information, la formation de tout ce que le monde moderne compte comme «cadres». Bon... La semaine passée, nous avons reçu une invitation à participer à un séminaire. Dans le canton de Fribourg. Nous n'avons donc été qu'à demi-étonnés de découvrir sur le programme qu'il serait loisible aux participants de «prendre PROSESSION des chambres». Toutes les circonstances étaient donc réunies pour que les séminaristes travaillent avec une attention religieuse à élever leurs esprits..

MHK

chauxorama

Adolescente blessée

Hier à 17 h. 15, au volant d'une voiture M. E. A. de la ville circulait rue du Succès en direction nord-ouest avec l'intention d'emprunter la rue Agassiz sur la gauche. Lors de cette manœuvre, il a coupé la route à une jeune cyclomotoriste, Manon Bertschi, 15 ans, de La Chaux-de- Fonds, qui circulait rue du Succès en sens inverse. Blessée, la jeune fille a été transportée à l'hôpital de la ville. Dégâts matériels.

mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 18 h.
Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h.30- 17 h., 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Cabaret Rodéo: Danc.-attrac., samedi.
La Boule d'Or: Bar-dancing, samedi.
Le Scotch: Bar-dancing.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
Club 55: Dancing.
Dany's bar: discothèque.

Musée international d'horlogerie: 10 à 12 h. et 14 à 17 h.
Musée des Beaux-Arts: 10-12, 14-17 h.
Musée d'histoire nat.: samedi, 14-17 h.; dimanche, 10-12 h.; 14-17 h.
Musée d'histoire et médailler: samedi, 14- 17 h., dimanche, 10-12, 14-17 h.
Musée paysan: expos. La dentelle neuchâteloise, 14-17 h.
Vivarium: 10 à 12 h., 14-17 h.
Galerie Manoir: expos. Baratelli, peintures. Samedi 15-19 h. Dimanche 10-12 h.
Galerie Club 44: expos. L. Battaglia, samedi.
La Plume: expos. Alain Nicolet, peintures, samedi.

Pharmacie d'office: Centrale, L.-Robert 57, samedi , jusqu'à 21 h., dimanche 10-12 h. 30, 17-21 h. En dehors de ces heures, le numéro 22 10 17 renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Bibliothèque de la ville: samedi 9-12 h., 13 h. 45-16 h.
Bibliothèque des Jeunes: samedi 10-12 h., 13 h. 30-16 h.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38. Non-réponse, tél. 23 20 16 (samedi).
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Drop-in (Industrie 22): tél. 23 52 42 ou 31 74 35.
Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55): 9-21 h.
Alcooliques anonymes AA: tél. 23 75 25.
SOS alcoolisme: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Télébible: tél. (039) 26 94 35.
Pour les cinémas, voir pages 2 et 22.

SAMEDI

Centre de rencontre: 20 h. 30, Les gais lutrins.

DIMANCHE

Parc des sports, 15 h. La Chaux-de-Fonds-Grasshoppers

communiqués

La Sagne: Aujourd'hui, 20 h. 15, soirée récréative organisée par l'Union des Paysannes. Avec la participation de Bernard Romanens, l'orchestre champêtre Peter Balmer de Wilderswil et le Duo Wütrich. «En-là», comédie en 2 actes. Dès 23 heures, bal dans les deux salles.

Permanence de jeunes: Invitation à venir écouter aujourd'hui, 20 h., M. Philippe Gold-Aubert, professeur à l'Université de Genève, responsable de A.C.T.E. (Association des chrétiens témoins dans l'entreprise). Avec la participation du groupe vocal Les Gédéons. Bienvenue aux personnes de tout âge.

Maison du Peuple: Grande salle, ce soir, 20 h. 15, concert de printemps de la Musique «La Persévérante». Dès 22 h. 30: Danse avec Pier Nieder's.

Ancien Stand: Aujourd'hui, 20 h., match au loto organisé par la chorale l'Avenir et le Jodler-Club.

Maison du Peuple: Dimanche, 16 h., match au loto organisé par le Boxing-Club et la Théâtrale.

Jean Anouilh au Théâtre: Mardi 11, 20 h. 30, le Théâtre Actuel de Paris présente la dernière pièce de Jean Anouilh créée au Théâtre de l'Atelier: La Culotte, avec le célèbre acteur Jean-Pierre Marielle, entouré d'une nombreuse distribution. C'est un éclat de rire, une farce drôle où les mots d'auteur féroces et truculents abondent ! Et Jean-Pierre Marielle est parfait dans le rôle de l'académicien. (8e spectacle de l'abonnement)

avis urgents

GRAND LOTO
Demain après-midi
dès 16 heures
à la Salle communale
MAISON DU PEUPLE
● 4 CARTONS
Fr. 8000.–
de marchandise
Abonnement à Fr. 10.–, 25 tours
Boxing-Club + La Théâtrale
P 6357

Ce soir à 20 h. 30
Quatuor Caf'Conc
LES GAIS LUTRINS
au Centre de rencontre
Serre 12
P 6315

LA FRATERNITÉ
Soleil 7
Ce soir à 20 heures
«L'ACCIDENT QUI RAPPROCHE DE DIEU»
par John Bersot
Chef de gare à Sonceboz
P 6284

A VENDRE AU LOCLE

belle maison familiale

avec confort. Excellent état d'entretien. Situation de premier ordre.

Libre pour le printemps 1980.

Ecrire sous chiffre No 91-144, aux Annonces Suisses SA « ASSA », 2301 La Chaux-de-Fonds.

COMMUNE DU LOCLE

MISE AU CONCOURS

La Commission des jardins d'enfants de la ville du Locle met au concours deux postes de

JARDINIÈRES D'ENFANTS DIPLÔMÉES

Entrée en fonction: 27 mai 1980; 18 août 1980.

Vacances et jours fériés correspondant à ceux du corps enseignant primaire.

Faire offres de services jusqu'au 20 mars 1980 à la Direction de l'Instruction publique, Le Locle, qui donnera tous renseignements sur les conditions de travail.

LA COMMISSION

COMOEDIA : samedi 15 mars

DERNIÈRE REPRÉSENTATION

TREIZE À TABLE

de Marc-Gilbert Sauvajon

LES BRENETS - HALLE DE GYMNASTIQUE

Location au magasin de tabacs SCARPELLA
Tél. (039) 32 10 85

Commerce spécialisé du secteur PAPETERIE - ARTICLES DE BUREAU, cherche

VENDEUSE

ayant si possible de bonnes connaissances de la branche. Travail à temps complet ou éventuellement à la demi-journée.

Ecrire sous chiffre GB 5675, au bureau de L'Impartial.

A vendre

BERGER-ALLEMAND

de 6 mois, mâle, avec pedigree et bon caractère. Tél. (039) 31 67 77.

TABLEAUX

sur toile vous sont proposés par Henri Michelis. Tél. (039) 22 50 90.

Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

Aujourd'hui 8 mars

OUVERTURE

DE LA

BOUTIQUE ROSY

RUE DE LA CÔTE 6 - LE LOCLE

Habits pour les jeunes

A cette occasion, un petit cadeau sera remis à chaque client.

Vuilliomenet & Cie S.A. Installations électriques Neuchâtel

cherche à engager

monteur électricien

responsable de notre service de dépannages et de réparations. Permis de conduire. Place stable.

Faire offres ou téléphoner au (038) 25 17 12.

Jüller

Au service militaire du 10 au 29 mars
(Atelier ouvert)

Garage de la Sibérie

Jacques ROBERT
2401 LE CACHOT
Tél. (039) 36 12 58

Agence: TALBOT - SUBARU 4×4

Peugeot 304 Break
1978 - 20 000 km.

Opel 1200 S Break
1974
98 000 km., moteur 45 000 km.

Foire du Locle

Il est rappelé au public que la foire aura lieu le

mardi 11 mars

PAPIER SUISSE RECYCLE

On cherche au Locle

coiffeuse

pour tout de suite ou date à convenir.

Tél. (039) 31 57 17.

RIEDES-DESSUS / SOYHIERE

A vendre

maison familiale

dans situation tranquille
Prix intéressant
Financement assuré

Pour tous renseignements:
tél. (032) 97 64 27

Par suite de démission honorable, la commune de Couvet engage:

un employé d'administration

actif et consciencieux, capable de travailler seul, ayant le sens des responsabilités, au bénéfice d'un certificat d'employé d'administration ou de commerce, âgé de 25 à 35 ans.

Travail varié et intéressant

Possibilité d'avancement

Emploi stable

Salaire en fonction des capacités, selon échelle communale des traitements.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, références et prétentions, jusqu'au 17 mars 1980, au Conseil communal, 2108 COUVET.

Quelle personne

ayant grande expérience dans la vente chemiserie, pulls, confection homme, serait disponible 3 jours par semaine, y compris le samedi comme

vendeuse auxiliaire

Bon gain

PKZ
Avenue Léopold-Robert 58
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 23 33 33

Prendre contact avec le gérant,
M. E. Peissard

ATTENTION

Je remets ma **boulangerie-pâtisserie** pour raison de santé. Située dans localité au bord du lac de Bienne. Très appréciée par ma clientèle. Bon chiffre d'affaires prouvé par fiduciaire. Affaire pour couple désireux de travailler. Reprise et loyer modérés; écrire sous chiffre RG 80-67127 aux Annonces Suisses S.A., 2500 Bienne. Réponse assurée.

BOULANGERIE-PATISSERIE
de Neuchâtel cherche

1 pâtissier-confiseur

1 boulanger-pâtissier

1 manœuvre en boulangerie

1 chauffeur-livreur

Tél. 038/24 09 09

HALLE DE GYMNASTIQUE
TRAMELAN-DESSUS

Samedi 8 mars dès 20 h.15

GRAND CONCERT VOCAL ET MUSICAL

organisé par la Chorale Ouvrière Tramelan; direction F. Mojon.

Avec le bienveillant concours de la Chorale Ouvrière «Amitié» de Moutier ; direction Pierre von Gunten.

Au programme des œuvres de: Y. Duteuil, R. Marbot, A. Sala, Jos. Bovet, J. Dætwyler, etc.

En intermède: **l'Ensemble d'harmonica STACCATO** (4 virtuoses)

Dès 23 heures: **danse avec l'orchestre THE HOOT** (5 musiciens).

Ambiance Cantine Tombola Bar

Région Lausanne, cherchons

TÔLIER EN CARROSSERIE

Entrée tout de suite ou date à convenir.

S'adressez: **Carrosserie Champagne S.A.**, route du Lac, 1024 Ecublens/près Lausanne. Tél. (021) 24 91 56.

A louer dans localité industrielle du Jura Sud

un atelier de mécanique

très bien équipé pour prototypes, petite production ou outillages.

Ecrire sous chiffre 06-165'338, à Publicitas SA, 2740 Moutier

---

Cherche pour tout de suite ou à convenir

ALÉSEUR
FRAISEUR
TOURNEUR

de préférence personnel qualifié.

Marcel Graf, atelier de mécanique, 1111 Lully-sur-Morges.

BURRI VOYAGES MOUTIER

COURSES DE PLUSIEURS JOURS

Toscane - Ile d'Elbe - Florence
4 au 7 avril (Pâques) 4 jours 425.-
Spécial Hollande
21 au 26 avril 6 jours 470.-/495.-
Tirol
3 et 4 mai 2 jours 170.-/180.-
Spécial Hollande
5 au 10 mai 6 jours 470.-/495.-
Provence - Camargue
15 au 18 mai (Ascension) 4 jours 345.-
Tirol
14 et 15 juin 2 jours 170.-/180.-
Provence - Camargue - Côte d'Azur
16 au 22 juin 7 jours 575.-

VACANCES BALNÉAIRES

Lido di Jesolo
4 au 20 juillet 17 j. 620.-/870.-
Lido di Jesolo
18 juill. au 3 août 17 j. 620.-/870.-
Riccione
19 juill. au 2 août 15 j. 785.-/820.-
Cattolica
19 juill. au 2 août 15 j. 770.-/835.-
Costa Dorada
(Espagne) 10 j. 515.-/595.-
Galafell Playa
Pension compl. 17 j. 780.-/935.-
Canet Plage
(Perpignan) France)
½ pension 17 j. 1240.-/1285.-

Demandez nos programmes détaillés ou inscription directement auauprès de votre agence de voyages habituelle.

Nous ne voulons pas laisser à nos descendants la charge de résoudre nos tâches. Nos déchets radioactifs ne devraient plus être contrôlés à l'avenir.

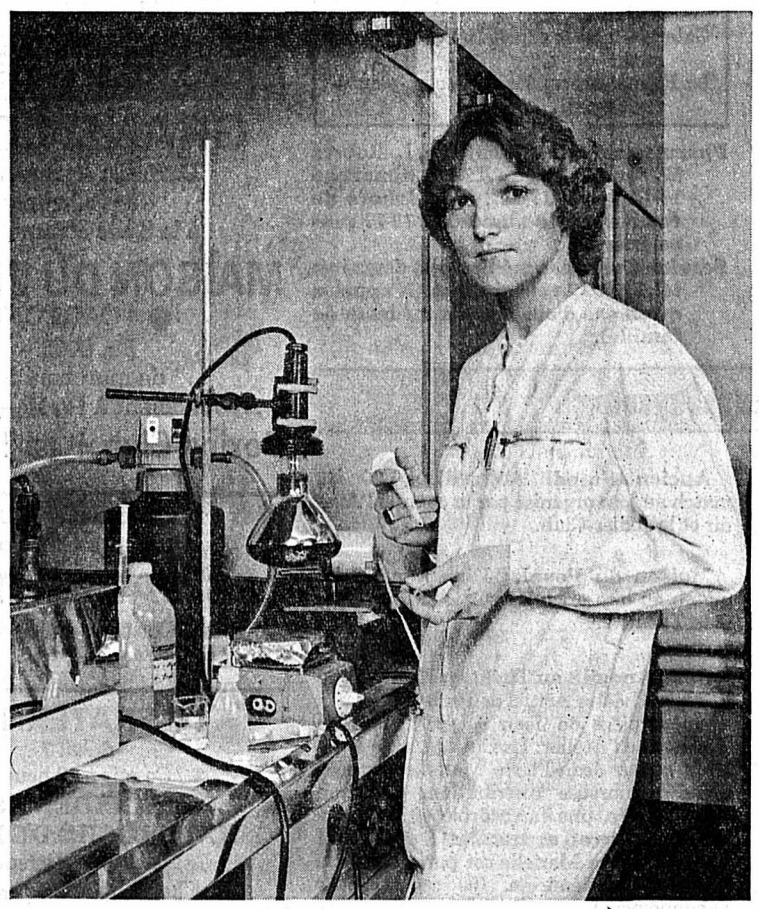

Sous contrôle, il est possible aujourd'hui de travailler de manière sûre avec les matières radioactives. Mais nous ne voulons pas laisser à nos descendants les déchets qui en résultent. Notre tâche consiste à veiller à ce que ces déchets ne doivent plus être contrôlés à l'avenir.

La CEDRA élabore des projets pour une élimination sûre des déchets radioactifs. Elle accomplit par là une mission qui lui a été confiée par la loi. Il importe pour nos enfants qu'elle puisse la mener à bien.

Martha Suter, laborantine en chimie à la centrale nucléaire de Beznau, travaille depuis onze ans avec des substances radioactives. Elle n'a jamais été exposée à une dose d'irradiation qui dépasse les limites tolérées par la loi.

CEDRA

Société coopérative nationale
pour l'entreposage de déchets radioactifs

Au Conseil général du Locle

Implantation d'une nouvelle industrie: le projet prend corps

Il est certes encore prématuré d'affirmer que 1000 nouveaux postes de travail seront créés au Locle d'ici quelques années. Pourtant, à la suite de la décision, hier soir, du Conseil général du Locle, les chances de l'implantation, dans la Mère commune des Montagnes neuchâteloises, d'une industrie de diversification — en l'occurrence, une fabrique de pompes à chaleur — vont en augmentant. Pour mener à bien ce projet, le Conseil communal et son président tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs efforts. Unanimement, tous les représentants des groupes politiques l'ont reconnu et se sont félicités de voir la possibilité, pour Le Locle et la région, d'envisager l'arrivée d'une telle entreprise, à même d'enrayer la récession économique et la dépopulation. Mais, n'oublions pas que si tout, du côté du Locle, est préparé pour accueillir l'arrivée de l'usine allemande, puisque les conseillers généraux ont ratifié un échange de terrain afin d'offrir la surface demandée par les industriels allemands, la décision finale dépend d'eux. Elle doit intervenir d'ici quelques mois ouvrant ainsi d'intéressantes perspectives.

Compte rendu: Jean-Claude PERRIN

Déjà largement présenté dans nos colonnes, ce projet d'implantation d'une industrie allemande fabriquant des pompes à chaleur a principalement retenu, hier soir, l'attention des membres du législatif. Pour une fois, parmi les discours plutôt moroses qui ont fréquemment été tenus dans la salle du législatif, l'ambiance, à ce propos, était à l'optimisme. Chaque porte-parole réalisant en l'occurrence la chance souvent qualifiée «d'unique» que Le Locle avait de «s'en sortir». Ainsi, après l'exécutif, le Conseil général a mis en évidence la volonté de toute une région et de sa population que ses élus représentent précisément de faire retrouver au Locle une nouvelle dimension, ainsi que le souligna M. René Felber.

DES TRAVAILLEURS RÉSIDENTS

Le premier à s'exprimer fut M. Franchon (soc.). Il souligna l'importance de l'arrivée d'une entreprise de diversification, adressant des félicitations aux industriels de la région qui s'étaient déjà engagés dans cette voie. Cette industrie apportera à notre ville une nouvelle substance, et nous permet d'envisager de nouvelles recettes fiscales, déclara-t-il. Il releva toutefois qu'à son avis il conviendrait, au cas où la maison en question déciderait définitivement de son implantation au Locle, de favoriser les travailleurs résidents. A ce propos, le porte-parole socialiste déclara qu'il faudrait peut-être dénoncer la convention datée de 1935, régissant le statut des frontaliers.

Pour sa part, M. Mercier (ppn) souligna que l'effort financier de la commune (estimé à 3 millions) était certes important mais se justifiait en face d'une telle occasion unique qu'il ne fallait en aucun cas laisser passer.

Même son de cloche du popiste Ch. Débieux qui releva qu'en fonction de l'évolution économique de la région, un effort particulier devait être consenti. Il regretta par contre la systématique des milieux industriels de faire appel aux pouvoirs publics pour implanter de nouvelles industries, reprochant à ces mêmes milieux de savoir faire jouer le jeu de la concurrence pour obtenir les meilleures conditions.

Il souhaita également que les salaires servis aux futurs employés de cette industrie supportent la comparaison avec ceux des autres régions du canton; car si ce n'était pas le cas, dit-il, nous n'attirerions alors que des immigrés ou des frontaliers.

Il engagea enfin le Conseil communal, comme l'avait déjà relevé le représentant socialiste, à revoir le problème de la répartition des impôts des frontaliers. Un problème vieux de huit ans, ajouta-t-il.

DE NOUVELLES FORCES

M. Brandt (rad.) vit dans l'arrivée possible de cette nouvelle industrie la possibilité d'une extension certaine de l'activité économique de la région. Des forces nouvelles, de nouveaux habitants, signifient également l'augmentation des recettes fiscales, déclara-t-il. Il exprima enfin le souhait que la ville du Locle n'engage pas d'importantes dépenses avant que la firme ne ratifie définitivement l'accord relatif à l'implantation d'une succursale au Locle, non sans avoir soulevé à son tour le problème du partage des rentrées fiscales avec les frontaliers.

RELEVER UN DÉFI

M. Felber, président de la ville, souligna qu'il s'agissait lors de cette séance, tout d'abord de ratifier une petite transaction – un échange de terrain – permettant de faire comprendre à l'entreprise désireuse de s'établir au Locle que tout était paré, sans pouvoir assurer les habitants de la région de la venue certaine de la firme allemande.

«Il s'agit toutefois d'un défi, releva-t-il; celui de vouloir faire retrouver à la ville du Locle une nouvelle dimension offrant davantage de sécurité dans le domaine de l'emploi et davantage de bien-être. Car, poursuivit-il, la qualité de la vie est aussi en jeu et une telle entreprise peut, non seulement résoudre nos problèmes locaux, mais aussi les difficultés régionales. Toute notre région se trouverait renforcée».

AU LOCLE, TOUT EST PRÊT !

M. Felber se déclara conscient des problèmes posés par les frontaliers. «Je ne puis vous affirmer qu'aucun de ces derniers ne travaillera dans l'entreprise, releva-t-il, mais nous demanderons au Conseil d'Etat que la priorité soit accordée au personnel résident». Il souligna cependant que seule la Confédération pouvait dénoncer l'accord de 1935 et salua au passage les efforts que M. Dobler – «M. Relance» – avait déployés en faveur de ce projet. «Dans celui-ci réside une réponse à la dépopulation et correspond aux intérêts de la ville», souligna-t-il.

A l'unanimité, le rapport de l'exécutif concernant l'implantation d'une nouvelle industrie au Locle, assorti d'une demande de terrain fut accepté. Aux dirigeants allemands maintenant de décider. Au Locle, on est paré !

Assemblée générale de la crèche «Les Diablotins»

Une institution dont l'utilité est incontestable

Il y a quelques jours s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la crèche «Les Diablotins». Le rapport détaillé de l'exercice 1979, présenté par Mme Riedweg, présidente, a prouvé une nouvelle fois l'utilité de cette institution. En effet comme toujours, les cas sociaux sont nombreux et la crèche permet d'apporter la solution à beaucoup de problèmes difficiles. En novembre dernier, les petits pensionnaires de l'ancienne pouponnière des Brenets sont venus se joindre aux diablotins. De ce fait, la maison abrite maintenant une septantaine d'enfants dont une douzaine de nourrissons.

M. Arber, trésorier, a présenté les comptes de cette institution qui s'équilibrent, grâce aux dons généreux reçus au cours de l'année, à la collecte et aux contributions substantielles des industriels. Chacun doit être remercié des efforts entrepris pour assurer la bonne marche de la crèche.

Par ailleurs, il est à noter le geste de la maison Dixi SA qui a fait don d'un important lot d'armoires-vestiaires dont les «Diablotins» avaient besoin en raison de la nouvelle organisation mise en place à la suite de l'arrivée des ex-pensionnaires brenassiers.

Mmes Nardin et Faessler, vérificatrices des comptes, ont approuvé ces derniers en remerciant le caissier.

Pour l'année 1980, le comité sera présidé par Mme Charles-Louis Huguenin. (sp)

Au Tribunal de police du district

Vendre de la drogue pour gagner de l'argent

C'est une nouvelle fois pour des affaires de drogue qu'a été retenue la majeure partie de l'attention du Tribunal du district, qui siégeait jeudi après-midi à l'Hôtel judiciaire, sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Pislor fonctionnant comme greffier.

A. E. tout d'abord, a consommé de la drogue. Certes pas beaucoup mais ce qui n'empêche pas qu'elle a commis une infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Elle a été condamnée à 10 jours d'emprisonnement avec sursis durant un an, et au paiement de 30 francs de frais.

R. B. ensuite, un homme d'un âge que l'on pourrait tout de même qualifier de raisonnable, 38 ans, est également prévenu d'avoir consommé des drogues douces. Fumeur occasionnel et modéré, il est condamné à 100 francs d'amende et au paiement de 110 francs de frais.

CONSOMMATEUR MAIS AUSSI VENDEUR

Le cas de M. G. est plus grave. Non seulement il a consommé des produits dérivés du cannabis, mais il en a acheté et surtout vendu. «A des gens qui avaient plus de 20 ans», affirme-t-il. Il a déjà subi une peine préventive de privation de liberté de 11 jours. Ressortissant français, il avoue s'être livré à ce commerce illégal uniquement pour gagner de l'argent, car sa situation financière n'est pas des plus stables.

Le président du tribunal l'a condamné à 45 jours de prison, sous déduction de 11 jours de peine préventive, et à l'expulsion de Suisse durant 5 ans. Ces deux mesures étant toutefois assorties d'un sursis, portant sur un délai d'épreuve de trois ans.

Par ailleurs, M. G. s'est fait confisquer et détruire les quelque 85 grammes de drogue qu'il détenait, et 870 francs seront dévolus à l'Etat; cette somme représente le produit obtenu des ventes. Enfin, il devra s'acquitter du paiement des frais s'élevant à 330 francs.

AUTRES AFFAIRES

Prévenu d'ivresse au volant, D. W. a été condamné à 7 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans. Les frais se montent à 230 francs.

G. P. devra s'acquitter d'une amende de 20 francs et paiera 10 fancs de frais, pour ne pas avoir arrêté le moteur de son bus, tandis qu'il avait quitté son véhicule.

E. P. avait heurté un piéton avec sa voiture. Celui-ci n'avait absolument pas pris garde au trafic et s'était élancé sur une chaussée rendue glissante par des chutes de neige mouillée. La conductrice a démontré qu'elle avait pris toutes les précautions afin d'éviter le choc. Elle a été libérée et les frais ont été mis à la charge de l'Etat. (jcp)

tribune libre • tribune libre

DOUTES ABSTRAITS

L'art, mes cochons, ça pullule tant ces temps-ci dans la région, qu'il a fallu ouvrir de nouveaux «arts-centres» dans le canton. On y voit de tout, mais surtout de l'abstrait, techniques pures ou mixtes, avec ou sans titres. (...) Devant tant de subtils chefs-d'œuvres (on n'est pas des brutes), le spectateur ou (ce qui est déjà mieux) l'acheteur potentiel, ne manque pas de se faire un devoir de «pénétrer» la toile (prenant garde de ne pas faire grincer le parquet), ses sens en émoi étant saisis, comme il se doit en pareil cas, d'un engouement quasi-mystique.

Tel un tantra, la toile lui révèle alors sa substantielle moelle. Fort de cette illumination, il passe à la toile suivante, au vernissage, à la galerie suivante, etc.

Parfois, par accident, passe un péquenot qui, se fourrant la main dans la poche, et se grattant... la tête remplie d'un solide bon sens (que même les écologistes lui envient) doit se dire:

– Ben ! ça doit en faire des kilos de peinture, tout ces mètres carrés de toiles !

A la sortie, il se pourrait qu'il surprenne (toujours par accident) quelques propos évanescents:

– T'as aimé ?

– Ouais, la toile du fond, là ç'est vachement équilibré, question couleurs, et pi surtout la juxtaposition des surfaces, pi sur le plan des formes, on sent qu'le peintre a pas mal réussi à résoudre son problème, y'a comme une extérioristion émotionnelle, j'arrive pas bien à expliquer ! ! !

– D'toute façon, y'a rien à expliquer, ça s'passe ou ça s'passe pas, on aime ou on n'aime pas !

– Ouais, c'est clair.

Ce qui compte, c'est que l'exposé prenne son pied et fasse ses comptes. Pour l'expo suivante, je souhaite qu'il y ait du pinard avec du fromage, et un arrière-fond de reggae.

Jean-Claude Meier, Le Locle

mémento

Le Locle

Casino-théâtre: samedi 20 h. 30, soirée de l'Echo de l'Union.
Casino: samedi 17 h., dimanche 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30 Airport 80.
Le Perroquet: bar-dancing.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Philippin, samedi, jusqu'à 21 h., dimanche de 10 h. à 12 h. et de 18 h. à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.
Planning familial: Tél. 23 56 56.
Consultations conjugales: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

communiqués

Eglise évangélique libre: Le Brésil, un immense pays qui représente presque la moitié de l'Amérique du Sud ! C'est un monde où se côtoient diverses ethnies et civilisations, richesses et pauvreté extrême. Au nord-est, justement où règne le dénuement, l'Alliance missionnaire évangélique fait un travail depuis quelques années. Une des missionnaires, Mlle Senti, sera parmi nous dimanche soir et parlera de la place de l'Evangile dans un tel contexte.

Bienvenue aux délégués de la Société cantonale neuchâteloise de tir

C'est au Locle que se dérouleront aujourd'hui les assises de la Société cantonale neuchâteloise de tir, forte de près de 13.000 membres. Pour les représenter, quelque 150 délégués siégeront cet après-midi à la salle du collège Jehan-Droz.

Nous souhaitons à tous les participants la plus cordiale bienvenue, persuadé que dans la Mère-Commune des Montagnes neuchâteloises leurs débats seront fructueux et se dérouleront sous les meilleurs auspices.

Un ordre du jour très chargé attend les délégués qui viendront de tout le canton. A l'issue de l'assemblée, ceux-ci prendront part à un vin d'honneur offert par la commune.

Durant ces assises, il est à noter que pour la première fois, à l'initiative du comité cantonal neuchâtelois, les tireurs qui ont réussi durant 34 ans d'obtenir aussi bien la mention lors des tirs en campagne que lors des tirs militaires, recevront la maîtrise romande en campagne. 32 tireurs se verront remettre cette distinction qui consacre de très fins guidons. (Imp.)

Importantes options du Conseil général de La Chaux-du-Milieu

Plus d'un million de crédit pour l'épuration des eaux

Réuni la semaine dernière au bâtiment communal, le Conseil général que présidait M. Louis A. Brunner, a mis près de quatre heures pour venir à bout d'un copieux ordre du jour dont plusieurs points ne manqueront pas, selon les décisions prises, de marquer l'avenir de la commune.

C'est tout d'abord à l'unanimité que les conseillers adoptent un arrêté octroyant la somme de 5630 francs pour la pose de vitraux du peintre Lermite au temple. Cette somme représente la moitié des frais de serrurerie, l'autre moitié étant à la charge de la paroisse. L'inauguration de ces vitraux a déjà été fixée au 28 juin prochain.

Un deuxième arrêté, également adopté à l'unanimité, autorise l'achat, rendu nécessaire pour l'aménagement des abords de la station de pompage de La Porte-des-Chaux, de 184 mètres carrés de terrain appartenant à M. J.-F. Faivre, au prix de 7 francs le mètre carré. L'exécutif sollicite ensuite un crédit de 110.000 francs pour la réfection du collège.

NOMINATION D'UNE COMMISSION

C'est M. Cl. Zill (CC) responsable des bâtiments, qui donne quelques précisions au sujet des projets de rénovation. Ainsi, la grande salle, les salles de classe, les corridors, la salle de musique notamment seront remis en état et rafraîchis dans le courant de l'été.

Une telle dépense n'a pas manqué de soulever bon nombre de questions de la part des conseillers au sujet du financement, mais aussi et surtout du choix des matériaux, et de la surveillance des travaux. A cet effet, une commission a été nommée, formée de MM. Paul Nicolet, Eddy Schœpfer et Jean-Bernard Vuille.

Le crédit est ensuite adopté à l'unanimité.

UNE CHARGE ANNUELLE DE 40.000 FRANCS

Une autre demande de crédit est encore présentée au législatif, à propos de l'épuration des eaux.

Au terme des études entreprises, qui ont permis de voir finalement le coût de l'opération ramené à des proportions acceptables, il est temps de passer à la réalisation du projet. Un projet qu'a détaillé M. Willy Challandes (CC), responsable des Travaux publics, et qui est devisé à 1.518.000 francs. Le mode de financement est précisé par M. B. Vuille, président du Conseil communal. Il faut retenir que l'introduction d'une taxe d'épuration est envisagée sous une forme qui reste à définir, afin de réduire au maximum la charge supplémentaire occasionnée à la commune et estimée à 40.700 francs par an.

Après avoir appris qu'une visite d'installations existantes sera organisée, les conseillers généraux, une nouvelle fois à l'unanimité, adoptent le crédit sollicité de 1.518.000 francs.

M. Cl. Zill (CC) reparle ensuite du projet d'un promoteur désirant construire deux immeubles de six logements chacun à La Forge, d'où la nécessité, pour poursuivre les démarches dans ce sens, de modifier le plan d'aménagement de la zone concernée.

DU TRAVAIL EN PERSPECTIVE

Photo-montage à l'appui, M. Paul Nicolet émet des critiques à l'adresse du projet, suivi en cela par M. Eddy Schœpfer, qui souhaite que le développement de la localité se fasse de manière plus harmonieuse. Ainsi quelques propositions d'urbanisme sont suggérées par M. Nicolet, qui amèneront le président de commune à proposer alors la réouverture du dossier du plan d'aménagement pour sa révision.

Donc du pain sur la planche des conseillers généraux de la prochaine législature puisque, comme le relevait M. Louis A. Brunner en fin de séance, le prochain rendez-vous, fixé au 17 mars, est l'assemblée communale chargée d'établir la liste des candidats aux élections de mai. (jv)

NAISSANCE

YANN ET MATHIAS
ont la joie d'annoncer
la naissance de leur petite sœur

MANON

Maternité de l'Hôpital
de 2740 MOUTIER
Tél. (032) 93 61 11

Daniel et Madeleine BICHSEL
Midi 17a - Le Locle

Vous cherchez une robe FUTURE MAMAN
forme jeune, couleur mode, vous la trouverez chez
Chrys
LA BOUTIQUE JEUNE pour
LES GRANDES TAILLES 40 à 60
Avenue Léopold-Robert 4 - Tél. (039) 23 04 53
(entre la petite poste et Perroco)
(Encore de nouveaux arrivages de robes de printemps, en toutes tailles)

OFFRES D'EMPLOIS

Etes-vous un « spécialiste en assurances » et avez-vous l'expérience pratique du service externe ?

Le cas échéant, vous possédez déjà deux qualités requises pour devenir

agent général

de notre future agence de La Chaux-de-Fonds

Vous aimez, d'autre part, devoir vous surpasser, appréciez une activité exigeante certes, mais intéressante à plus d'un titre, et vous avez enfin des aptitudes et du plaisir à entretenir de bonnes relations d'affaires avec les administrations et entreprises de la région.

Alors, nous vous offrons une réelle chance; n'hésitez pas plus longtemps, composez le numéro (061) 22 40 40 et demandez Monsieur Serge Bassin, Directeur. Il se fera un plaisir de vous en dire davantage.

La Bâloise
Compagnie d'Assurances

Direction du Service externe, Aeschenvorstadt 41, 4002 Bâle.

Restaurant du Musée
Daniel-JeanRichard 7
Tél. (039) 22 27 19
La Chaux-de-Fonds

Ce soir
JAMBON - RÖSTIS
Fr. 9.50

Dimanche
FILETS MIGNONS
NOUILLETTES
SALADE
Fr. 14.—

AUX ROCHETTES
Cuisses de grenouilles
Téléphone (039) 22 33 12

CAFÉ DU GLOBE
Ce soir
croûtes aux champignons
maison - salade - Fr. 9.50
Ambiance avec Jacky et sa guitare

A louer pour fin mars
SYMPATHIQUE APPARTEMENT
de 1½ pièce + cuisine + bain + chambre-haute et cave, tout compris, 280.- seulement. 1 même avec 2½ pièces, Fr. 367.-
S'adressez c/o M. SIEGRIST, Bouleaux 11, rez-de-chaussée, tél. (039) 26 96 25.

A louer pour fin mars
SYMPATHIQUE APPARTEMENT
meublé de 1½ pièce + cuisine + bain + chambre-haute et cave. Tout compris, seulement Fr. 320.-.
S'adressez c/o SALCE, Bouleaux 13, au 2e étage, tél. (039) 26 05 61.

Conférence publique

Mardi 11 mars 1980 à 20 h. 15 à l'aula de l'Ecole professionnelle commerciale (SSEC), Serre 62

LE PSYCHIATRE ET LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI
par le Dr C. Cherpillod

Organisation:
Commission scolaire

A louer pour tout de suite ou à convenir
APPARTEMENT
sis aux Bois se composant de 3 chambres + cuisine + bain + dépendances, Fr. 280.-
S'adressez c/o Jos. Jeanbourquin, Les Bois, tél. (039) 61 12 39.

Cherche
MAISON
de un à plusieurs appartements.
Situation tranquille, si possible avec jardin.
Ecrire sous chiffre PA 6095 au bureau de L'Impartial

PIÈCES MONNAIE ARGENT
Je paye

Fr. 15.-	pour	Fr. 5.-
Fr. 10.--	pour	Fr. 2.--
Fr. 5.--	pour	Fr. 1.--
Fr. 2.50	pour	Fr. -.50

Galerie de l'Atelier, Versoix 4, La Chaux-de-Fonds, Tél. (039) 23 04 04

Gentilles
sommelière
et
fille de comptoir
sont cherchées.
Possibilité d'apprendre l'allemand.
Familienhotel Rigi, 6405 Immensee, tél. (041) 81 11 61.

A vendre
APPARTEMENT
moderne 3½ pièces, garage, jardin, situation exceptionnelle.
Ecrire sous chiffre PF 6096 au bureau de L'Impartial

ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA»
dès maintenant à
LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 31
Tour du Casino
Tél. (039) 23 22 14
au LOCLE
Pont 8
Tél. (039) 31 14 44

Publicité intensive - Publicité par annonces.

BOBST

Fabrique de machines et d'équipements pour le cartonnage et les arts graphiques cherche pour son service de contrôle qualité électrique-électronique, à Mex, un

ingénieur

en électronique en qualité d'

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour le développement de programmes de test et de maintenance de nos équipements électroniques.

Nous demandons quelques années d'expérience en électronique digitale et en informatique, la connaissance des microprocesseurs, la maîtrise de la programmation en langages assembleur et évolué, la connaissance de l'anglais technique.

Nous offrons une activité très variée dans une ambiance de travail agréable.

Horaire libre — Restaurant d'entreprise.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum vitae détaillé et copies de certificats à **BOBST S.A., réf. 606.3, case postale, 1001 LAUSANNE, tél. (021) 25 01 01**

Désirez-vous

CHANGER DE PROFESSION

Cherchez-vous un emploi indépendant et stable?

Si vous avez le sens des affaires et des responsabilités, nous vous offrons un revenu garanti et des possibilités de gain à la hauteur de vos capacités.

Pour plus de renseignements, écrire sous chiffre EM 6130 au Bureau de L'Impartial.

Hôpital de zone Nyon
souhaite engager

physiothérapeute-responsable

ainsi qu'une

sage-femme

Pour les deux postes:
- Entrée: 1er mai 1980 ou date à convenir
- Nationalité: suisse ou permis B / C.

Faire offres complètes (curriculum vitae, copies de diplômes et certificats) au Département du Personnel, Hôpital de zone, 1260 Nyon

---

SALSOMAGGIORE TERME
vacances santé

Station thermale près de Parme renommée pour ses eaux très riches en iode. Excellents résultats dans le traitement de:
* **rhumatisme, arthrose** * **affections du nez, de la gorge et des bronches**
* **surdité rhinogène** * **affections gynécologiques**

170 très bons hôtels et pensions, les plus modernes installations de cure, vastes parcs, sports, manifestations culturelles, divertissements, excursions.

Pour tout renseignement et documentation: **TERME S.p.A. I-43039 Salsomaggiore - Tél. 0524/78201 - Télex 530639** ou bien: **ENIT - 3, rue du Marché - 1204 Genève**

SALSOMAGGIORE - TERME
10 départs en 1980
Ex.: 15 jours, tout compris: Fr. 1170.—, hôtel très bonne catégorie

Veuillez me faire parvenir votre brochure « Salsomaggiore »

NOM: Prénom:

Rue: No:

No postal et lieu: No tél.:

VOYAGES-CLUB MIGROS - 3, rue du Prince, 1204 Genève - Tél. (022) 28 65 55

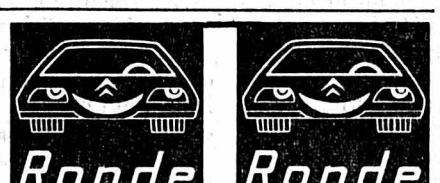

Ronde VEND: EXPERTISE GARANTIE

Fiat 128 4 p.
32000 km Fr. 6200.-

Citroën 2 CV
orange Fr. 2700.-

Toyota Hiace
38000 km Fr. 8400.-

2300 La Chx-de-Fds
039 - 23 54 04
Fritz-Courvoisier 55

2300 La Chx-de-Fds
039 - 23 54 04
Fritz-Courvoisier 55

L'IMPARTIAL
En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre compagnon!

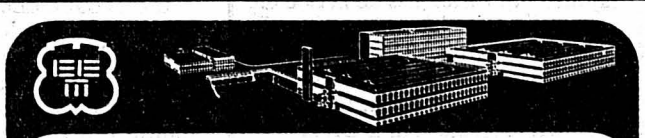

Pour notre service de comptabilité industrielle, nous cherchons un

employé de commerce (adjoint)

sachant travailler de manière indépendante et à même de seconder le responsable de ce secteur.
Notre futur collaborateur,
- âgé de 20 à 40 ans
- ayant un esprit d'initiative, d'analyse et de précision, ainsi qu'un bon contact humain,

sera principalement chargé du suivi des éléments de gestion, tels que:
- prix de revient
- contrôle budgétaire, taux horaires, etc.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres accompagnées de la documentation usuelle à notre service du personnel, 2074 Marin / NE, tél. (038) 35 21 21

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
DERBY SWISSONIC

Assises de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz

«Folle avoine»: la guerre est déclarée...

Surproduction laitière, engorgement du marché des bestiaux, importations de fourrages, revenu moyen du paysan, lutte contre l'agro-business et les épizooties: chaque assemblée agricole finit par s'identifier comme une jumelle à la précédente. L'épouvantail de la ruine, agité invariablement dans les six districts du canton, possède maintenant son fauteuil réservé au premier rang. Il est admis par le monde paysan qui le craint sans, finalement, avoir la possibilité de l'immoler.

Quelques-uns pourtant tirent la sonnette d'alarme, se redressent sous le poids de la menace et disent ce qu'ils ont sur le cœur. M. Willy Boss a fait part de son pessimisme le plus noir en évoquant les importations fourragères qui ont rapporté plus de 340 millions sous forme de taxes à la Confédération. D'autres participants à cette assemblée présidée par M. Bourquin ont également actionné la sirène: que font nos organisations agricoles ? Ont-elles la possibilité de défendre nos intérêts ? A ces questions, le conseiller d'Etat Jacques Béguin a répondu avec toute la sérénité qu'on lui connaît.

Les importations qui permettent la production industrielle de bestiaux doivent être diminuées, car plus d'un million de tonnes de céréales sont entrées dans notre pays l'an dernier. Il s'agirait peut-être de créer un marché du foin en Suisse pour couper l'herbe sous les pieds des importateurs, tout en donnant une suite favorable à la proposition d'imposer un rationnement des fourrages. A noter, comme l'a fait remarquer le chef du Département de l'agriculture, qu'un tiers des aliments importés provient des pays du tiers monde: un comble ! Mais les discours ne suffiront pas, pour maintenir les exploitations de type familial face à l'agro-industrie. C'est aux organisations agricoles de se battre afin d'introduire une diminution des importations. Toutefois, la sacro-sainte liberté du commerce ne permettra peut-être pas d'imposer un dirigisme fédéral aux entreprises qui vivent de l'importation, devait conclure le conseiller d'Etat Béguin.

A ce tableau sombre, le représentant du gouvernement cantonal ajouta tout de même une touche de bleu-vert, la couleur des billets de 100 fr. qui seront remis dans un proche avenir aux agriculteurs, pour chaque hectare exploité dans des terrains difficiles. Projet séduisant qui coûtera 200 à 300.000 fr. au canton et dont la réalisation dépendra finalement de l'attitude de la Confédération qui désire diminuer ses subventions...

FOLLE AVOINE: LA GUERRE

L'importation de semis français a causé une prolifération d'une mauvaise herbe , la folle avoine qui s'apparente à la famille des graminacées. Le président Bourquin a demandé aux membres de la Société d'agriculture de lui livrer un combat sans merci, avec des insecticides sélectifs (et coûteux). Il s'agira de ne point se faire envahir, car c'est un fléau qui nuirait gravement au rendement des terres agricoles.

Le comité, avec de gauche à droite, MM. Veuve (secrétaire-caissier), Bourquin (président) et Hutmacher (gérant). (Photo Impar-Charrère)

Mis à part les problèmes évoqués plus haut, M. Bourquin s'est félicité de la qualité des céréales récoltées durant l'année dernière. Même constat pour la production fourragère, très satisfaisante. En outre, le maïs a atteint une maturité rarement égalée au Val-de-Ruz. Présenté par le gérant, M. Hutmacher, les comptes de l'Office commercial bouclent par un bénéfice net de 23.000 fr. environ. Ceux de la société se soldent aussi par un excédent de recettes atteignant 480 fr.

En cours d'assemblée, trois domstiques de campagne ont été remerciés pour leur fidélité. Il s'agit de Mme Liliane Schumacher, de MM. Victor Geiser et Arnold Etter. En outre, comme la société a été fondée en 1882, le centenaire sera fêté prochainement dans les règles de l'art. Un comité composé de MM. Corbaz, Veuve, M. Challandes, Brandt, A. Challandes, Maridor et Contesse a été chargé de préparer cette manifestation. Les représentants à l'UCAR seront MM. A. Bourquin (président), G. Hutmacher (gérant), G. Tanner, G. Guinand, T. Brandt, M. Maurer, M. Tanner et O. Wälti. Un repas servi à l'Hôtel-des-Communes a mis un terme à cette longue assemblée. (jjc)

CHÉZARD-ST-MARTIN

Dernier concert de la saison

Fixé à 17 heures dimanche, ce concert a connu un beau succès. De nombreux auditeurs sont venus applaudir Gloria Floreen aux clavecin et orgue et Eric Weber à la flûte. Ils excellèrent dans l'exécution de tout un programme de musique ancienne. Ils gratifièrent généreusement l'assemblée, sans se faire prier, d'un mouvement supplémentaire.

Les musiciens étaient ensuite reçus à la cure, avec les auditeurs désireux de prolonger le charme de ce dernier concert. (ghf)

Résultat des comptes pour l'exercice 1979

Un boni au lieu de 16 millions de déficit

La Chancellerie d'Etat a publié hier un communiqué sur les comptes de l'Etat pour 1979. On y lit qu'avec un excédent de revenus de 299.825 francs au compte de fonctionnement, alors que le budget laissait prévoir un excédent de dépenses de plus de 16 millions, le résultat de l'exercice 1979 peut être qualifié de favorable. En effet, les comptes sont à nouveau équilibrés.

L'amélioration est due aux recettes fiscales qui ont progressé de 6% d'un exercice à l'autre alors que les charges ont été maîtrisées et restent inférieures aux montants budgétés.

La politique d'encadrement des dépenses menée par le gouvernement ainsi qu'une conjoncture économique, qu'on peut qualifier de bonne malgré des événements internationaux souvent déroutants, ont permis de normaliser le ménage courant de l'Etat.

Cette situation saine des finances cantonales permettra d'envisager plus sereinement la perspective de devoir supporter une part des difficultés financières de la Confédération.

La part du canton à des recettes et des subventions de la Confédération s'est accrue en fonction des critères de péréquation financière intercantonale.

Les investissements réalisés ont été plus importants que durant l'exercice précédent, et les programmes fixés au budget ont généralement été atteints.

Clôture du compte administratif (comptes ordinaire et extraordinaire)

RESULTAT

Comptes 1978	Budget 1979		Comptes 1979 Charges	Comptes 1979 Revenus
		Compte ordinaire (de fonctionnement)		
364.688.077,98	384.850.500,00	Total des charges	382.902.213,17	
361.357.204,54	368.074.000,00	Total des revenus		383.202.038,84
3.330.873,44	16.776.500,00	Excédent des charges		
		Excédent des revenus	299.825,67	
		Compte extraordinaire (des investissements)		
25.186.416,45	32.299.000,00	Total des dépenses	31.835.258,00	
6.499.037,15	12.331.000,00	Total des recettes		12.892.049,55
18.687.379,30	19.968.000,00	Investissements nets		18.943.208,45
		Financement		
18.687.379,30	19.968.000,00	Investissements nets	18.943.208,45	
27.141.821,35	26.007.000,00	Amortissements (autofinancement)		26.131.654,45
3.330.873,44	16.776.500,00	Excédent des charges du compte ordinaire		
		Excédent des revenus du compte ordinaire		299.825,67
	10.737.500,00	Insuffisance de financement		
5.123.568,61		Excédent	7.488.271,67	

Les recettes courantes ont permis de financer la totalité des dépenses de fonctionnement et des investissements. Un excédent de financement en est même résulté qui a permis de réduire quelque peu l'endettement de l'Etat.

COMPTE ORDINAIRE (de fonctionnement)

Ce compte groupe les charges et revenus périodiques et courants. Les charges annuelles de consommation sont représentées par des salaires, des achats de biens et de services, des subventions, des subsides et des amortissements. Avec un excédent de revenus de 299.825 francs le résultat présente une amélioration de 17 millions de francs environ par rapport aux prévisions budgétaires et de 3,5 millions de francs par rapport aux comptes de 1978.

COMPTE EXTRAORDINAIRE (des investissements)

Ce compte groupe les recettes et les dépenses nécessaires à l'achat, à la création ou à l'amélioration de l'infrastructure publique. Le total des investissements correspond aux estimations budgétaires. Par rapport à l'année 1978, il augmente de 25%.

FINANCEMENT

L'autofinancement représenté par les amortissements et l'excédent de revenus s'élève à 26,4 millions de francs. Il permet de couvrir le montant net consacré aux investissements qui s'élèvent à 18,9 millions de francs et de réduire quelque peu l'endettement à moyen et long terme.

(comm)

Voir autres informations neuchâteloises en page 9

Moins d'accidents de la circulation en 1979

Sastisfaction. Le cap des accidents de la circulation l'année dernière n'a pas dépassé les «2000», puisque la police cantonale a enregistré 1951 accidents, soit 146 ou 6,962% de moins que l'année précédente où en 1978 on avait enregistré 2097 accidents. C'est un fait à relever, car depuis une dizaine d'années, le nombre variait toujours entre 2018 et 2614.

Comme c'est généralement le cas, les jours les plus néfastes sont le samedi et le vendredi où l'on enregistre respectivement 320 et 310 accidents. Quant aux heures les plus défavorables, elles se situent entre 17 h. et 18 h. (201 accidents (et 18 h. et 19 h. (160).

Malheureusement, il y a davantage de blessés: 794 contre 746 en 1978, soit 6,434%. Cet accroissement concerne plus particulièrement les conducteurs et passagers des voitures. Pour les conducteurs d'auto, c'est une augmentation de 10,729% que l'on doit enregistrer et pour les passagers, c'est un surplus de 26,900%.

Par contre, et cela est réjouissant, il y a moins de cyclomotoristes blessés et moins de piétons. 10,576% de moins pour les premiers et 13,333% pour les piétons. Mais il faut aussi préciser que 40% des personnes blessées ne le furent que légèrement.

Deux tués de moins en 1978, c'est-à-dire 38 pour 40 en 1979. Parmi ces personnes tuées, quatorze sont des piétons, dont 9 âgés de plus de 65 ans.

Le district de Neuchâtel vient en tête avec 733 accidents en 1979 (37,571%), puis La Chaux-de-Fonds, 440 (22,553%), Boudry, 303 (15,530%), Le Locle 245 (11,020%0, Le Val-de-Ruz, 150 (7,688%) et enfin le Val- de-Travers, 110 (5,638%).

CAUSES PRINCIPALES

Les causes principales d'accidents sont d'abord une violation de la priorité, 392 en 1979 pour 414 en 1978; la vitesse, 382 contre 335 en 1978; l'ivresse, 201 (203); la distance entre les véhicules mal observée, 143 (235); l'inattention, 133 (152) et une signalisation mal respectée, 127 (114).

L'ivresse au volant a ses conséquences avec 201 accidents contre 203 en 1978. Il y eut dans ces cas 134 blessés, cinq de moins que l'année précédente, et cinq tués, soit quatre de moins. Si la statistique démontre qu'il y a moins d'accidents dus à l'ivresse, en revanche les cas d'ivresse au volant (sans accident) sont en augmentation: 90 en 1979 pour 53 en 1978, c'est-à-dire une augmentation de 69,811%.

251 permis de conduite ont été retirés pour une durée de 2 à 15 mois (235 en 1978), quinze pour une période indéterminée et un définitivement.

Enfin, relevons que 28 accidents (14 blessés et 3 tués) ont été recensés sur les tronçons des autoroutes Saint-Blaise - La Neuveville et Serrières - Areuse. En 1978, il avait été dénombré 37 accidents qui firent 12 blessés et un tué. (rd)

L'ASUAG tend une perche

Reprise totale chez Varac SA dès lundi

Varac S.A. fabrique de boîtes de montres aux Geneveys–sur–Coffrane dont on avait évoqué les difficultés il y a quelque temps, vient de redresser sa situation après une phase délicate.

C'est par le biais d'accords intervenus grâce à General Watch Co S.A. groupe du produit terminé de l'ASUAG, que cette entreprise a pu s'en sortir.

Plusieurs détails restent encore à régler, affirme-t-on à la direction de la fabrique, mais dès lundi, ce sera la reprise des activités en plein !

Après quelques mois de chômage sporadique, c'est une heureuse nouvelle pour les travailleurs de cette entreprise, capable et bien équipée.

Indépendante depuis l'année dernière, elle avait fait partie du groupe Wong, l'industriel bien connu dans nos régions...

R. Ca.

Neuchâtel

Jazzland: samedi, 17-2 h.
Musée d'histoire naturelle: fermé.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Cart, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue. Tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le seigneur des anneaux; 17 h. 45, Le dernier tango à Paris.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, On a volé la cuisse de Jupiter; 17 h. 15, Xica da Silva.
Bio: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Vol au-dessus d'un nid de coucou.
Palace: 15 h., 20 h. 30, Don Giovanni.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Kiss contre les fantômes.
Studio: 15 h., 21 h., SOS danger uranium.

CORTAILLOD

Galerie Jonas: expos. Jean-Marc Besson, 14 h. 30 - 18 h. 30.

Val-de-Travers

Noiraigue, Salle de spectacles, aujourd'hui, loto organisé par le Football-Club Noiraigue.
Couvet, Colisée: samedi, 20 h. 30, dimanche, 14 h. 30, 20 h. 30, La femme flic. Dimanche 17 h., Vacances meurtrières à Hong-Kong.
Couvet, dimanche, Central, 15 h. et 19 h. Loto de la Chorale.
Couvet, dimanche, chapelle, 17 h. 30, accordéon classique.
Les Verrières, dimanche, Grande Salle, 14 h.15, loto de l'USL
Môtiers, samedi, 16 h. et 20 h. Buffet de la Gare, loto des samaritains
Môtiers, Musée rég., Musée Rousseau, samedi, 14-17 h.
Travers samedi, 20 h.15 Annexe, soirée de la fanfare ; 23 heures, bal
Fleurier, Centre de rencontre: samedi, 14-22 h.
Fleurier: Le Rancho, dancing.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
SOS alcoolisme: tél. 33 18 90 et 61 31 81.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.

Médecin de service: samedi 18 h. à dimanche 22 h., Schmidt, Les Verrières, tél. 66 12 57.
Pharmacie de service: samedi 16 h. à lundi 8 h., des Verrières, tél. 66 16 46, dimanche de 11 à 12 h.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: tous les jours, 10-12, 14-17 h.,sauf vendredi après-midi et lundi.
Médecin de service: du samedi 12 h. au lundi 8 h.,Cabinet médical, Fontainemelon, tél. 53 49.53.
Pharmacie d'office: par tél., Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30, samedi, dès 16 h. 30 et dimanche dès 19 h.. Ouverte dimanche, 11-12 h.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Soins à domicile, samedi 8-9 h., tél. 53 15 31.
Ambulance: tél. 53 21 33.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier bardancing.
Fontainemelon, Halle de gymnastique, aujourd'hui, 20 h. 15, loto organisé par la Société de gymnastique.

FC LA CHAUX-DE-FONDS
STADE DE LA CHARRIÈRE
DEMAIN DIMANCHE à 15 heures
La Chaux-de-Fonds
Grasshoppers
Venez applaudir les frères Hermann, Sulzer, Berbig, opposés aux Morandi, Katic, Nussing, Mauron, etc., etc.,
Sportifs, plus que jamais, «Les Meuqueux» ont besoin de vos encouragements
Prix des places habituel
P 6956

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Agence générale de St-Imier

J.-P. Vorpe

Rue Baptiste-Savoye 62 tél. 039 41 41 55

informe sa fidèle clientèle qu'elle a pris possession de ses nouveaux locaux dans le Centre Commercial de St-Imier 1er étage.

Tout vient à point pour qui sait attendre. L'adage populaire est valable aujourd'hui pour les fidèles clients de La Mobilière. Désormais, grâce à l'initiative de ses responsables, l'agence de Saint-Imier disposera de nouveaux locaux, plus spacieux, plus confortables dans les murs du Centre commercial. Au coeur de la localité, La Mobilière connaîtra, à n'en pas douter, une activité accrue. Car il va sans dire que si les anciens apprécieront à sa juste valeur ce changement, les futurs clients, eux, ne manqueront pas d'être attirés par cette innovation. Des collaborateurs aux clients tout le monde y trouvera son compte.

Accès par l'escalier extérieur

De gauche à droite, M. Sandro Pezzoni, apprenti, Mlle Jacqueline Bühlmann, mandataire commerciale et Mme Danielle Calame, secrétaire

INCENDIE
VOL
DÉGAT D'EAU
BRIS DE GLACES
VÉHICULES À MOTEUR
RESPONSABILITÉ CIVILE
ACCIDENT
MALADIE

Jean-Paul VORPE
Agent général

Jean-Pierre BOURQUIN
Inspecteur de sinistres

A votre disposition pour le règlement de sinistres dans le cadre de l'Agence de Saint-Imier

Jean-Pierre ROULIN
Sonvilier
Tél. (039) 41 11 85

Rayon
Saint-Imier
Sonvilier
Renan
La Ferrière

Marc MONNAT
Sonvilier
Tél. (039) 41 40 87

Rayon
Villeret
Cormoret
Courtelary
Cortébert
Corgémont
Sonceboz

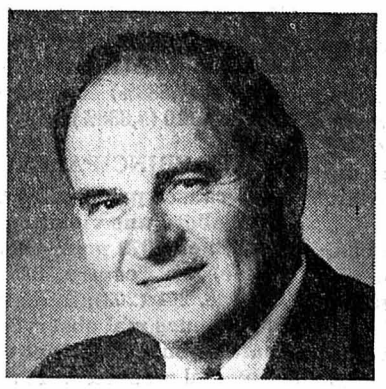

Roger JEANDUPEUX
Tramelan
Tél. (032) 97 45 52

Rayon
Tramelan
La Heutte
Péry-Reuchenette
Orvin
Plagne
Vauffelin
Romont (BE)

TOM and JERRY

Devant la Cour criminelle du Jura, à Porrentruy

Contradictions chez les témoins

Elles ne seront pas de trop les cinq journées prévues, la semaine prochaine, pour tenter de trouver la vérité dans le drame qui a coûté la vie à Rodolphe Heusler le 2 mars 1978. Les quinze témoins et deux experts qui ont défilé, hier, à la barre ne se sont pas avérés d'une grande utilité. Au contraire les témoignages contradictoires entendus pourraient bien rendre de mauvais services à la Cour criminelle du Jura appelée à trancher sur la culpabilité du meurtrier présumé André Rychen. En effet, d'aucuns ont vu Rodolphe Heusler se diriger vers son logis — seul dans sa voiture — vers 19 heures, d'autres à la même heure prétendent qu'il se dirigeait accompagné d'André Rychen vers l'Oiselier ou encore que vers 21 h. 30 la victime circulait en voiture dans Porrentruy. En début de soirée, la Cour criminelle a procédé à une descente et vue des lieux incriminés. Auparavant l'instance judiciaire, les parties plaignantes et accusées — sans oublier l'assistance — n'avaient pu cacher des sourires et des rires suite aux témoignages «populaires» de M. François L. et de «la Yeyette» (les connaisseurs apprécieront).

Composition de la Cour: président, Gabriel Boinay; MM. Hubert Comment, juge cantonal permanent; Mlle Frédérique Rais, Charles Wilhelm, Hubert Freléchoux, membres du Tribunal cantonal.

M. Albert Steullet, procureur de la République et canton du Jura; greffier, M. Jean-Claude Joset.

La diversité des témoignages entendus au cours de cette seconde journée font et feront encore sans aucun doute le jeu de la défense d'André Rychen. Imperturbable, n'esquissant jamais le moindre mouvement d'humeur, le meurtrier présumé s'est contenté d'écouter avec attention les dépositions. Son défenseur, M. Jacques Saucy, n'a, pour sa part, pas encore une fois jugé bon d'intervenir en posant des questions supplémentaires. Une tactique probablement mise au point pour remettre tout en question à l'heure des plaidoieries. Ces dernières, tout comme l'expertise psychiatrique, ne manqueront pas d'intérêt dans ce procès hors du commun qui pourrait devenir l'énigme de l'année. Tant il est vrai que la vérité et les mobiles du crime surtout, ne seront probablement jamais connus.

UNE CERTAINE FRAGILITÉ

Les moyens formels de preuve font défaut dans cette affaire. Même les deux experts (un du Service d'identification et un armurier) n'ont pu affirmer que des détails mineurs. L'armurier n'a pu certifier que le meurtrier d'Heusler se trouvait dans la même chambre que sa victime. Les douilles de revolver – et il l'a souligné – peuvent très bien avoir été déplacées. Le Service d'identification n'a pu que sommairement évaluer la distance séparant les deux seuls acteurs du drame de l'Oiselier. Cette fragilité de l'accusation est encore confirmée par les nombreux témoinages divergents. Le temps qui s'est écoulé depuis le 2 mars 1978 n'a pas arrangé les affaires. Même les policiers qui découvrirent la voiture d'Heusler près de l'Oiselier ne donnent pas la même version pour des détails de la plus haute importance. Un membre de la police locale affirme avoir vu Heusler se diriger contre son domicile vers 18 h. 50 le soir du drame. Un jeune homme effectuant du stop prétend avoir vu passer, vers 19 h. 05, Heusler et Rychen dans la voiture du premier cité. Enfin un sommelier promenant son chien a confirmé avoir aperçu Heusler circuler au volant de sa voiture en ville de Porrentruy vers 21 heures.

DU SPORTIF AUX AMOUREUX...

Les témoignages diffèrent aussi sur la présence ou non de la voiture d'Heusler près de l'Oiselier vers 19 heures. Un sportif, amateur de course à pied, qui s'entraînait en passant par là s'est déclaré surpris de la position de la voiture vers 19 h. 10. Une agricultrice du coin affirme ne pas avoir vu la BMW en question le jour du drame à 19 heures mais un jour auparavant vers 21 heures. Un gendarme de la police locale explique également qu'il n'a pas vu, lors de son passage vers 19 h. 30, de voiture près de l'immeuble désaffecté. Enfin M. François L. s'est retrouvé face à cette voiture lors de son passage dans la soirée tout en jurant contre les amoureux incapables de mettre leur véhicule à l'écart des routes ou chemins. Autant dire qu'une chatte aurait beaucoup de mal à y retrouver ses petits. Et pourtant la Cour criminelle du Jura devra trancher parmi ces déclarations ressemblant parfois à des fabulations extraordinaires pour punir ou acquitter André Rychen. Délicate mission que voilà.

Laurent GUYOT

Voir autres informations jurassiennes en page 27

Au Rotary-Club Les Rangiers

Commémoration d'un double anniversaire

Pour la première fois de son existence, le Rotary-Club Les Rangiers qui regroupe les territoires des districts de Porrentruy, Delémont, des Franches-Montagnes et de la ville de Moutier a tenu conférence de presse lundi soir. En effet, les responsables tenaient à détruire les fausses images qu'inspirent des clubs de service. Il s'agissait également d'informer le public des actions que le 75e anniversaire du Rotary-Club international et le 30e anniversaire du Club des Rangiers engendreront. Les journalistes ont également assisté à une réunion hebdomadaire du club suivie d'une conférence de M. Francis Erard, directeur de Pro Jura, sur le tourisme mondial et helvétique.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la réunion s'est tenue dans un établissement de La Caquerelle et non aux Rangiers. En fait, cela ne tenait qu'à une coutume bien établie une fois par an puisque normalement les Rotariens se retrouvent aux Rangiers proprement dit. Sous la présidence de M. Erwin Montavon – dont le mandat arrive à échéance à fin juin prochain – les membres du comité du club ont exposé brièvement les diverses activités et la marche d'un Rotary. Réunis sous la devise «des hommes de partout, unis pour servir», les Rotariens poursuivent plusieurs buts communs qu'ils habitent à New York, Porrentruy ou Nagasaki. Le but du Rotary, défini dans une brochure éditée à l'intention du 75e anniversaire, consiste «à encourager et à cultiver «l'idéal de servir» considéré comme base de toute entreprise honorable, et en particulier à encourager et à cultiver l'amitié, la probité, le servir et l'amour de la paix». Le Rotary est né le 23 février 1905 à Chicago, suite à l'idée de l'avocat Paul Harris. A l'heure actuelle, les clubs sont au nombre de 18.300 environ dans le monde (sauf dans les pays communistes) dont 110 pour la Suisse et le Liechtenstein. Les Rotariens (les femmes ne sont pas encore admises) sont environ 852.000 à travers le monde dont plus de 5000 en Suisse et au Liechtenstein.

ADMISSIONS SUR INVITATIONS

N'entre pas qui veut au sein d'un Rotary-Club. Les admissions sont effectuées après des invitations de membres actifs et pour autant que le métier du candidat ne soit pas déjà représenté au sein du club. Les Rotariens sont des hommes qui, dans leur profession, jouissent de pouvoirs de direction ou d'administration. Ils s'unissent dans le but de promouvoir des actions humanitaires. Annuellement, le Rotarien dépense parfois jusqu'à 2000 fr. pour permettre les nombreuses activités de son club. Une aide supplémentaire a été demandée pour cette année-anniversaire afin de réaliser une action de grande envergure, soit vacciner 6 millions d'enfants aux Philippines contre la poliomyélite. Sur le plan suisse, un des gestes sera l'envoi de médicaments au Sahel.

Le Rotary-Club des Rangiers est modeste, discret. Il compte quelque 50 membres. Son président actuel, M. Erwin Montavon, de Moutier, est secondé par M. Pascal Muriset, de Boncourt, vice-président, de M. Albert Steullet, de Moutier, secrétaire. De nombreuses autres personnes se chargent des différentes tâches du comité, telles que les bourses, les admissions, classifications, les actions internationales ou professionnelles, etc...

L. G.

A propos d'une salle de gymnastique et halle polyvalente à Fleurier

tribune libre

Volonté d'une politique constructive

tribune libre

Dans l'Impartial du 25 février 1980, M. Eugène Jeanneret a écrit: «la patinoire actuelle est frappée d'une interdiction d'agrandissement par le Tribunal fédéral» et il a mis le Conseil communal en demeure de faire lever cette interdiction avant le début des travaux. (...)

Dans l'«Arrêt de la IIème Cour civile du 8 février 1962 dans la cause Pauli contre la Patinoire artificielle du Val-de-Travers» auquel M. Jeanneret se réfère, cette soi-disant interdiction ne se trouve nulle part. Elle n'existe pas.

Par contre, il est vrai que, lors du rejet du recours Pauli, la Cour susmentionnée a dit: «l'intimée (donc la patinoire) ne saurait se considérer comme autorisée à multiplier ou intensifier les manifestations bruyantes».

Nous ne sommes donc pas devant un problème de construction, mais de relations entre voisins. C'est le bruit qui semble gêner les riverains. Il est possible que les usagers de la patinoire n'y aient pas toujours suffisamment pris garde. Mais le Conseil communal et la commission spéciale d'étude pour la construction d'une salle de gymnastique et halle polyvalente, – dont les soussignés sont membres – se sont penchés sur ce problème avec beaucoup d'attention.

Lors des matchs, qui prennent l'allure de fêtes populaires, l'enthousiasme, ou le dépit des spectateurs sont trop spontanés pour pouvoir être contrôlés. De même, lorsqu'il y a de la musique, en plein air, les sons ne sont pas contenus et se répandent aux environs.

En mettant joueurs, spectateurs et musique à l'intérieur d'un bâtiment, nous allons DIMINUER LE BRUIT à l'extérieur. Les murs et le toit vont constituer une isolation phonique.

C'est un premier point important.

Mais encore, les colonnes par lesquelles sont diffusées les informations et la musique seront changées. Dans le nouveau complexe les installations pourront être différentes, plus judicieusement conçues. Les sources sonores, mieux réparties dans l'ensemble, auront une intensité plus faible.

Ensuite, afin de tenir compte des interventions des riverains, les plans ont été modifiés. Les entrées de la patinoire ne seront plus au sud, mais au nord et à l'est. Les usagers, canalisés en direction du nord-est, passeront moins près des habitants qui se plaignent actuellement du bruit et donc les dérangeront moins. Le tourniquet, par lequel entraient les spectateurs, au sud, faisait du bruit. Il disparaîtra. L'espace situé entre la patinoire et les maisons qui sont au sud ne sera plus accessible aux véhicules, quels qu'ils soient, à l'exception, bien sûr, de ceux des bordiers. Seuls, les usagers de la salle de gymnastique pourront utiliser ce passages, à pied.

Toutes ces améliorations, très importantes, ne sont cependant possibles, pour des raisons financières, que si elles s'insèrent dans un ensemble qui permet la mise en application des lois et ordonnances fédérales relatives à l'éducation physique: (...)

- *«L'éducation physique est obligatoire dans toutes les écoles primaires, moyennes et professionnelles».*
- *«Les cantons sont tenus d'instituer l'enseignement obligatoire de la gymnastique et des sports au plus tard au début de l'année scolaire 1986».*
- *«Les cantons remettent à l'Office fédéral, d'ici au 31 décembre 1979 un plan général concernant les besoins en installations de sport, les dépenses et la réalisation par étapes en matière d'éducation physique».*

Pour répondre à ces exigences légales, dans les écoles concernées, il faut à Fleurier, deux nouvelles salles de gymnastique et de sport. Le besoin en a été reconnu par le département cantonal de l'Instruction publique.

Depuis le vote de la loi par les Chambres, en 1972, ce problème n'a cessé de préoccuper les autorités communales qui se trouvaient, dès lors, dans l'obligation d'envisager des dépenses nouvelles importantes. Ainsi, le projet que le Conseil général de Fleurier a accepté à la quasi-unanimité le 11 décembre 1979, et qui n'a pas fait l'objet d'un référendum, a été étudié longtemps et avec soin. Le conseil communal avait à régler d'abord un problème scolaire. Il s'y est appliqué avec beaucoup d'attention. Et il a fait d'une pierre, deux coups.

Parce qu'il a une vue d'ensemble des besoins de la commune, et pour répondre aux voeux d'une partie de la population, il a envisagé la couverture de la patinoire. En posant un tapis sur la dalle de béton, lorsque la saison du patinage est terminée, et en procédant aux aménagements adéquats, il devient possible de faire de la gymnastique dans d'excellentes conditions et de pratiquer des sports en salle. C'est ainsi que la patinoire devient halle polyvalente et qu'elle peut constituer une des salles de gymnastique et de sport dont les écoles et les sociétés sportives ont besoin. Ce point de vue a été admis par le département cantonal de l'Instruction publique, ce qui permet de bénéficier des subventions cantonales pour réaliser cet important ouvrage.

La salle de gymnastique est contiguë à la halle polyvalente et, dans cet ensemble, se trouve à l'ouest. Pourquoi cet emplacement?

La Confédération n'accorde sa subvention que si «la condition de la distance est respectée». Cela veut dire que les élèves des écoles concernées doivent pouvoir aller de leur collège à la salle de gymnastique, et vice versa, pendant une récréation.

Le délégué de l'Ofiamt, accompagné de représentants du département de l'Instruction publique, est venu à Fleurier le 28 août 1979 pour voir, sur place, si les dispositions mentionnées ci-dessus, pourraient être observées. C'est le cas. L'endroit choisi est à la fois près des collèges et près de la gare.

Dès lors, mais c'était une condition sine qua non, les subventions fédérales étaient acquises. Au surplus, les aménagements au sol de la halle polyvalente, ont été considérés comme des aménagements extérieurs de la salle de gymnastique et subventionnés, eux aussi, par la Confédération.

L'étude est terminée. Le projet qui en est résulté a été approuvé par la Confédération, par le canton, par le conseil général et tacitement, par les électeurs puisqu'il n'y a pas eu de référendum.

Cependant, les modalités d'utilisation restent à fixer dans un règlement qui devra être sanctionné par le Conseil général. (...)

Considérant l'ensemble des éléments qui ont été exposés ci-dessus, le Conseil communal et la Commission spéciale d'étude pour la construction d'une salle de gymnastique et halle polyvalente ont décidé, au cours de leur séance du 28 février 1980, à l'unanimité, de passer à la réalisation du projet.

Le complexe ainsi édifié permettra de répondre parfaitement aux obligations légales relatives à l'éducation physique. Il constituera aussi un Centre d'animation, voulu par une politique constructive qui vise à rendre notre région attrayante et, à nouveau, prospère.

Tout atermoiement, maintement, serait injustifié. Il retarderait le commencement des travaux et entraînerait une augmentation du coût de la construction.

Il nous reste à rendre hommage aux membres du Conseil communal. Leur dévouement, leur souci du bien commun, leur ferme volonté de surmonter les difficultés nées de la récession économique, non par des discours mais par des réalisations, sont exemplaires. Ils méritent notre entière confiance.

Nous espérons vivement que toute la communauté fleurisane, y compris les propriétaires riverains, se joindra à l'autorité communale pour préparer l'avenir.

Pierre Monnier
directeur du Collège régional de Fleurier

Robert Jéquier
Directeur de l'Ecole professionnelle cantonale de Fleurier

TRAVERS

Pour le prolongement d'une dévestiture

Etant donné que les bois provenant de l'exploitation de la partie supérieure de plusieurs divisions doivent être mis à port de camion à la Banderette, les frais de sortie sont relativement importants. C'est pourquoi le Conseil communal de Travers à l'intention de prolonger la dévestiture, améliorée par la famille Monard, jusqu'à la division 13 du Coeufier.

Après étude du projet avec tous les propriétaires intéressés, ceux-ci se sont déclarés d'accord de prendre en charge une part proportionnelle aux avantages à retirer.

De son côté, l'executif traversin a obtenu du Département cantonal l'autorisation de prélever la charge nette sur la réserve forestière, cela après déduction des subventions éventuelles et du produit des bois à abattre.

Tenant compte des avantages à obtenir, la solution envisagée rencontrera certainement l'approbation du Conseil général, lequel est appelé à se prononcer sur une demande de crédit de 10.000 francs. (ad)

NEUCHATEL

Cyclomotoriste blessée

Jeudi vers 21 h., conduisant un cyclomoteur, Mlle Doris Torche, 17 ans, de la ville, circulait à l'avenue du 1er Mars en direction est. A la hauteur de la rue de La Maladière, alors qu'elle voulait s'engager dans cette dernière rue, une collision s'est produite avec l'auto de M. B. P. de Cortaillod, qui arrivait en sens inverse. Blessée, Mlle Torche a été transportée à l'Hôpital Pourtalès en ambulance.

Suchard: 2 % et non 20 %

Les ventes des produits chocolatiers des sociétés Suchard et Tobler ont progressé, durant l'année 1979, de 2 % et non pas de 20 % comme nous l'avons signalé vendredi par erreur. Nos lecteurs auront d'ailleurs rectifié d'eux-mêmes cette erreur puisque la moyenne de l'ensemble des fabricants suisses se situait à 1,6 %.

CORNAUX

Train routier contre cyclomoteur

Hier à 10 h. 15, conduisant un train routier, M. F. W., de Bowil (BE), circulait sur la route reliant la raffinerie de Cressier à la route de Thielle - Cornaux. En s'engageant sur cette dernière, il a heurté le cyclomotoriste, M. Antonio Panighini, 73 ans, de Marin, lequel circulait sur la route Thielle - Cornaux. Blessé, ce dernier a été transporté à l'Hôpital Pourtalès par l'ambulance.

LE LANDERON

Accident de travail

Un ouvrier de l'entreprise de ferblanterie Perret, M. John Cosandier, 47 ans, du Landeron, a été coincé par une plieuse mise en mouvement involontairement. M. Cosandier a été transporté à l'Hôpital Pourtalès, souffrant du dos.

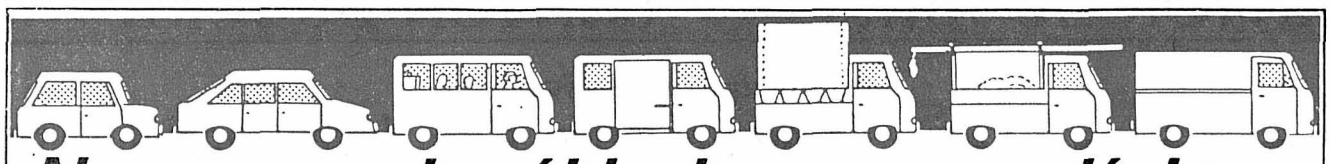

Nous avons le véhicule que vous désirez...

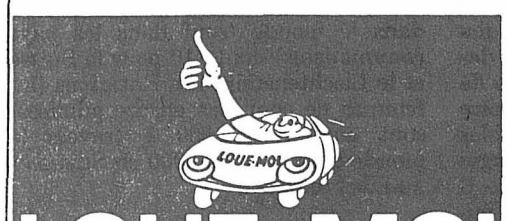

LOUE-MOI
Service de location de véhicules toutes catégories

Tarif à l'heure depuis Fr. 8.—

GARAGE DE L'OUEST s.a.
anciennement Garage du Grand-Pont
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 165
Tél. 039/ 235085 + 235055
A. Dalla Bonna

BON pour documentation

Demandez nos conditions spéciales pour une utilisation de longue durée, et des voitures de remplacement.

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Localité: _____

A retourner au Garage de l'Ouest SA. Avenue Léopold-Robert 165, 2300 La Chaux-de-Fonds

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

TRAMELAN

Nous désirons engager

2 régleurs-conducteurs

de machines de production d'ébauches d'horlogerie

Les candidats sont invités à adresser leurs offres de services aux Fabriques d'Horlogerie de Fontainemelon S.A.
Succ. No 13 à Tramelan ou à prendre contact par téléphone (032) 97 49 71

JEUNE HOMME
JEUNE FILLE

Si vous avez de l'intérêt pour tout ce qui concerne la photographie et le cinéma

CETTE ANNONCE DOIT VOUS INTÉRESSER

Nous cherchons pour la rentrée (août 1980)

UN (E) APPRENTI (E)
VENDEUR (EUSE)

Nous assurons 2 ans de formation complète.
Ambiance de travail agréable au sein d'une jeune équipe.
Nous demandons: Ecole secondaire et de l'intérêt pour la technique Photo-Ciné.

Les candidats sont priés de faire parvenir leurs offres écrites à UNIPHOT Photo Ciné NICOLET
59 av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds

UNIPHOT SA

Hôtel de La Clef

2722 LES REUSSILLES
Tél. (032) 97 49 80

Membre de la Commanderie des Cordons bleus de France

3 salles - 200 places
pour mariages, séminaires, sociétés, etc.

45 lits avec douches, bains, WC, téléphone, radio

Tous les jours:
Asperges fraîches
Bolets frais
Avocats aux crevettes
Cuisses de grenouilles fraîches
Kiwis à la mousse de framboise

ainsi que la carte

Yves Rocher

Notre Centre de beauté à La Chaux-de-Fonds, cherche

ESTHÉTICIENNE DIPLÔMÉE

à temps partiel

NOUS OFFRONS:
- un cadre agréable
- une ambiance jeune et dynamique
- rémunération adaptée aux exigences demandées
- 13e salaire
- date d'entrée: tout de suite ou à convenir

Prendre contact ou écrire à:
Mme Danielle Schittli
Centre de Beauté Yves Rocher
Avenue Léopold-Robert 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 99 88.

A vendre occasion

FIAT 128 COUPÉ SPORT

année 1973, 57 000 km., état impeccable. Expertisée. Pneus été et hiver. Excellente dans la neige.

Tél. (039) 26 83 61 le matin.

Annonces Suisses SA
transmettent vos annonces à tous les journaux au tarif officiel

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

MARDI 11 MARS, à 20 h. 30
8e spectacle de l'abonnement
LE THÉÂTRE ACTUEL-PARIS présente:

Jean-Pierre MARIELLE

LA CULOTTE

de JEAN ANOUILH

Décors et costumes de Jean-Denie **MALCLÈS**

avec **GUY GROSSO-MARIE-THÉRÈSE ARÈNE - MADELEINE CHEMINAT - EDITH PERRET - GILBERTE GÉNIAT - CLAUDE RICHARD - XAVIER FLORENT, etc.**

LOCATION: à la Tabatière du Théâtre, tél. (039) 22 53 53, dès vendredi 7 mars pour les Amis du Théâtre et dès samedi 8 mars pour le public.

AVIS OFFICIELS

TECHNICUM NEUCHATELOIS
ÉTABLISSEMENT DU LOCLE
ÉCOLE DE MÉCANIQUE

A la suite de la mise à la retraite du titulaire, un poste de

maître de pratique

est mis au concours.

Titre exigés:
Maîtrise fédérale de mécanicien de précision. Brevet spécial de maître de pratique (ce dernier titre peut être obtenu en cours d'emploi).

Qualités requises:
Expérience pratique de la mécanique de précision et aptitude à l'enseignement. Connaissances approfondies des technologies en rapport avec la mécanique.

Traitement et obligation: légaux.

Entrée en fonction: août 1980 ou date à convenir.

Formalités à remplir jusqu'au 21 avril 1980.

1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à Monsieur Pierre Steinmann, directeur général du Technicum neuchâtelois, 2400 Le Locle.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de la formation technique et professionnelle, rue des Beau-Arts 21, 2000 Neuchâtel.
3. Pour consulter le cahier des charges et obtenir tous renseignements, s'adresser à Monsieur Jean-Pierre Steiner, directeur de l'Ecole de mécanique, 2400 Le Locle.

Nous sommes une maison de gros en pleine extension dans la branche horlogerie-bijouterie et nous engageons pour tout de suite ou date à convenir

un représentant

enthousiaste et dynamique pour visiter la clientèle de magasins spécialisés dans toute la Suisse.

Nous souhaitons:
une personne intègre, faisant preuve d'initiative et de ténacité
Langue française et allemande
Age: 25-40 ans

Nous offrons:
un poste stable, une parfaite mise au courant
un travail intéressant et indépendant
un salaire au-dessus de la moyenne

Faire offre manuscrite avec photo et curriculum vitae à
François PELLETIER & Cie
Montres et Bijoux en gros
2732 Reconvilier
Tél. 032 91 39 44

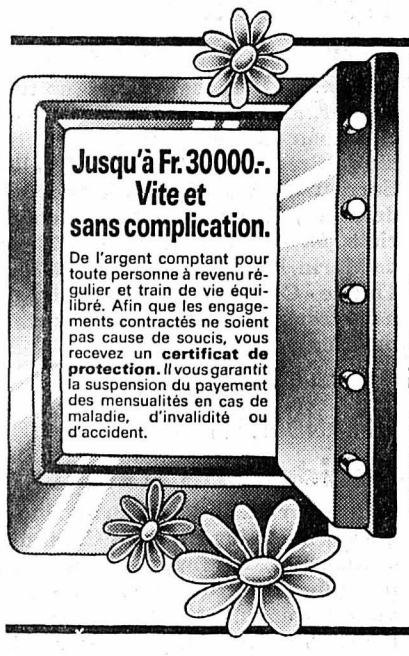

Si vous désirez de l'argent comptant:

Bienvenue

Prêt personnel, rapide et sans complication, avec la précieuse assurance pour solde de dette.

banque aufina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

tél. 038 24 6141
2001 Neuchâtel
9, place Pury

A remplir et envoyer!

Je désire fr. _____ Mensualités souhaitées env. fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____

NPA/localité _____ Date de naissance _____

Date _____ Signature _____ 593

Laboratoire Suisse de Recherches Horlogères

Le titulaire faisant valoir ses droits à la retraite, la fonction de

Directeur

du Laboratoire Suisse de Recherches Horlogères (LSRH), à Neuchâtel, est mise au concours.

La préférence sera accordée à une personnalité de niveau universitaire de formation scientifique (physique, mécanique, microtechnique ou métallurgie, éventuellement électronique) se sentant à l'aise dans les sciences modernes.

Il est attendu du candidat de bonnes connaissances de gestion, des relations établies dans le monde scientifique et industriel. Il doit avoir le sens des relations pour assurer la promotion des activités du LSRH.

La pratique du français, de l'allemand et de l'anglais est souhaitée.

Les candidats intéressés à ce poste sont invités à présenter une offre écrite, d'ici au 15 mars 1980, en l'adressant à M. Yann Richter, président du Laboratoire Suisse de Recherches Horlogères (LSRH), Avenue de la Gare 24, 2000-Neuchâtel.

Discrétion assurée.

3e tournoi de volleyball des écoles

A gauche, les vainqueurs du groupe A, Les Gloutons avec Michel Gagnebin, Daniel Boillat, Pierre-André Meyrat, Alexandre et Christian Vuilleumier, Tarcision Vettori et Frank Wehrli. A droite, les vainqueurs du groupe B, Les Pirates, avec Frank Jeanbourquin, François Rüfli, Séphane Aubry, Laurent Houlmann, Patrick Rebetez, Christian Houriet et Raphaël Berger.

Mis sur pied par la SFG Tramelan-Volleyball, le tournoi réservé aux élèves des écoles de Tramelan est organisé dans le but de recruter des jeunes éléments et de créer une école de volleyball; ainsi des garçons et des filles peuvent apprendre les rudiments de ce sport puis être plus tard intégrés aux formations juniors de la SFG.

Douze équipes étaient inscrites à ce 3e tournoi, réparties en deux groupes. Ce tournoi a également permis aux meilleurs joueurs et joueuses d'être sélectionnés dans le cadre d'une équipe de Tramelan pour le tournoi intercantonal des écoles qui aura lieu à Bienne à fin mars ou début avril.

Vu l'exiguité de la salle et afin de rendre la compétition des plus attractives, les matchs se jouaient en deux sets de huit minutes chacun alors que les finales se disputaient en trois sets.

Deux challenges récompensaient les meilleures formations, challenges offerts par le corps enseignant.

Après des luttes acharnées, mais où l'esprit sportif a régné durant toute la journée, les finalistes se sont livrés de très belles batailles. Voici les résultats:

Groupe A: 1. Les Gloutons (Ecole secondaire); 2. Les Tiaumes Gells (ES); 3. Les Terreurs (Ecole primaire); 4. Les Bradassiers (EP); 5. Les Trams (ES); 6. Les Hélices (EP).

Groupe B: 1. Les Pirates (ES); 2. Les Spoutnicks (EP); 3. Smash Team (EP); 4. Bébés roses (ES); 5. Les Treets (EP); 6. Showy Boys (EP).

(texte et photos vu)

Assises du Cercle italien

Ambiance et parfaite harmonie

Plus de 30 membres assistaient dernièrement aux assises du Cercle italien que préside M. Flavio de Nale. On notait à cette assemblée la présence de M. Oswaldo Nanni, président du comité d'entente du Jura bernois qui fit un exposé sur les prochaines élections. M. Nanni parlait au nom du Comité consulaire de coordination cantonale.

Le procès-verbal rédigé par M. Angelo Mastrilli ne donna lieu à aucune remarque et fut accepté avec de vifs remerciements à son auteur.

Il en fut de même avec les comptes que présentait Mme Michèle Monti. Vérifiés par MM. Antonio Sinatra et Umberto d'Ascanio, ces comptes qui bouclent favorablement, ont été acceptés à l'unanimité et la trésorière remerciée pour sa bonne gestion.

Dans son rapport présidentiel, M. Flavio de Nale retraça l'activité écoulée en portant un accent particulier sur la kermesse qui a obtenu un magnifique succès ainsi que sur la participation à la Foire de Tramelan qui a permis de fraterniser en nombreuse compagnie. Il se plut à relever la parfaite harmonie et la belle ambiance qui règne au sein du Cercle italien.

COMITÉ

Le comité a été complété et se compose de la manière suivante pour le prochain exercice: président Flavio de Nale, puis les membres suivants qui se répartiront les diverses charges: Michèle Betti, Dario Bassioni, Ferdinand Vaccher, Vittorio Raiola, Giuseppe Rastelletti, Angelo Mastrilli, Giovanni Luciani, Antonio Sinatra. Vérificateurs des comptes, Vittorio Baldelli et Walter Callagaro.

Il a été décidé de récidiver avec l'organisation de la kermesse qui cette année aura lieu les 30 et 31 août. Le Cercle italien participera à nouveau à la Foire et mettra sur pied sa traditionnelle fête de Noël. De plus une course en famille est prévue pour cette année. (texte et photo vu)

Le comité du Cercle italien avec M. Nanni, invité (manque M. F. Vaccher)

• DISTRICT DE COURTELARY •

Au Conseil municipal de Sonceboz-Sombeval

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a traité plus particulièrement les points suivants:

Commissions. – Le registre des commissions a été examiné et les nouveaux conseillers ont été nommés dans les diverses commissions. Divers membres ont été réélus et des propositions pour des nouveaux membres ont été discutées. La composition définitive de ces commissions sera décidée dans une prochaine séance. Le Conseil municipal a encore nommé une nouvelle commission pour l'étude de la construction d'un nouveau bâtiment communal.

Halle de gymnastique. – Le Conseil rappelle que lors de manifestations organisées dans la halle de gymnastique et ce pour des raisons d'entretien du bâtiment, la danse est uniquement autorisée sur la scène.

Routes municipales. – Le Conseil municipal a décidé de procéder prochainement à la réfection de la route de la rue Rosselet-Challandes.

Un signal routier a été endommagé par des inconnus au haut de la rue de l'Euchette. Le Conseil regrette de tels actes. Pour la sécurité des usages, ce panneau sera remplacé.

CCL. – Le Centre de culture de St-Imier a fait parvenir une documentation concernant leur nouvelle organisation. Dans le but de soutenir ces activités culturelles, le Conseil a décidé d'allouer une contribution financière.

Agriculture. – L'Office fédéral des statistiques a fait parvenir des directives concernant un recensement de l'agriculture et de l'horticulture en 1980. Ces travaux de statistiques se dérouleront de juin à juillet.

Caisse chômage. – La Caisse publique d'assurance chômage de Tavannes et environs tiendra une séance d'information extraordinaire concernant le maintien de cette caisse le 19 mars 1980 à Tavannes. Le conseil sera représenté par MM. Farine, conseiller et Zürcher, secrétaire. (mr)

état civil

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Naissances

Juillet 4. Carminati Mariana, fille de Franco et de Ancilla, née Moreschi. – 8. Grosjean Gilles, fils de Joël et de Irène, née Mäder. – 19. Monnin Anne, fille de Jean-Charles et de Marie- Jeanne, née Paratte. – Septembre 8. Mainolfi Hugo, fils de Italo et de Isabel, née Berjola. – 27. Nicolet Aloïs, fils de Frédéric et de Marie-Claude, née Jobin. – Octobre 13. Neuenschwander Timothée, fils de Philippe et de Ruth, née Favarger. – 18. Burgener Jérome, fils de Antoine et de Liliane, née Messerli. – Novembre 7. Oppliger Patrick, fils de Pierre et de Brigitte, née Theiler.

Mariages

Juillet 5. Rossel Jean-Philippe, à Sonceboz, et Nicolet Danielle, à Tramelan. – 6. Mercerat André Rémy, à Champez, et Vicenzi Marina, à Sonceboz. – 6. Montavon Guy, à Montavon, et Wälchli Anne-Françoise, à Sonceboz. – Août 3. Baumann René, à Sonceboz, et Gaggero Bianca, à Bienne. – 24. Vorpe François, à Sombeval, et Klötzli Monique, à Malleray. – 31. Messerli Bernard et Studer Danielle, les deux à Sonceboz. – 31. Bourquin Michel, à Sombeval, et Messerli Rosemonde, à Bienne. – Novembre 17. Wenger Hans, à Sonceboz, et Suter Ruth, à Orvin.

Décès

Juillet 26. Walter Irma, née en 1908. – Août 6. Meuret Henriette, née Domon, en 1899. – Septembre 1. Chatelain Marguerite, née en 1906. – 29. Hänzi Alfred, né en 1906.

Assises du RJ, le 16 mars à Cortébert

Deux décisions de Force démocratique

«Le comité central de Force démocratique, annonce un communiqué de FD, s'est réuni vendredi 7 mars à Sonceboz.

»A l'unanimité, il a pris deux décisions: – il engage toutes les autorités élues à intervenir auprès des gouvernements cantonal et fédéral afin d'obtenir le déplacement ou l'annulation de l'assemblée prévue par le RJ le 16 mars à Cortébert; – la population est invitée à se rendre en masse à Cortébert pour y célébrer le 16 mars.»

(comm.)

LA VIE JURASSIENNE

Bulletin d'enneigement

Les Breuleux: 30-50 cm., fraîche, praticables.

Se renseigner au No (039) 54 16 21.

Les Bugnenets: 30-60 cm., printemps, bonnes, fonctionnent.

Mont-Soleil: 60 cm., dure, bonnes, fonctionnent.

Nods-Chasseral: 0-80 cm., fraîche, bonnes, fonctionnent.

Prés d'Orvin: 30-90 cm., fraîche, bonnes, fonctionnent.

Les Savagnières: 60-80 cm., mouillée, bonnes, fonctionnent.

Tramelan: 10-50 cm., printemps, praticables.

Se renseigner au No (032) 97 52 66.

Les pistes de ski nordique et de randonnée sont praticables à Mont-Soleil, Mont-Crosin, Chasseral et dans de mauvaises conditions sur le Haut-plateau aux endroits non exposés.

COURTELARY

Ski à gogo

Cinq jours de saine détente ont été vécus sur les pistes de Morgins par les 111 élèves de l'école de secondaire à l'occasion de leur traditionnelle semaine blanche. Ski à gogo, véritablement, sous la conduite de moniteurs compétents – enseignants et anciens élèves –, par une température printanière et sous un ciel on ne peut plus bleu. De visages pâles qu'ils étaient au départ, maîtres et élèves sont rentrés bronzés au bercail.

C'est la première fois que l'Ecole secondaire emmenait tous ses élèves dans une même station, lesquels occupaient toutefois deux chalets différents, l'un réservé aux petits, l'autre aux aînés. Expérience concluante qui sera vraisemblablement renouvelée l'an prochain. Ajoutons enfin que ce camp, tout comme ceux des années précédentes, s'inscrivait dans le cadre de «Jeunesse et Sport». (ot)

• JURA BERNOIS •

Concours cantonal chevalin

Mardi 11 mars prochain se déroulera à Reconvillier le concours cantonal chevalin qui sera mis sur pied par le syndicat chevalin de la vallée de Tavannes, présidé par le député René Blanchard de Malleray. Ce sera l'occasion pour les amateurs de chevaux de voir de très beaux sujets à Chaindon.

(kr)

Nomination à la commission d'Ecole primaire

Jeudi 28 février, la commission de l'Ecole primaire de Tramelan a tenu sa première séance de la législature.

Elle était présidée tout d'abord par M. Roland Choffat, maire, car il s'agissait de constituer le bureau de cette commission. Après quoi c'est le nouveau président, M. Pierre-Alain Kohler qui a conduit les débats.

Le vice-président est M. Jean-Claude Chaignat, la secrétaire des verbaux Mme Josiane Kissling, le secrétaire-correspondant est M. Eric Christen et le caissier M. Angelo Chapatte.

Quant à la sous-commission des ouvrages, présidée jusqu'à présent par Mme Françoise Nicolet, elle se constituera elle-même lors de sa prochaine séance. Quatre de ses membres ont démissionné à la fin de l'année 1979: Mmes Claudine Jaquet, Elvine Gamma, Lucienne Hasler et Hedwige Gagnebin et elles ont été remplacées par Mmes Hélène Vuilleumier, Marlène Houlmann, Jacqueline Kohler et Josiane Giovannini. (comm/vu)

Le nouveau président de la commission de l'Ecole primaire, M. Pierre-Alain Kohler

• MOUTIER •

Plainte contre l'élection du vice-président du Conseil de ville

Le Parti socialiste autonome de Moutier a déposé plainte, auprès de la Préfecture, contre l'élection du deuxième vice-président du Conseil de ville, M. Ronald Lerch, président de tribunal, étant donné que ce dernier, occupant déjà la fonction de scrutateur, ne pouvait assurer une autre fonction au sein du bureau du Conseil de ville. (kr)

mémento

Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez- vous, tél. (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez- vous, tél. (032) 91 21 20

SAINT-IMIER
Centre de culture: Expos. J.-L. Berthollet, samedi, dimanche 15-18 h.
Pharmacie de service: samedi 19 h. à 20 h., dimanche 11 h. à 12 h., 19 à 20 h., Liechti, tél. 41 21 94.
Médecin de service: samedi, dimanche, Dr Moser, tél. 41 26 50.
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.
Service du feu: tél. 118.
Service technique: tél. 41 43 45, électricité; 41 43 46, eau et gaz.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

COURTELARY
Service du feu: tél. No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN
Services techniques et permanences eau, électricité: tél. 97 41 30.
Police municipale: tél. 97 51 41; hors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non réponse (039) 44 14 27.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid (032) 97 40 30.
Inf. visitante: tél. 97 68 78.

communiqués

Tramelan: Halle de gym, aujourd'hui, 20 h. 15, concert vocal et musical organisé par la Chorale ouvrière de Tramelan, direction: F. Mojon. Avec le bienveillant concours de la Chorale ouvrière «Amitié» de Moutier, direction: Pierre von Gunten. En intermède: l'Ensemble d'harmonica Staccato (4 virtuoses). Dès 23 h., danse avec l'orchestre The Hoot (5 musiciens).

L'IMPARTIAL

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom :

Prénom :

Domicile :

No postal :

Localité :

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 33.50; 6 mois Fr. 63.50; annuellement Fr. 120.—.

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds.

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

GRAND MATCH AU LOTO →

La Chaux-de-Fonds
MAISON DU PEUPLE

Maximum de marchandise autorisé (Fr. 8000.-)

Abonnement à Fr. 10.- pour les 25 premiers tours
4 CARTONS (coupons 50 ct.)

Boxing-Club
+ La Théâtrale

Demain après-midi
dès 16 heures

Les 71 ch les plus confortables Renault 14 TS.

Son équipement hors pair vous offre, entre autres, des sièges-baquet avec appuie-tête, la condamnation électromagnétique des 4 portes, des lève-vitres électriques et essuie-lave-vitre de lunette arrière. Et le confort propre à toutes les Renault.

La suspension raffinée avec barres anti-dévers avant et arrière, contribue considérablement à ses performances supérieures: En effet, elle transmet intégralement la puissance sur la route et permet à la 14 TS d'atteindre une vitesse de pointe de 155 km/h.

Attachez votre ceinture et faites un essai.

1 an de garantie, kilométrage illimité

5 ans de garantie anti-corrosion Renault ACP5.

RENAULT

GARAGE P. RUCKSTUHL S.A. - La Chaux-de-Fonds - 54, rue Fritz-Courvoisier — Téléphone (039) 23 52 22

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais 3, tél. (039) 31 12 30 — **Les Ponts-de-Martel:** Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 — **Saint-Imier:** Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 — **Courtelary:** Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27.

Renault la meilleure solution.

CHEMINÉES DE SALON BRISACH

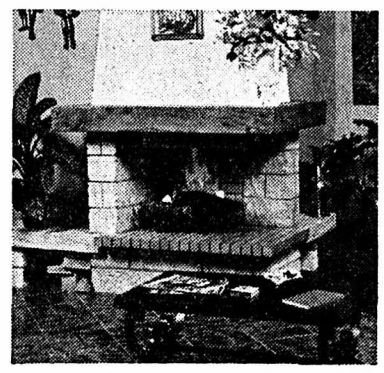

52 MODÈLES

EXPOSITION PERMANENTE
en face du temple
de Lignières (NE)
le samedi, de 9 h. à 12 h.

LES FILS SAMBIAGIO
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
2523 LIGNIÈRES (NE)
Tél. (038) 51 24 81 - 51 38 41

Entreprise de terminage de boîtes de montres (acier et métal) avec équipement technique avancé, cherche à entrer en relation avec

groupe ou partenaire

à même d'assurer une production régulière et désirant développer ce secteur. Participation possible.

Ecrire sous chiffre 06-165.339, à Publicitas SA, 2740 Moutier.

CHEF DE RAYON

ayant fonctionné comme tel dans les secteurs: ménager, électro-ménager, alimentaire, vins et liqueurs, camping, cherche changement de situation. Poste à responsabilités **DANS D'AUTRES SECTEURS** serait également pris en considération.

Ecrire sous chiffre FM 6178, au bureau de L'Impartial.

DIABÉTIQUES, adhérez à l'

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DU DIABÈTE

Case postale 894 — 2301 La Chaux-de-Fonds

Usine de décolletages et de mécanique de précision

cherche dans le cadre de son agrandissement, pour entrée au 1er mai 1980 ou à convenir:

un contrôleur

Nous demandons:
- CFC de mécanicien de précision
- Plusieurs années de pratique
- Age idéal 30 - 40 ans

Nous offrons:
- Poste indépendant, stable et varié dans entreprise en plein développement
- Salaire en rapport avec les compétences et responsabilités.

Les candidats voudront bien faire leurs offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre 17-600478, PUBLICITAS, 1630 BULLE.

PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN

Emission de timbres-poste 19 mars 1980

Timbres spéciaux «Europa 1980 - Cept»

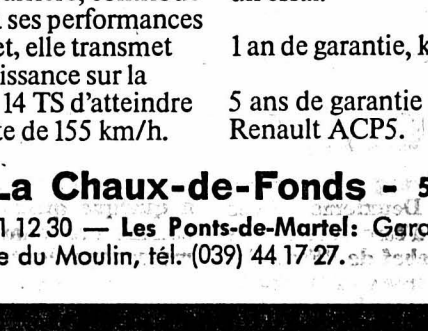

AUSGABETAG 10. MÄRZ 1980 9490 VADUZ

Valeur faciale 1980
Seulement 18.10 Francs Suisses

(9 seriés contenant 26 timbres-poste)

L'abonnement de nouveautés vous garantit la livraison (franco de port) de toutes les émissions de Liechtenstein à leur valeur faciale.

Demandez gratuitement notre brochure

Timbres spéciaux «Armoiries de Landammanns I»

Veuillez m'envoyer votre brochure illustrée «Collectionner des timbres-poste par abonnement (svpl. en caractères majuscules).

Nom: Prénom:

Rue:

Localité (code postal):

Découper et envoyer à:
Service Philatélique Officiel de la Principauté de Liechtenstein, FL-9490 Vaduz

CATTOLICA (Adria - It.) **Hôtel Esperia** moderne, avec confort, mer, tranquille. Cuisine soignée. Pens. comp. Du 25/5 au 30/6 et sept.: 10 000 L (avec douche, WC: 11 200 L); juil. et du 21 au 31/8: 14 300 L (14 800 L); du 1er au 20/8: 16 000 L (16 500 L). Parking. On parle français. Prosp. et réserv.: Rosemarie Marchini, tél. 0039541/961998, à partir du 22 mai: tél. 961399.

Achète petite

MAISON

à La Chaux-de-Fonds.

Faire offre avec prix et situation, sous chiffre VT 5872, au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

Madame, vous cherchez

un emploi varié à mi-temps

et compatible avec vos occupations ménagères.

Vous êtes vive d'esprit et vous aimez vous organiser vous-même. Chez nous, c'est **VOUS** qui fixez votre emploi du temps!

Disposant de 20 à 25 heures par semaine et d'une voiture, vous avez de bonnes connaissances d'allemand qui seront indispensables à votre formation et aux contacts avec vos collègues.

Si vous habitez l'une des régions suivantes:
- Vallon de St-Imier
- La Chaux-de-Fonds - Le Locle
- Val de Travers

appelez Mme Krähenbühl au 022/43 55 30 pendant les heures de bureau.

Autoroutes: 18,7 milliards de coût supplémentaires en 17 ans !

Depuis 1963, les frais évalués pour la construction de l'ensemble du réseau autoroutier suisse ont augmenté de 18,681 milliards de francs, passant de 12,5 à 31,191 milliards. C'est ce que constate un rapport du Conseil fédéral au Parlement, établi à la suite de plusieurs interventions parlementaires et publié hier. Pourtant, lit-on dans le rapport, ces dépenses supplémentaires ne constituent pas un dépassement de crédits, les frais évalués pour des tronçons de routes nationales n'étant pas des devis fermes. Il ne s'agit que d'une estimation des coûts.

Dans une phase déterminée du projet, les dépenses supplémentaires s'expliquent principalement par le renchérissement survenu au cours de la construction de chaque ouvrage, par le dépassement des coûts à la suite de soumissions peu favorables, par des difficultés d'ordre technique (conditions géologiques ou géotechniques) et par des modifications de projets ou dans le mode de construction. Il faut aussi dire qu'en 17 ans, des exigences nouvelles ont modifié la situation, en particulier dans les domaines de la protection de la nature et du paysage, de la protection de l'environnement, de la planification territoriale, de l'économie hydraulique et de la garde forestière. Une nouvelle législation constitutionnelle (aménagement du territoire) et diverses lois sont entrées en force et ont causé des suppléments de coûts importants.

Les dépenses supplémentaires relèvent, pour les deux tiers, de trois postes principaux: le renchérissement (+ 30,8%), les nouveaux travaux pris en considération (+ 18,4%) et les adaptations au réseau routier et de chemins existants, ainsi que celles du réseau de conduites (+ 12%). Le dernier tiers se répartit assez régulièrement sur différents facteurs de coûts moins importants. Il y a des périodes où l'augmentation des coûts a été particulièrement forte. C'est ainsi que le renchérissement a été considérable entre 1963 et 1966, ainsi qu'entre 1969 et 1974. Les «travaux nouveaux pris en considération et l'augmentation du nombre de voies» ont influencé l'évolution des coûts tout particulièrement au cours des années 1963 à 1972, tandis qu'une grande part revient aux mesures visant à la protection de l'environnement perceptible dès 1971. Une nette augmentation des coûts due aux difficultés d'ordre géologique est enregistrée dans la période de 1969 à 1975, vu que le poids principal des travaux de construction était axé sur la rampe nord du tunnel du Saint-Gothard, ainsi que sur la construction des tunnels du Saint-Gothard et du Seeliberg.

LES TUNNELS COÛTENT CHER

Les rallonges de crédit sont tout particulièrement importantes pour les tunnels routiers. Pour le tunnel du Saint-Gothard, qui doit être ouvert à la circulation cette année, l'augmentation des coûts pourrait atteindre 380,2 millions ou 124%, dont 51,9 millions pour l'élaboration du projet, 3,4 millions pour l'acquisition de terrains et 324,9 millions pour des travaux de construction. Parmi les conditions géologiques qui ont causé un renchérissement supplémentaire figure la qualité inférieure à ce qui avait été prévu pour la roche dans le tronçon tessinois. D'autre part, les travaux pour une attaque intermédiaire au niveau de Hospental (Uri) ont coûté cher. Quant aux charges sociales, elles ont provoqué un renchérissement de 78 millions.

Le tunnel du Seelisberg, entre Emmetten dans le canton de Nidwald et Buel dans celui d'Uri, sera ouvert au trafic probablement dans le courant de 1981. L'augmentation des coûts entre le devis du projet d'exécution (1970) et l'estimation des coûts 1979 est de 415,5 millions. L'apparition de gaz méthane a nécessité des travaux supplémentaires. La qualité de la roche, qu'il a fallu consolider en certains endroits, a aussi créé des surprises. L'élargissement des mesures de protection de l'environnement a enfin été un facteur de renchérissement non négligeable.

Le tunnel du San Bernardino, pour sa part, a connu une évolution des coûts plus favorable. Le total des coûts supplémentaires est de 88,21 millions. Il est dû principalement aux compléments de projets qui sont plus importants, le San Bernardino – ouvert au trafic le 1er décembre 1967 – étant le premier long tunnel alpin construit en tant que partie intégrante du réseau des routes nationales.

Les crédits additionnels octroyés jusqu'à présent pour les travaux se sont élevés, par rapport aux crédits d'ouvrages, à 133,8% pour le tunnel du Seelisberg, à 122,4% pour le tunnel du San Bernardino et à 93,3% pour le tunnel du Saint-Gothard. (ats)

Affaire Weitnauer

Le PS conseille de jouer cartes sur table

Dans l'affaire Weitnauer, le conseiller fédéral Pierre Aubert, chef du Département fédéral des Affaires étrangères, a trop longtemps négligé ses intérêts et ménagé son secrétaire d'Etat «en faisant preuve d'une loyauté extrême et impardonnable». C'est ce qu'a indiqué hier le service de presse du Parti socialiste suisse, répondant ainsi aux critiques des partis bourgeois et de la presse à la suite du licenciement du secrétaire d'Etat Albert Weitnauer.

Le parti socialiste conseille ensuite à son ministre de jouer cartes sur table. «Il serait politiquement risqué, voire stupide, de se faire rosser par pure honnêteté», précise le ps qui souligne que M. Aubert, volontiers ouvert, est devenu muet comme un banquier en cette affaire. Il convient de réparer des dommages qui pourront difficilement l'être, estime le ps qui conseille à M. Aubert de se soumettre à la critique du public dont il n'a rien à craindre.

De l'avis du service de presse socialiste, M. Aubert est devenu la cible des partis bourgeois parce qu'il préconise l'entrée de la Suisse à l'ONU, parce qu'il s'engage en faveur de la Charte sociale et l'aide au développement, en faisant de ces domaines de véritables objectifs politiques. Enfin, évoquant l'étt-major personnel de M. Aubert, qui comprend deux socialistes, le service de presse souligne que les conseillers fédéraux bourgeois n'ont jamais cessé de s'entourer de collaborateurs de leur milieu politique. (ats)

Procès SAVRO

Verdict adouci

Sept ans de réclusion pour André Filippini, Jean Vernay et Maurice Pasquinoli, et deux ans d'emprisonnement pour André Klaus, tel est le verdict rendu hier matin par le Tribunal cantonal à Sion, sous la présidence de M. Jean-Maurice Gross.

Les juges de la Cour d'appel ont écarté l'«escroquerie par métier» et ont de ce fait, sans doute, baissé d'une année les peines infligées par le Tribunal de première instance.

Autre élément important à retenir de ce jugement: l'essentiel des prétentions civiles a été écarté et renvoyé au for civil, la requête de l'Etat du Valais n'ayant pas été suivie dans ce domaine.

Il importe à noter enfin que le comerçant André Klaus condamné cette fois à deux ans et demi, n'a ainsi pas obtenu le sursis. (ats)

Au centre des préoccupations des évêques

L'affaire Kung

La responsabilité doctrinale et pastorale des évêques dans l'Eglise a été la toile de fond de la 167e conférence ordinaire des évêques suisses qui s'est tenu à Bigorio (TI) entre le 3 et le 5 mars dans le plus ancien couvent suisse de l'Ordre des capucins, affirme un communiqué de presse publié hier.

La conférence a examiné de façon approfondie les réactions diverses suscitées par le cas du professeur Kung et la situation pastorale qui en résulte pour notre pays.

BERNE. – Le Conseil fédéral demande aux Chambre d'ouvrir un crédit de 1,3 million de francs qui permettrait, durant les cinq années à venir, de poursuivre les contributions à divers instituts de formation et de recherche dans le domaine social des Nations Unies.

Le problème du site Chillon-Villeneuve

Rencontre canton-commune

Une délégation du Conseil d'Etat vaudois, composée de MM. Marcel Blanc, André Gavillet et Jean-François Leuba, accompagnée de collaborateurs du service de l'aménagement du territoire, et la municipalité de Villeneuve, représentée par M. Jean-Pierre Bezençon, syndic, et trois conseillers municipaux, se sont rencontrées à Villeneuve pour une étude approfondie des différents problèmes posés par le projet de construction d'immeubles sur le terrain de M. Gottdiener, situé sur la commune de Villeneuve, au bord du Léman, non loin du château de Chillon.

Au point de vue strictement juridique, la municipalité a souligné que le promoteur n'a pas renoncé formellement à ses projets et que la procédure de demande de permis de construire, n'est pas interrompue (néanmoins, devant la levée de boucliers dans l'opinion publique, M. Gottdiener a annoncé à la presse qu'il est disposé à abandonner son plan de construction si l'Etat lui rachète son terrain au prix courant). La municipalité a également fait part au Conseil d'Etat de ses possibilités limitées en ce qui concerne sa participation éventuelle au financement d'une opération de rachat.

L'ensemble des problèmes juridiques et financiers a été abordé et il est apparu que nombre de points doivent encore être éclaircis avant de passer à la phase des décisions, conclut un communiqué publié hier par la Chancellerie d'Etat. (ats)

Le colonel commandant de corps Zumstein à l'ATS:

«De bonnes traditions ont leur sens»

Le colonel Jœrg Zumstein, commandant du Deuxième corps d'armée, qui vient d'être nommé par le Conseil fédéral chef de l'Etat-major général avec entrée en fonction le 1er janvier 1981, a accordé une interview à l'ATS.

Le colonel Zumstein, qui servit il y a quelque quarante bonnes années comme ordonnance de téléphone et messager volontaire au Département militaire cantonal du canton de Fribourg, a toujours été un homme proche de la troupe, et reconnaît volontiers que sa promotion à des activités plus «bureaucratiques» risque de lui poser «quelques problèmes», tels que ceux qu'il a vécus à l'époque où il dirigeait le Groupement de l'instruction. Il ne quittera pas «ses» troupes de bon cœur. Cela dit, son expérience passée lui sera fort utile pour empoigner les tâches de l'avenir et «l'influence que peut exercer le chef de l'Etat-major général compensera certainement la "présence" que pouvait vivre le commandant de corps».

VOLONTAIRE A 16 ANS

La vocation militaire de Jœrg Zumstein commença en 1939, alors qu'il n'avait que 16 ans, en tant que volontaire au service du Département militaire du canton de Fribourg, qui l'employa comme ordonnance de téléphone et messager. Le 19 août 1945, il défila, avec le grade de lieutenant, devant les autorités fédérales, lors de la remise du drapeau à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il décida peu après d'entamer une carrière dans l'instruction militaire. Ses études à l'Université de Fribourg furent également influencées par ce choix: sa thèse de doctorat, dont les dernières pages furent corrigées durant les manœuvres de l'Ecole de recrues de Bellinzone, est consacrée en effet au rôle des contremaîtres dans l'entreprise ou le «problème des sous-officiers dans l'industrie».

OUVERTURE

Le colonel Zumstein, qui succédera le 1er janvier 1981 à l'actuel chef de l'Etat-major général, le colonel Hans Senn, bientôt atteint par la limite d'âge, admet son conservatisme dans certains domaines. Il pense notamment que «de bonnes traditions ont leur sens dans une armée de milice, car elles soudent les troupes et aident les cadres». Le colonel Zumstein a en même temps une réputation d'ouverture sur le monde. Il l'assume volontiers si celle-ci signifie une amélioration du service. Il ne veut en effet pas risquer d'encourir un jour le reproche d'avoir «préparé la guerre comme on le faisait hier».

FOSSÉ ENTRE LES SUISSES ALLEMANDS ET LES ROMANDS ?

Le colonel Zumstein est un authentique Bernois, bourgeois de Seeberg et domicilié à Munsingen. Il a cependant vécu et étudié durant 16 années à Guin et Fribourg, et commandé pendant plus de 12 ans le 17e Bataillon de fusiliers fribourgeois. Ce passé «welsche» ne lui a pas fait renier ses origines, mais il lui permet de combler un éventuel fossé entre les Suisses allemands et les Romands, qu'il estime par ailleurs bien plus fictif que réel. «La Confédération est une nation "volontariste" et son existence repose sur la volonté de chaque Confédéré de collaborer avec son voisin». Le meilleur moyen pour réaliser ce but est le dialogue et le colonel Zumstein estime que l'on devrait améliorer les connaissances linguistiques des Suisses.

SITUATION INTERNATIONALE PRÉOCCUPANTE

Malgré la fascination exercée par son futur «job», le colonel Zumstein conserve de nombreux intérêts privés: de l'histoire à la littérature, en passant par la peinture, sans pouvoir cependant y consacrer suffisamment de temps. Sa vie de famille l'accapare aussi, son «chez soi étant son château». Le colonel Zumstein est néanmoins visiblement préoccupé par l'évolution de la situation internationale. L'avenir est sombre et tout doit être entrepris pour renforcer notre défense nationale. (ats)

Dans l'Oberland bernois

«Là haut sur la montagne...»

A la fin de l'année dernière, le projet du ministre saoudien de l'aviation civile, Sheik Abdullah Mahdi, désireux d'acquérir une propriété à Gessenay (Saanen), non loin de Gstaad, dans l'Oberland bernois, avait suscité un vif émoi dans la région alors que la nouvelle avait été répercutée loin au-delà des frontières suisses. Or, l'acheteur potentiel vient de faire savoir qu'il renonçait, pour le moment du moins, en attendant qu'une législation «claire» lui permette de devenir propriétaire du chalet qu'il aurait payé 2 millions de francs.

L'intention du ministre – il n'a jamais déposé une quelconque demande d'achat auprès de la préfecture – avait déclenché des réactions diverses dans la région. Le chalet convoité est en effet situé dans une zone soumise à la «lex Furgler» qui interdit la vente d'immeubles à des étrangers. Une autorisation spéciale aurait cependant pu être délivrée à condition d'apporter la preuve de contacts étroits entre l'intéressé et la région. Or, le ministre qui séjourne à l'occasion au «Palace» de Gstaad, s'était déclaré prêt à verser 400.000 francs à fonds perdus pour financer un projet agricole. Peu avant Noël, l'assemblée communale, lors d'un vote consultatif s'était largement opposée à une exception à la «lex Furgler».

Crédit Suisse

Excellent exercice

Le Crédit Suisse, l'une des trois plus grandes institutions bancaires helvétiques, a réalisé un «excellent» exercice 1979, a déclaré, hier, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Zurich, M. Rainer E. Gut, porte-parole et membre de la direction générale de la société. La somme du bilan s'est accrue de 7,6 milliards de francs pour s'établir à 55,2 milliards et le bénéfice, après amortissements et provisions pour un montant de 132 millions de francs, s'est élevé à 247 millions de francs, contre 220 millions en 1978. (ats)

BERNE. – On prépare activement, présentement, dans la ville fédérale et dans les cantons concernés, la visite officielle que doit faire la reine Elizabeth II, en Suisse, du 29 avril au 2 mai.

LUCERNE. – L'Association professionnelle des détectives privés suisses a tenu une conférence de presse pour y exposer en particulier la nécessité de reconnaître leur profession sur le plan national.

GENÈVE. – Le Comité du Conseil de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) a donné à l'unanimité son appui à la nomination poour cinq ans du professeur Herwig Schopper au poste de directeur général de l'Organisation à partir du 1er janvier 1981.

Bientôt 20 programmes de TV en Suisse ?

C'est avec attention qu'un groupe d'éditeurs suisses suit l'évolution technique qui doit permettre à brève échéance la réception directe de programmes TV par satellites. Les recherches entreprises en la matière dans plusieurs pays qui nous entourent permettent de conclure que la Suisse pourra recevoir de nombreux nouveaux programmes. D'ici à 1985, on estime que leur nombre pourra s'élever à vingt.

Vu cette nouvelle situation, la presse se trouve confrontée à de nouveaux problèmes. C'est la raison pour laquelle une société dont le siège est à Bâle s'occupe de mesures concrètes destinées à la mise sur pied d'un programme TV par satellite, mesures qui seront soumises au Conseil fédéral dans le courant du mois d'avril.

Le traité de 1977 de l'Union internationale des télécommunications (UIT) règle les conditions-cadre pour la réception directe par satellite, par exemple les fréquences, etc. La Suisse a à sa disposition un satellite à cinq anneaux, comme le précise le traité de l'UIT. La concession pour des programmes par satellite doit être attribuée par le Conseil fédéral. Des éditeurs suisses de journaux ont arrêté le 13 février dernier les termes d'une déclaration d'intention pour le projet de satellite suisse de télévision. Cette déclaration insiste sur le respect des institutions helvétiques, celui des moyens d'information dans la fonction qu'ils exercent auprès de l'opinion publique suisse. La déclaration insiste également sur la coopération avec les moyens d'information et plus spécialement avec la presse écrite suisse. (ats)

A la caserne de Lausanne

Un militaire se présente avec son bébé

Un soldat sanitaire de Carouge-Genève, actuellement chômeur et père au foyer, a demandé à être dispensé de son cours de répétition 1980 (son septième et avant-dernier cours), parce que sa compagne travaille à plein temps et qu'il doit s'occuper entièrement de son enfant de sept mois et des tâches culinaires et ménagères de son foyer. Malgré l'appui du commandant de compagnie et d'un pédiatre, cette demande a été rejetée par le service de santé du Département militaire fédéral. Le soldat sanitaire a alors décidé d'entrer en service avec son fils et de demander à faire son cours avec lui. Il s'est présenté hier matin à la caserne de Lausanne, muni de son paquetage complet... et de son bambin, chaudement enveloppé dans un sac ventral.

Le «père au foyer» genevois invoque le droit de la famille, l'égalité de l'homme et de la femme et les congés parentaux pouvant être pris par le père et par la mère. Le Département militaire fédéral répond que le fait d'avoir choisi le statut d'homme au foyer ne dispense nullement des obligations militaires: pour permettre à son mari de faire son service, l'épouse qui travaille au dehors peut prendre des vacances ou se faire remplacer à son lieu d'activité. (ats)

A l'échelon du régiment

Amélioration de la défense antichar

Le DMF étudie plusieurs solutions pour l'amélioration de la défense antichar à l'échelon du régiment. L'éventail des solutions comprend des engins guidés, des canons ou des chasseurs de chars.

Divers véhicules sont actuellement essayés par la troupe aux fins de servir de porteurs d'engins guidés. Il s'agit de véhicules suisses et étrangers. Le Piranha 4x4 et 6x6 de la Maison Mowag à Kreuzlingen, Le Military 230 M 4x4 de la Maison Monteverdi SA à Binningen ainsi que le Croco 4x4 – Un véhicule de petite dimensions de conception nouvelle – de la Maison Croco ltd à Kaegiswil, sont de fabrication suisse. Les véhicules étrangers sont ceux qui sont utilisés dans d'autres armées comme porteurs d'engins guidés, tels la jeep américaine d'AMC, le Krana 4x4 unilise dans la Bundeswehr et le char de grenadiers M-113 déjà utilisé dans l'armée suisse. (ats)

Liqueur à base de Cognac à l'Orange 42° Morand MARTIGNY

P 28325

Togal dans 46 pays

Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de Rhumatisme - Grippe - Sciatique Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra !

Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

P 4009

Datsun Cherry

La meilleure offre de sa classe en prix et en qualité. Dès maintenant à partir de Fr. 8750.–.

Traction avant et suspension à roues indépendantes

Rouler comme sur des rails, sur la neige, même sur la neige fondante, pouvoir se fier à un comportement routier idéal, même sous les plus mauvaises conditions – voilà ce que signifie rouler en Datsun Cherry. Une voiture avec tous les avantages de la traction avant et une technique des plus modernes – agile comme une belette, maniable et compacte. Une voiture qui développe sa puissance au sol, là où on en a besoin: à l'avant. Afin que conduire devienne pour vous un plaisir imperturbé.

Une pointe de rentabilité et d'économie

La Datsun Cherry est encore plus économique que tous les autres modèles Datsun, dont la sobriété est déjà légendaire. Le fait n'est pas seulement prouvé par des tests organisés par le Gouvernement finlandais, au cours desquels la Cherry était la plus économe dans la catégorie jusqu'à 1000 cm³, avec une consommation de seulement 5,24 litres/100 km, mais également par les tests effectués aux USA, où la Cherry a triomphé de toutes ses concurrentes européennes dans la classe des petites cylindrées.

Offrant un rapport qualité/prix optimum à l'achat, la Datsun Cherry est aussi ultra-économique à l'usage (comme l'écrit un magazine anglais, il est possible de changer son embrayage au bord de la route... en 30 minutes!).

Par ses faibles frais d'exploitation, la Datsun Cherry tient également la tête du peloton. Cela vous procure d'authentiques économies, et grâce à une qualité et une fiabilité hors de pair, une longue durée de service de surcroît.

Extrêmement spacieuse à l'intérieur – élégante et raffinée à l'extérieur. Une voiture étonnante sous tous les aspects. Beaucoup de place pour les adultes, les enfants et les bagages. Incontestablement plus spacieuse que tous les autres modèles les plus vendus de cette catégorie.

Des raffinements supplémentaires, sans supplément

Le prix est étonnament avantageux, malgré les nombreux raffinements conçus pour votre plaisir à conduire. Chaque Cherry possède son compteur journalier, son avertisseur à deux tons, un essuie-glace à 3 vitesses à fonctionnement intermittent réglable, un lave-glace, le verrouillage du volant, des ceintures à enrouleur, le dégivrage du pare-brise et des vitres latérales, des accoudoirs et des appuie-tête, des lampes témoins pour le liquide des freins, le choke, la pression de l'huile, le contrôle de charge, des clignotants de panne, des phares de recul, des baguettes latérales décoratives, un rétroviseur intérieur commutable et une lunette chauffante.

L'équipement de la plupart des modèles comprend en outre: compte-tours, montre à quartz, déverrouillage automatique du coffre et du couvercle de réservoir, miroir de courtoisie, sièges-couchette, pare-brise en verre feuilleté, vitres teintées, phares à iode, lave/essuie-glace de la lunette et sièges arrière rabattables individuellement.

La Cherry n'existe pas qu'en une seule version. Vous avez le choix entre 5 modèles. Avec moteur de 998 ou 1171 cm³. En version à 3, 4 ou 5 portes, Hatchback, berline, coupé ou break.

La plus haute contre-valeur

Grâce à tous ces avantages – qualité élevée, remarquable longévité, fiabilité, sécurité, économie, richesse d'équipement, confort et ligne élégante – la Datsun se révèle être un investissement judicieux. Si vous ne vous en apercevez pas avant, vous le réaliserez après avoir parcouru les premiers 100 000 kilomètres au volant de votre Cherry, en constatant qu'elle possède encore une valeur de revente élevée.

Quatrième constructeur automobile du monde, Datsun emploie davantage (env. 17%) de personnel pour les contrôles de qualité que les autres fabricants. Ce qui a permis à Datsun de triompher des puissantes écuries européennes d'usine, dans le Rallye-Safari. Cette recherche constante de la qualité se révèle payante: l'Europe seule compte plus d'un million de propriétaires de Datsun: aux USA, Datsun fait chaque année plus d'un demi-million de nouveaux adeptes. Pour des raisons que vous découvriez aisément lors d'une course d'essai.

Ne manquez pas de visiter bientôt l'un des 240 concessionnaires Datsun pour une course d'essai.

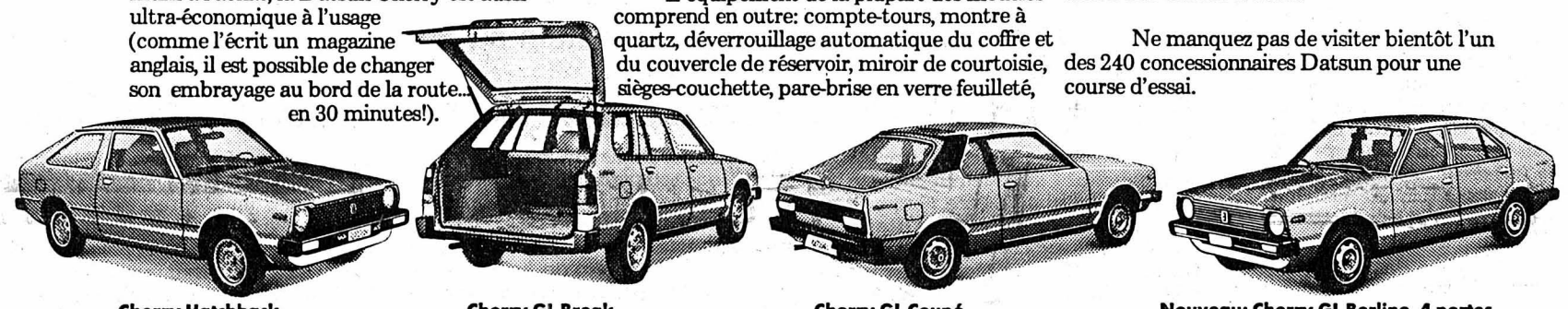

Cherry Hatchback
998 cm³, 45 CV/DIN (33 kW)
Fr. 8750.–

Cherry GL Break
1171 cm³, 52 CV/DIN (38 kW)
Fr. 10950.–

Cherry GL Coupé
1171 cm³, 52 CV/DIN (38 kW)
5 vitesses, levier au plancher
Fr. 11350.–

Nouveau: Cherry GL Berline, 4 portes
1171 cm³, 52 CV/DIN (38 kW)
Fr. 9950.–

DATSUN

Cherry GL Hatchback
1171 ccm, 52 DIN-PS (38 kW)
Fr. 9450.–

DATSUN
Qualité et fiabilité
Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf
Téléphone 01 / 734 28 11

Datsun – no 1 des voitures importées en Europe.

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carrosserie de l'Est, Visinand & Asticher, tél. (039) 23 51 88
La Chaux-de-Fonds: Garage du Puits, Frédéric Winkelmann, tél. (039) 22 17 81

ING. DIPL. EPF **FUST**

Reprise maximale
pour votre
lave-vaisselle
usagé à l'achat d'une machine neuve.
Demandez nos
offres d'échange SUPER
Seulement des marques connues, telles que MIELE, AEG, BAUKNECHT, ELECTROLUX, NOVAMATIC/ VAISSELLA, ADORA, INDESIT, etc.
Location – Vente – Crédit
ou net à 10 jours.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne
et 36 succursales

A louer à LA CHAUX-DE-FONDS
av. Léopold-Robert 66
LOCAUX 53 m2
pour bureaux, cabinets médicaux, etc., aménagement en tenant compte des désirs du preneur. Immeuble entièrement rénové; à proximité de la gare. Ascenseur.
Libres tout de suite.
Début du bail à convenir.
IMMOTEST SA, Bienne
Tél. (032) 22 50 24

Apprenti dessinateur - architecte
serait engagé par le bureau
HORNI & MORA
Pierre-Grise 18 - La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 69 44

OFFRES D'EMPLOIS

HÔTEL FLEUR DE LYS
TRATTORIA TOSCANA
cherche pour tout de suite ou pour date à convenir
BRICOLEUR
de préférence personne retraitée.
Téléphoner au (039) 23 37 31, demander M. Statnik.

MÉDECIN-DENTISTE cherche
apprentie aide en médecine dentaire
Entrée en fonction début août.
Ecrire sous chiffre FD 5536, au bureau de L'Impartial.

MAGASIN DE MODE « prix bas » à **SAINT-IMIER,** cherche
vendeuse
pour jeudi et vendredi après-midi, samedi toute la journée.
Ecrire sous chiffre 25-TM91, Publicitas, St-Imier, rue Dr-Schwab 3, 2610 St-Imier.

Vols amandiers en fleurs et de propagande
1 semaine, vol et pension complète au départ de Genève, Zürich et Bâle

MAJORQUE
350.- jusqu'à 605.- dès maintenant
Chaîne suisse d'hôtels avec:
- Piscines couvertes d'eau de mer chauffée
- Numéro de chambre garanti
- Situés au bord de la plage
- Cuisine soignée.

Renseignements et réservations chez votre agence de voyages ou
universal AIR TOURS
Agence générale Dr. A. Erhart
Heiligkreuz 36, 9490 Vaduz, **Tél. 075 / 2 77 22**
Rue Marterey 5, 1005 Lausanne, **Tél. 021 / 20 60 71**

COUPON pour un prospectus 1980 gratuit A05
Nom:
Adresse:
Np + Lieu:

OFFRES D'EMPLOIS

SINGER
JEAN SINGER & CIE S.A.
fabrique de cadrans soignés
rue des Crêtets 32
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. (039) 23 42 06

Nous offrons à repourvoir, dans le cadre de notre bureau technique, un poste de
technicien constructeur

Intégré dans le cadre d'un team jeune et dynamique, ce futur collaborateur se verra confier la construction d'éléments spéciaux et de machines automatiques.
Quelques années d'expérience seraient appréciées.
Nous offrons:
- Emploi stable
- Possibilités de perfectionnement
- Horaire variable

Nous prions les personnes intéressées de prendre contact téléphoniquement avec notre service du personnel afin de convenir d'un rendez-vous pour un premier entretien.

CHERCHEZ ET...

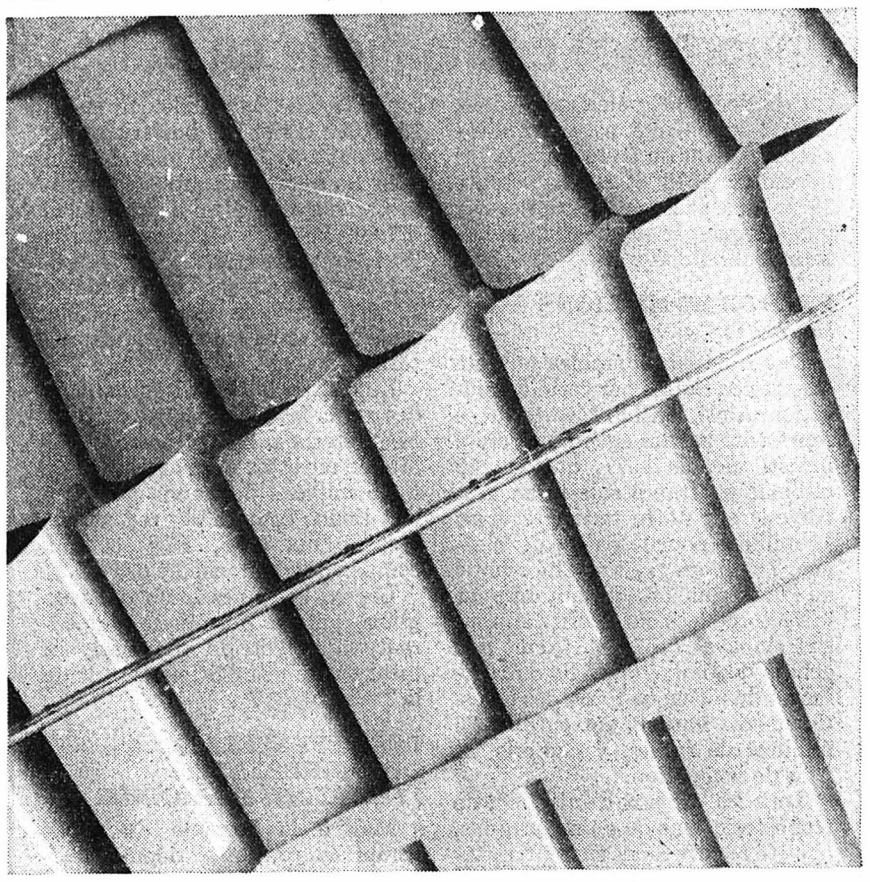

A deux près, toutes les réponses reçues à notre devinette d'il y a trois semaines étaient exactes: il s'agissait d'un beau chardon. Deux lecteurs pourtant se sont trompés en croyant reconnaître une fleur de cactus, et «une fleur en plastique qu'on trouve dans n'importe quelle grande surface».

Le tirage au sort parmi les bonnes réponses a désigné comme gagnante de cette semaine Sophie Kernen, Abraham-Robert 45, à la Chaux-de-Fonds, que nous félicitons et qui recevra sous peu son prix.

Et voici une nouvelle énigme. Lorsque vous aurez reconnu ce que représente, en tout ou partie, la grande photo ci-dessus, écrivez-nous le sur carte postale, à envoyer avant mercredi à midi à la Rédaction de l'Impartial, case postale, 2300 la Chaux-de-Fonds. Ecrivez très lisiblement vos nom et adresse. Les enfants sont priés d'indiquer leur âge. Bon divertissement à tous.

Michèle Torr: «La bonne élève»

A trente-trois ans, Michèle Torr vient d'entamer une étape importante de sa carrière en passant comme vedette à l'Olympia de Paris, entre le 19 février et le 3 mars. Une étape importante s'il en est, et qui couronne le travail de ce que l'on peut appeler *une bonne élève de la chanson française.* Car depuis ses débuts (elle chantait à l'époque: *C'est dur d'avoir seize ans).* Michèle Torr a su résister aux modes. Mieux, elle est devenue une valeur sûre de la chanson française. En témoigne le récent MIDEM de Cannes qui lui a décerné quatre disques d'or pour les chansons *Une petite Française, J'aime, Discomotion* et *Emmène-moi danser ce soir.*

Autant dire que l'année 80 est pour l'intéressée une année importante.

L'Olympia pour la première fois en vedette c'est bien sûr pour moi l'un des événements sérieux de cette année. J'ai donc tout fait pour que le spectacle soit complet et surtout pour que le public ne soit pas déçu. D'ores et déjà, je peux vous dire que je chanterai environ une quinzaine de chansons et qu'elles seront consignées sur un album «Live».

Michèle chante aussi, à la mémoire de sa mère *Les roses blanches,* l'une des plus belles chansons du siècle, si l'on se réfère à un très récent sondage. Elle chante également son dernier succès *Quand un homme a du charme,* actuellement très bien placé dans les différents hits radiophoniques. Car la vraie recette de cette jeune femme originaire du Midi, c'est qu'elle a toujours su plaire au public le plus large. Ne vendait-elle pas pour la seule année 78 (d'après le très officiel CIDD) plus d'un million et demi de disques 45 tours, 33 tours et cassettes? Ne compte-elle pas moins de onze disques d'or en seize ans de métier?

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

120 GALAS EN 1980

Michèle a toujours vécu pour et par la chanson. Cette passion qui la fera chanter (sans se tromper) *Bonbons, caramel, esquimaux, chocolats* dès l'âge de seize ans:

Très tôt j'étais une mordue... Dès que je le pus – et surtout lorsque mes parents m'y autorisèrent – je fis tous les concours qui se déroulaient en France. C'est ainsi que je me fis remarquer et que je pus enregistrer «C'est dur d'avoir seize ans». Sans aucun doute, cette chanson m'a beaucoup aidé pour la suite de ma carrière, je le reconnais, mais je ne me suis jamais endormie par la suite sur ces lauriers.

Avec travail et passion, Michèle a donc surmonté les modes et les idées. Maurice Chevalier qui déclara un jour à son sujet *Elle est née chanteuse !,* ne s'était nullement trompé. Aujourd'hui, en femme équilibrée et heureuse, Michèle vit pleinement son métier:

Pour cette année, j'ai déjà signé pour cent-vingt galas, mais je prendrai quand même, de ci de là, quelques jours de vacances. Pas plus d'une semaine à chaque fois, car ensuite je m'ennuie !

Partagée entre sa carrière et sa sympathique famille – elle est l'heureuse maman de Romain (12 ans) et d'Emilie (6 ans) – Michèle coupe donc ses rares moments de tranquillité avec son ami Jean. A propos du mariage, elle a d'ailleurs cette opinion très saine:

«Le mariage, c'est le moment où l'on passe du romantisme à l'automatisme. Sauf pour moi. Mais je suis une exception !» (APEI)

Denis LAFONT

same di maga zine

— J'ai dit à tes copains que tu es à un safari au Kenya.

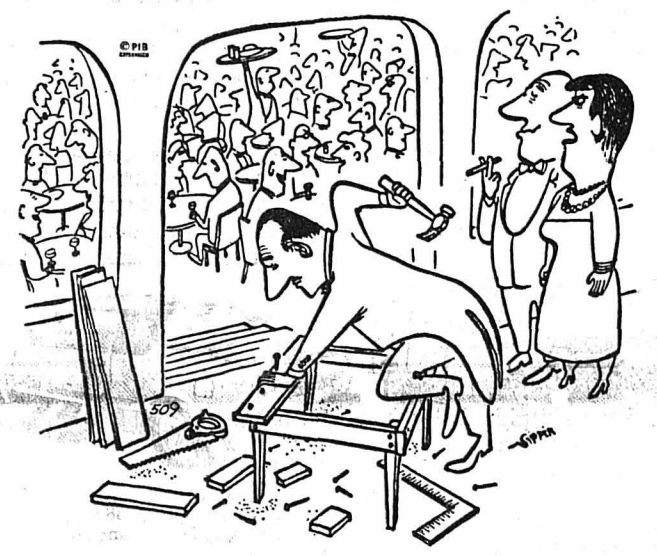

— On est vraiment servi sur mesure dans ce restaurant !

HUIT ERREURS

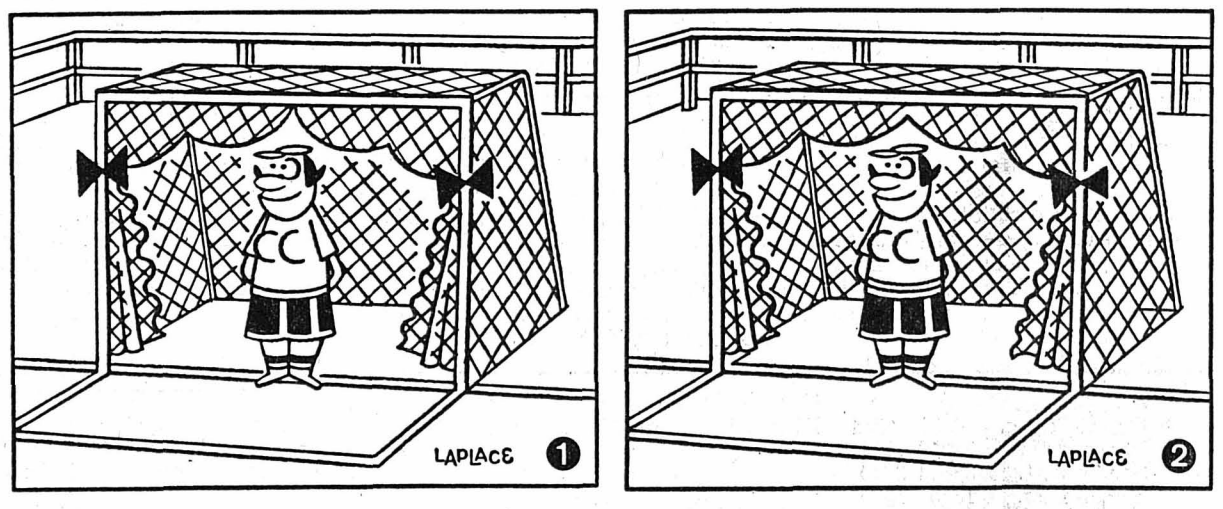

Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir ?

— Mon mari m'affirme que de bien transpirer me rend plus belle encore.

MOTS CROISÉS

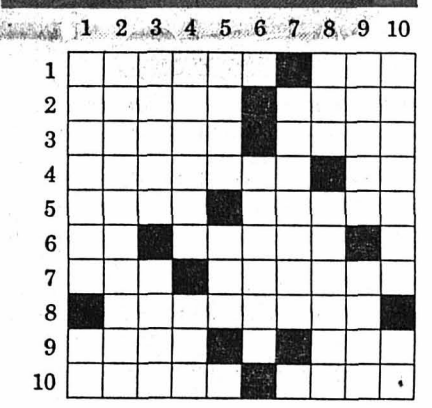

HORIZONTALEMENT. – 1. Nécessaire dans bien des sports; Montant des enjeux. 2. Céder à quelqu'un; Fourrure de l'écu. 3. En Catalogne; Petite baie. 4. Manque de zèle; Est court, long ou plat. 5. Ancienne mesure agraire; Peuvent être conjugaux. 6. Note; Station balnéaire française. 7. Lettre grecque; Employés. 8. Va dans un océan froid. 9. Dans le Cher; Plante pour Esaü. 10. Barbe d'orge; Petit prophète.

VERTICALEMENT. – 1. Se dit pour rire; Dans la gamme. 2. Rosacée. 3. Facile à digérer; Ventile. 4. Se chantent en allemand; Tout d'un coup. 5. Filet sous l'ove d'un chapiteau; Approbation. 6. Sa prudence et sa ruse sont restées proverbiales. 7. Changeais. 8. Exprime un bruit soudain; Greffées. 9. Homme très borné; Vert pays. 10. Cordages plats; Symbole de métalloïde.

(Copyright by Cosmopress No. 2177)

Solution du problème paru mercredi 5 mars.

HORIZONTALEMENT. – 1. Timbre; Las. 2. Inouï; Aula. 3. Némésis; Ou. 4. Tri; Mur. 5. Astermoyer. 6. Mé; Lords. 7. Amiel; Io. 8. Coureurs. 9. Nul; Un. 10. Emèse; Ripe.

VERTICALEMENT. – 1. Tintamarre. 2. Inerte. 3. Momie; Acné. 4. Bue; Remous. 5. Ris; Iule. 6. Isoler. 7. As; Yoleur. 8. Lu; Mer; Uni. 9. Alourdir. 10. Saur; Sosie.

Solution des huit erreurs

1. Un cercle en plus sur le bas du maillot.
2. Terrain incomplet sous les pieds de la femme.
3. Terrain modifié sous le poteau gauche.
4. Filet modifié au-dessus de la femme.
5. Bas de la dentelle, sur le poteau droit.
6. Papillon de droite plus petit.
7. Fond arrière gauche de la cage complété.
8. Piquet de coin de la barrière plus long.

HOROSCOPE-IMPAR du 7 au 13 mars

Si vous êtes né le

7. Vous aurez une décision très importante à prendre. Ecoutez votre raison. Succès dans le domaine financier.
8. De bonnes occasions de vous mettre en valeur vous seront offertes. C'est à vous de savoir en profiter.
9. Vous aurez de grandes chances de parvenir à vos fins dans la plupart de vos entreprises. Vous augmenterez vos ressources.
10. Sortez de votre milieu habituel. Vous vous ferez ainsi de nouvelles relations qui serviront vos intérêts matériels.
11. C'est autour d'une ambition commune que s'organisera votre vie conjugale pour vous donner satisfaction.
12. Ne craignez pas de faire preuve d'énergie, de solliciter un emploi stable et de grand prestige.Allez de l'avant.
13. Les circonstances apporteront un élément de chance et de bonheur dans votre existence.

21 janvier - 19 fév.
Tenez-vous sur vos gardes pour ne pas vous laisser entraîner dans des complications professionnelles.

20 février - 20 mars
Au cours d'une réunion, vous pourriez faire une rencontre qui transformera votre vie. Documentez-vous sur les problèmes qui vous embarrassent et montrez votre compétence. Vos efforts seront récompensés.

21 mars - 20 avril
Suivez les choses de très près. Pour beaucoup, des propositions nouvelles vont surgir et aboutiront à des transformations inattendues.

21 avril - 21 mai
Votre perspicacité vous servira grandement. Les professions artistiques seront favorisées. Ne craignez pas de vous engager dans de nouvelles affaires.

22 mai - 21 juin
Le week-end vous réserve une agréable surprise. Vous travaillez souvent sans méthode et vous vous fatiguez inutilement. Imposez-vous une discipline et tout ira mieux.

22 juin - 23 juillet
Restez fidèle aux promesses, redoutez les complications qui peuvent altérer la confiance qu'on vous porte. Organisez-vous mieux dans le domaine professionnel. Travaillez dans le calme.

24 juillet - 23 août
Du côté travail, vous êtes dans une période où tout vous réussira, si vous sortez de vos rêves et de l'abstraction pour passer courageusement à l'action.

24 août - 23 sept.
Soyez plus explicite, plus ouvert et donnez des assurances sur vos intentions car il faudra dissiper certains malentendus qui peuvent être la cause de vos mouvements d'humeur.

24 sept. - 23 oct.
Querelle en perspective. Dominez vos passions. La raison doit vous guider. Vous n'aurez qu'à vous louer de votre prise de position.

24 octobre - 22 nov.
Vos relations avec une personne qui vous intéresse particulièrement vous procureront une grande satisfaction. Grand bonheur durant le week-end. Succès dans vos affaires professionnelles.

23 nov. - 22 déc.
Une heureuse inspiration pourrait vous sortir d'embarras, mais soyez énergique. Les bonnes idées ne suffisent pas, encore faut-il les mettre à exécution.

23 déc. - 20 janv.
Attention, ne perdez pas la tête. Attendez-vous à modifier votre emploi du temps. Des imprévus heureux se produiront en marge de votre train de vie habituel.

Copyright by Cosmopress

La bourse cette semaine

SUISSE: La réaction en chaîne, déclenchée il y a trois semaines, par l'augmentation du taux d'escompte américain s'est poursuivie la semaine dernière. Le Japon, le Danemark, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne haussèrent à leur tour leurs taux de base. Cette course-poursuite des banques centrales affectait le marché international des capitaux. Le marché obligataire en Suisse s'en trouvait fortement déprimé au secteur étranger où des reculs importants intervenaient. La faiblesse persistante du franc et le niveau élevé des taux d'intérêt à l'étranger accentuaient encore les reculs, de même que le brusque réajustement des comptes à terme fixe des grandes banques à 5, 5¼ et 5½ %.

Vendredi dernier, l'annonce d'une diminution de 33 millions de francs du bénéfice de CIBA-GEIGY provoquait une déception de taille. Les actions au porteur enregistraient une perte de 50 fr. à 1960 et le bon de 40 à 905. Aux bancaires, aucune réaction sur UBS après la publication des résultats annuels qui laissaient apparaître une augmentation du bénéfice net de 16 % à 290,3 millions. La somme du bilan progressait de 10,5 % à 67,4 millions. Un dividende inchangé sera versé aux actionnaires payable en espèce ou sous forme de bons de participation. Le Conseil d'administration proposera aussi une augmentation du capital-actions de 100 millions. Cette augmentation, étalée dans le temps, permettra aux actionnaires d'exercer leurs droits du début juin 1980 jusqu'au 15 décembre 1981. Il sera offert une nouvelle action ou bon de participation contre onze anciens titres de la même catégorie. Un certificat d'option sera délivré qui permettra de souscrire un titre correspondant au prix de 2000 francs par action porteur, 400 par nominative et 80 par bon de participation.

Lundi, nos bourses interrompaient le mouvement de baisse et la tendance devenait irrégulière. La modeste progression de l'indice des prix à la consommation en février était interprétée favorablement. L'indice n'est monté que de 0,1 % en février contre 0,4 % en janvier. Cet élément positif n'était toutefois pas suffisant pour faire sortir les opérateurs de leur réserve. Les écarts de cours demeuraient peu importants. Au nombre des exceptions VON ROLL nominative gagnait 13 fr., SULZER 90 et ALUSUISSE 7.

Mardi, la cote maintenait son allure irrégulière dans un marché légèrement plus animé que la veille. Aux banques pertes et gains se compensaient. L'attente des résultats annuels de la SBS + 7 et du CRÉDIT SUISSE –15 conduisait à une orientation opposée des cours. Aux chimiques, CIBA-GEIGY récupérait une partie du terrain perdu. L'attention se portait sur VON ROLL + 22 à 540 aux industrielles. Les perspectives de la société apparaissent de jour en jour meilleures.

Mercredi, l'interruption du mouvement de baisse sur le marché obligataire provoquait un certain soutien en bourse où l'allure d'ensemble de la cote devenait soutenue. La publication des résultats de SBS était saluée par une avance de 7 fr. à 406 pour la porteur et de 6 fr. pour la nominative. Le bénéfice net a augmenté de 15,6 % à 258 millions, tandis que la somme du bilan s'accroissait de 9,4 % à 69,2 milliards. Afin d'adapter les fonds propres à la croissance de la banque, le Conseil d'administration proposera aux actionnaires une augmentation du capital de 148 millions. Une nouvelle action sera offerte pour dix anciennes au prix de 160 fr. maximum. Ton bien soutenu aux financières et aux assurances, alors que les industrielles et les chimiques étaient irrégulières.

Jeudi, dans un volume d'affaires un peu plus étoffé que lors des précédentes réunions le marché se montrait franchement plus faible, en raison principalement de la hausse des taux d'intérêt, du nouveau recul du franc suisse et de la faiblesse de Wall Street. Les grandes banques décidaient une nouvelle fois d'augmenter la rémunération sur les comptes à terme fixe de ¼ % à 5¼, 5½ et 5¾ % à partir du 10 mars. L'indice SBS tombait de 2,8 points à 332,4, le rapport titres à la hausse et à la baisse était de 1 contre 6.

Relevons la faiblesse de baby ROCHE avant-bourse qui reculait de 100 francs à 5825. Les bancaires faiblissaient aussi en dépit des bons résultats publiés cette semaine. Fluctuations dans les deux sens des financières. Aux industrielles, les prises de bénéfices touchaient VON ROLL –16, alors que les grandes vedettes subissaient de nombreux dégagements.

NEW YORK: A la fin de la semaine dernière, les banques portaient leur «prime rate» au taux sans précédent de 16¾ %. De nombreux banquiers pensaient alors que le taux préférentiel pourrait dépasser les 17 %, ce qui obligera l'administration Carter à recourir au contrôle des crédits, nuisible aux secteurs d'activité déjà en difficulté.

Lundi, les investisseurs se montraient hésitants et le Dow Jones perdait 8,79 points pour retomber en-dessous des 860 à 854,35 dans un faible volume d'échanges.

Mardi, la hausse rapide du «prime rate» à 17¼ % provoquait une baisse de plus de 9 points à l'ouverture. Sous la pression des titres pétroliers et de quelques vedettes le Dow Jones clôturait finalement sur un gain de 2,13 points à 856,48, mais les baisses l'emportaient sur les hausses.

Les économistes estimaient qu'il n'était pas raisonnable de compter sur un ralentissement de l'inflation avant la seconde moitié de l'année. Les économistes de la Maison-Blanche eux-mêmes reconnaissaient en privé que les moyens de lutte contre l'inflation qui sont présentement envisagés par le président ne pourront pas provoquer de grands effets pour le moment. Les conseillers de la Maison-Blanche estiment inopportun le recours à des restrictions de crédit trop vastes; de telles mesures seraient particulièrement néfastes dans le domaine de l'automobile et de l'immobilier.

Mercredi, le marché enregistrait un fort repli et le Dow Jones perdait 11,60 points à 844,88 sous la pression des pétrolières. Selon certains analystes, la hausse des taux d'intérêt augmente sensiblement les risques d'une récession plus marquée.

Jeudi, avant l'ouverture du marché, les investisseurs espéraient que les nouvelles en provenance d'Iran disant que les étudiants allaient remettre les otages américains au gouvernement iranien donneraient une impulsion à Wall Street. Ce ne fut pas le cas, bien au contraire. Alors que les taux d'intérêt, l'inflation et le dollar poursuivaient ou accentuaient leur hausse, le marché lui s'inscrivait en forte baisse. Le Dow Jones perdait plus de 16 points à 828,07, le Standard and Poors se repliait à 108,67 (moins 2,46) et l'on relevait 1504 titres en baisse contre 174 en hausse. Le volume de transactions dépassait 50 millions de titres. On assistait à la plus importante baisse de l'année. Une grande partie des ventes était provoquée par le niveau élevé (20 %) des taux d'intérêt sur comptes-titres.

Le rapport de la consommation du pétrole en 1979 ne montrant qu'une faible baisse et le taux préférentiel qui va probablement bientôt dépasser 18 % sont des facteurs qui ont découragé les investisseurs. La Citibank a augmenté son taux hypothécaire de 3 %, ce qui le situe entre 15½ et 17½ %. Malgré la vente de plusieurs centaines de milliers de dollars par les banques centrales pour l'affaiblir, celui-ci poursuivait sa hausse face à la plupart des monnaies.

Nous profiterions de la faiblesse actuelle pour accumuler des valeurs de défense, dont les cours ont reculé depuis le début février d'environ 10 %. Notre choix se porterait sur RAYTHEON (75 dollars), ROCKWELL (53) et MCDONNEL DOUGLAS (40,25).

G. JEANBOURQUIN

Who is who de la presse suisse

L'Association d'agences suisses de publicité AASP (membres: Annonces Suisses SA, Mosse Annonces SA, ofa Orell Fussli Publicité SA et Publicitas) vient de publier ces jours-ci son nouveau catalogue de la presse suisse. Cette édition annuelle contient, dans le domaine de la publicité-presse, les informations essentielles sur les journaux, feuilles officielles, feuilles d'annonces, ainsi que sur les périodiques s'adressant au grand public.

Les titres des journaux sont groupés par canton et les périodiques destinés au grand public sont réunis par genre, dans un chapitre à part. Ainsi la consultation du catalogue est facile et la recherche des publications aisée. Cet ouvrage offre toutes les informations de base, telles que titre, lieu de parution, tirage, tarif et en plus, des renseignements d'ordre technique, dans un format peu encombrant.

Le catalogue 1980 peut être obtenu au Secrétariat de l'AASP, case postale 623, 8027 Zurich (prix Fr. 12.–).

Le Club des gentils membres:

Importance économique en Suisse

Près de 65.000 personnes – dont 2500 Suisses – ont passé leurs vacances d'hiver ou d'été entre le 1er novembre 1978 et le 31 octobre 1979, dans l'un ou l'autre des dix villages que compte le Club Méditerranée en Suisse.

PRÈS DE 180 MILLIONS INVESTIS

Des frais considérables ont été engagés en Suisse par cette organisation. Ainsi, le Club Méditerranée représenté par les agences Kuoni a investi, depuis 1977, quelque 50 millions de francs suisses en gros travaux sur notre territoire, dont 11 millions pour le Palace de Wengen, 7 millions pour le Chlosshotel de Pontresina, presque autant pour le Victoria de Saint-Moritz et pour son «village» de Zinal. Quant aux achats des immeubles, ils ont correspondu à chaque fois à des investissements variant entre 18 et 25 millions de francs, y compris les frais de rénovation.

Tous les travaux d'entretien, de transformations ou de réparations, ont été confiés à des entreprises locales. Les frais d'entretien des dix hôtels que le Club exploite en Suisse se sont élevés, toujours du 1er novembre 1978 au 31 octobre 1979, à 1,8 million de francs; les factures d'eau, d'électricité, de gaz et de mazout accusèrent un total de 4,5 millions de francs.

LE CLUB S'APPROVISIONNE EN SUISSE !

Tous les produits alimentaires ont été livrés au Club par l'intermédiaire de grossistes ou détaillants helvétiques. Au cours de l'exercice 1978-1979, ces derniers ont acheminé 204.700 kilos de viande, 79.400 kilos de poulets, volailles, gibier, 39.200 kilos de poisson, 73.600 kilos de fromage, 1.550.000 œufs. Les boulangers du pays ont cuit 131.200 kilos de pain pour les hôtes du Club Méditerranée, alors que l'on a consommé 427.900 kilos de pommes de terre. Et pour arroser tout cela, les importateurs suisses ont fourni 338.000 litres de vin aux 65.000 adhérents dont ont peut ainsi mesurer la soif...

En Suisse, le ski et les promenades ont la faveur des hôtes du Club Méditerranée. La facture des ski-lifts et navettes s'est ainsi montée à 3,5 millions de francs, sans que l'on tienne compte des redevances versées aux CFF, PTT et aux compagnies de transport privées.

Les 18 véhicules loués dans un grand garage helvétique parcourent un million de kilomètres au total par année: 25 fois le tour de la Terre.

LES DÉPENSES DES ADHÉRENTS: 17 MILLIONS PAR ANNÉE

Malgré la formule du «tout compris», pratiquée depuis longtemps par le Club, les adhérents dépensent de l'argent... Ils achètent du chocolat, des articles de sport, des montres, des journaux, des souvenirs; fréquentent les restaurants, les établissements publics. Chaque adulte «laisse» de la sorte quelque 350 francs en moyenne dans notre pays. Au total, cela représente, annuellement, 17 millions de francs qui entrent en devises, apport non négligeable pour notre équilibre des échanges.

Enfin, les cantons et communes sur le territoire desquels séjournent les adhérents du Club Méditerranée bénéficient aussi des vacances ! 892.000 francs leur ont été versés, en taxe de séjour.

Marché de l'argent métal:

Fluctuations en perspectives

Tandis que le prix de l'or faisait presque chaque jour les grands titres des journaux, celui de l'argent est monté assez discrètement mais dans les proportions encore plus fortes qu'on ne s'y attendait: ainsi, le cours du métal jaune s'est multiplié par 2,4 en 1979, alors que celui de l'argent a presque quintuplé. Pour 1980, on ne s'attend pas à des hausses aussi spectaculaires: par contre, la nervosité qui caractérise ce marché ne devrait pas s'apaiser dans un avenir prévisible.

Le dernier «bulletin» du Crédit suisse d'où sont tirés ces pronostics ajoute que le marché de l'argent repose sur une base solide, l'offre étant structurellement déficitaire. La production minière courante ne couvre que quelque 60 pour cent de la consommation annuelle. L'équilibre entre l'offre et la demande se fait grâce à la récupération industrielle et à des ventes de métal provenant des stocks officiels.

Face à une offre plus restreinte, on constate que la demande pourrait diminuer en raison surtout des facteurs conjoncturels. Dans ces conditions, on peut estimer que l'offre restera déficitaire cette année, encore que dans une moindre mesure qu'auparavant. Par contre, l'évolution du marché est déterminée plus qu'avant par de gros acheteurs dont les décisions sont elle-mêmes influencées par des facteurs tels que les développements politiques, l'évolution des prix du pétrole et l'approvisionnement en or noir, les perspectives sur le front de l'inflation et les différentes possibilités de placement. Il n'y a donc guère lieu de s'attendre à ce que la nervosité qui caractérise l'évolution des cours de l'argent s'apaise dans un avenir prévisible.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: **SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**

A = Cours du 6 mars *B = Cours du 7 mars*

NEUCHÂTEL	A	B
Cr. Fonc. Neu.	800d	800d
La Neuchâtel.	640d	640d
Cortaillod	1750d	1750d
Dubied	460d	500d
LAUSANNE		
Bque Cant. Vd.	1470	1460
Cdit Fonc. Vd.	1130	1130
Cossonay	1500	1490
Chaux & Cim.	740d	740
Innovation	400d	400
La Suisse	4500d	4500d
GENÈVE		
Grand Passage	403	400d
Financ. Presse	238	234
Physique port.	280	275a
Fin. Parisbas	92.25	91.—
Montedison	—.37	–.37
Olivetti priv.	3.20	3.15
Zyma	780d	780d
ZURICH		
(Actions suisses)		
Swissair port.	780	777
Swissair nom.	790	788
U.B.S. port.	3570	3530
U.B.S. nom.	663	658
Crédit S. port.	2325	2290
Crédit S. nom.	438	433

ZURICH	A	B
B.P.S.	1880	1850
Landis B	1370	1350
Electrowatt	2330	2315
Holderbk port.	563	560
Holdberk nom.	535	535
Interfood «A»	1040d	1050
Interfood «B»	5300	5150
Juvena hold.	31	29
Motor Colomb.	710	700
Oerlikon-Bühr.	2720	2650
Oerlik.-B. nom.	660d	655
Réassurances	3180	3170
Winterth. port.	2400	2390
Winterth. nom.	1600	1610
Zurich accid.	10025	10000
Aar et Tessin	1290	1280
Brown Bov. «A»	1730	1710
Saurer	950d	940
Fischer port.	805	805
Fischer nom.	147	148
Jelmoli	1385	1380
Hero	3100	3050
Landis & Gyr	136	135
Globus port.	2250d	2250a
Nestlé port.	3360	3310
Nestlé nom.	2210	2205
Alusuisse port.	1275	1255
Alusuisse nom.	488	488
Sulzer nom.	2900	2860
Sulzer b. part.	405	398
Schnindler port.	1300	1300
Schindller nom.	255	250d

ZURICH	A	B
(Actions étrangères)		
Akzo	21.50	21.—
Ang.-Am. S.-Af.	24.25	23.50
Amgold I	149.50	141.—
Machine Bull	26.75	26.50
Cia Argent. El.	6.75d	7.25
De Beers	19.—	18.25
Imp. Chemical	15.—	14.25
Pechiney	43.50	43.50
Philips	16.25	16.—
Royal Dutch	150.50	143.—
Unilever	98.—	95.—
A.E.G.	35.—	35.—
Bad. Anilin	139.50	135.50
Farb. Bayer	114.50	112.—
Farb. Hoechst	113.50	110.50
Mannesmann	118.—	115.50
Siemens	256.50	251.—
Thyssen-Hütte	81.50	80.—
V.W.	175.50	172.50
BÂLE		
(Actions suisses)		
Roche jce	58750	58250
Roche 1/10	5825	5800
S.B.S. port.	402	398
S.B.S. nom.	309	303
S.B.S. b. p.	341	339
Ciba-Geigy p.	1160	1115
Ciba-Geigy n.	651	632
Ciba-Geigy b. p.	890	870

BÂLE	A	B
Girard-Perreg.	630d	625d
Portland	2825d	2825
Sandoz port.	3875d	3840
Sandoz nom.	1845	1835
Sandoz b. p.	490	478
Bque C. Coop.	1000	995
ZURICH		
(Actions étrangères)		
Alcan	107.—	105.50
A.T.T.	79.50	78.50
Burroughs	120.50	118.50
Canad. Pac.	70.—	68.25
Chrysler	14.75	14.50
Colgate Palm.	22.25	21.—
Contr. Data	88.75	88.50
Dow Chemical	56.50	56.—
Du Pont	63.—	61.75
Eastman Kodak	74.25	74.25
Exon	110.—	107.—
Ford	52.—	51.75
Gen. Electric	83.25	82.50
Gen. Motors	83.50	83.—
Goodyear	19.50	19.25
I.B.M.	105.—	104.50
Inco B	54.75	50.50
Intern. Paper	66.—	63.75
Int. Tel. & Tel.	43.50	42.75
Kennecott	66.50	61.50
Litton	96.50	92.50
Halliburton	177.—	172.—
Mobil Oil	149.—	142.—
Nat. Cash Reg.	127.50	127.50
Nat. Distillers	47.75	46.50d
Union Carbide	69.—	67.25
U.S. Steel	32.25	31.75
NEW YORK		
Ind. Dow Jones		
Industries	886,86	820,56
Transports	290,08	272,84
Services public	110,32	103,42
Vol. (milliers)	44.440	51.470

Cours indicatifs

Billets de banque étrangers

Dollars USA	1.64	1.79
Livres sterling	3.65	4.—
Marks allem.	94.—	96.—
Francs français	39.25	42.25
Francs belges	5.50	5.90
Lires italiennes	—.18	—.21
Florins holland.	85.50	88.50
Schilling autr.	13.15	13.55
Pesetas	2.35	2.70

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

Prix de l'or

Lingot (kg. fin)	33580.-	33980.-
Vreneli	200.—	220.—
Napoléon	240.—	260.—
Souverain	280.—	310.—
Double Eagle	1200.—	1290.—

Communiqués par la BCN

	Dem.	Offre
VALCA	66.—	68.—
IFCA	1540.—	1570.—
IFCA 73	87.—	90.—

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Fonds cotés en bourse	Prix payé A	B
AMCA	23.—d	22.50
BOND-INVEST	52.50	52.25
CONVERT-INVEST	61.—d	61.—d
EURIT	133.50d	132.—d
FONSA	96.—	94.50d
GLOBINVEST	56.75	56.—
HELVETINVEST	97.25	97.25
PACIFIC-INVEST	70.75d	70.75d
SAFIT	359.—d	350.—
SIMA	205.50	204.—
Fonds cotés hors-bourse	**Dem.**	**Offre**
CANAC	93.—	95.—
ESPAC	76.50	—.—
FRANCIT	96.75	98.75
GERMAC	85.75	87.75
ITAC	82.25	84.25
ROMETAC	397.50	407.50
YEN-INVEST	479.—	487.—

Crédit Suisse

	Dem.	Offre
CS FDS BONDS	55,0	56,0
CS FDS INT.	59,25	60,25
ACT. SUISSES	289,0	290,0
CANASEC	554,0	564,0
USSEC	472,0	482,0
ENERGIE-VALOR	108,0	110,0

FONDS SBS	Dem.	Rachat
UNIV. BOND SEL	60.75	58.—
UNIV. FUND	71.60	69.30
SWISSVALOR	235.—	225.25
JAPAN PORTOFOLIO	328.—	310.—

	Dem.	Offre
SWISSIM 1961	1165.—	1180.—
FONCIPARS I	2500.—	—.—
FONCIPARS II	1350.—	—.—
ANFOS II	116.—	116.50

Fonds de la Banque Populaire Suisse

	Dem.	Offre		Dem.	Offre
Automation	61,0	62,0	Pharma	105,5	106,5
Eurac	254,0	256,0	Siat	1530,0	—
Intermobil	67,5	68,5	Siat 63	1165,0	1170,0
			Poly-Bond	60,25	61,25

INDICE BOURSIER SBS

	6 mars	7 mars
Industrie	301,8	297,6
Finance et ass.	380,8	371,1
Indice général	332,4	328,4

Convention or: 10.3.80 Plage 33.700 Achat 33.240 Base argent 1870

Demain après-midi, à 15 heures, à la Charrière
LA CHAUX-DE-FONDS – GRASSHOPPERS

Oublier l'accident

La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers, c'est un match très important pour le FC La Chaux-de-Fonds qui doit faire oublier son accident de dimanche dernier au Stade St-Jacques. Les Neuchâtelois, il est vrai, ont des circonstances atténuantes avec l'absence de l'entraîneur Katic (grippé). Mais de là à recevoir six buts ?

Match contre Grasshoppers très important avons-nous dit ? Oui, car huit jours plus tard la « bande » à Katic devra se rendre à Chiasso et là, le résultat de cette rencontre peut être décisif pour la suite du championnat. La Chaux-de-Fonds ne devrait pas baisser pavillon devant les Zurichois qui, eux, ont aussi des problèmes. Face à Sion, sur leur propre pelouse du Hardturm, ils ont gagné avec peine un point. Ce que Sion a pu faire il y a huit jours, La Chaux-de-Fonds peut très bien l'imiter demain après-midi. Mais pour cela il faudra non seulement un moral, vouloir gagner, mais encore un appui du public. La Chaux-de-Fonds doit garder sa place en ligue nationale A. Ce n'est pas le moment de l'abandonner.

Une bonne nouvelle: Katic est rétabli et fera sa rentrée. L'équipe qui est annoncée est donc la suivante: Bleiker; Guélat, Fehr, Mantoan, Capraro, Nussing, Ripamonti, Katic, Mauron, Jaccard, Morandi avec comme remplaçants Kohler (gardien), Kaelin, Claude, Mérillat, Bouzenada et un junior qui va peut-être faire sa place, Dubois.

La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers doit attirer la grande foule. Ajoutons qu'il sera dirigé par une vieille connaissance des habitués de la Charrière puisqu'il s'agit de l'ancien joueur André Daina.

L'entraîneur des Grasshoppers

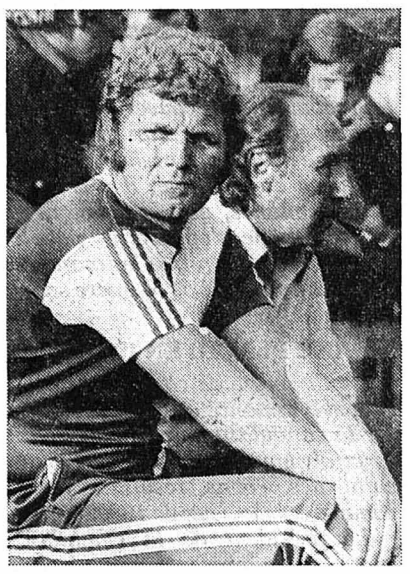

J. Sundermann, entraîneur des Grasshoppers, cette saison après avoir dirigé les destinées du club allemand de Stuttgart a déjà apporté au sein de la formation zurichoise, toute la rigueur du championnat de la Bundesliga.

Où en sommes-nous ?

	J	G	N	P	Buts	P
1. Grasshoppers	15	9	4	2	35-10	22
2. Servette	15	9	3	3	40-16	21
3. Bâle	15	8	5	2	31-10	21
4. Zurich	15	9	3	3	39-23	21
5. Lucerne	15	8	2	5	24-24	18
6. Sion	15	5	6	4	23-21	16
7. Saint-Gall	15	4	5	6	23-25	13
8. Young-Boys	15	6	1	8	24-32	13
9. Chiasso	15	3	7	5	18-26	13
10. NE Xamax	15	6	0	9	17-26	12
11. Chênois	15	3	5	7	21-26	11
12. Lausanne	15	4	3	8	16-22	11
13. Chx-de-Fds	15	3	5	7	14-35	11
14. Lugano	15	1	5	9	12-41	7

Laurent Jaccard...

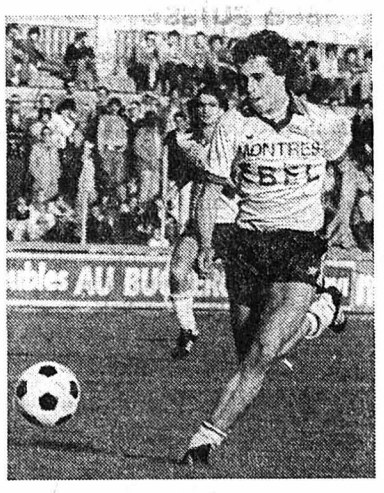

...19 ans. On le verra dimanche dans la ligne d'attaque chaux-de-fonnière.

Mauron...

...c'est la force, la puissance de la ligne d'attaque de la Charrière.

Adriano Ripamonti...

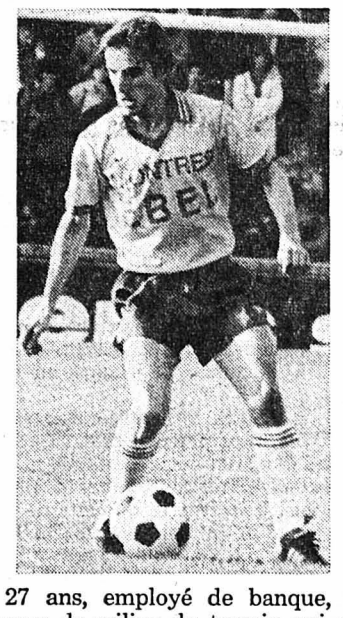

... 27 ans, employé de banque, un homme de milieu du terrain qui sait faire sa place.

La Chaux-de-Fonds
Entraîneur: Katic

1 Bleiker	8 Katic
2 Guélat	9 Morandi
3 Fehr	10 Jaccard
4 Mantoan	11 Mauron
5 Capraro	12 Kaelin
6 Nussing	13 Claude
7 Ripamonti	14 Mérillat
	15 Dubois

Grasshoppers
Entraîneur: Sundermann

1 Berbig	9 Sulzer
2 Meyer	10 H. Hermann
3 Lauper	11 Traber
4 Nafzger	12 In Albon
5 H. Hermann	13 Ponte
6 Wehrli	14 Montandon
7 Pfister	15 Niggl
8 Egli	16 Schneider

Le BALLON DU MATCH est offert par
Au Britchon
Snack - Restaurant - Pizzeria
M. et Mme F. Fontebasso
Serre 68
La Chaux-de-Fonds

Nos occasions BMW sont garanties.
UNE OCCASION SÛRE GARANTIE PAR L'AGENT BMW
Agence officielle:
Garage - Carrosserie de la Charrière
Gérold ANDREY
Charrière 24, tél. 039/23 10 44
La Chaux-de-Fonds

SERVICE CHEMISES EXPRESS
Avenue Léopold-Robert 70
La Chaux-de-Fonds
Lavage - Repassage de
chemises en 48 heures

Audi
PORSCHE
Une gamme actuelle moderne conçue pour satisfaire les plus exigeants
VW — Polo - Golf - Golf GTI Passat - Passat Variant - Scirocco - Scirocco GTI
Audi — 50 - 80 - 100
Porsche — 924 - 911 - SC - Targa Turbo - 928
Sporting-Garage
CARROSSERIE
J.-F. STICH - Crêtets 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 18 23

Pour vos prochaines lunettes, une seule adresse !
novoptic
J. Held, opticien
Av. Léopold-Robert 51
Téléphone (039) 23 39 55

ÉQUIPEMENT DU F. C.
adidas BALLONS SOULIERS - CONFECTION adidas
Fournisseur officiel
all Star Sports
Léo Eichmann
Av. Léopold-Robert 72
Tél. (039) 23 79 49
Léo Eichmann
ancien gardien de la première équipe du F.-C. La Chaux-de-Fonds et de l'équipe nationale saura vous conseiller judicieusement pour tout ce qui a trait au football, du junior au vétéran; des clubs de ligues inférieures à la ligue nationale.
Equipements complets pour gardiens.
Dépositaire pour médailles - coupes et trophées

TOUT À PRIX DISCOUNT
LE VRAI spécialiste en électroménager VOUS PROPOSE LE MEILLEUR MAIS LE MOINS CHER
Machine à laver, cuisinière, lave-vaisselle, frigo, etc...
pierrot ménager
Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 00 55

MERCEDES
RENAULT
deux marques de réputation mondiale
Agence pour la région
Garage P. Ruckstuhl SA

Fritz-Courvoisier 54
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 52 22

Winkler & Grossniklaus
La maison spécialisée pour l'électricité-auto
Diesel, carburateur, radio
Service : Bosch - Lucas
Numa-Droz 132
Téléphone 039/23 43 23-24

QUI DIT MIEUX?
Chaussures de jogging
NIKE
* * *
Raquettes de tennis
ROSSIGNOL DAVIS...
et les semelles confortables pour votre confort !
SPORTS KERNEN
Le Crêt-du-Locle - Tél. (039) 26 78 78

Les joueurs du FC La Chaux-de-Fonds roulent sur
Mini 1100 Special

3,05 mètres de longueur, 33,1 kW DIN (45 CV DIN), toit vinyle, vitres teintées, réservoir de 32 litres, jantes sport. Fr. 8450.-
Garage Bering & Cie
Atelier et vitrine d'exposition
Fritz-Courvoisier 34
La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 22 24 80

Football jurassien: calendriers de IIe et IIIe ligues

16 mars: Aarberg - Lyss, Aegerten - Laenggasse, Boujean 34 – Grunstern, Porrentruy - Courtemaîche, Schupfen - Moutier, WEF - Delémont.

23 mars: Courtemaîche - Aegerten, Delémont - Porrentruy, Grunstern - Schupfen, Laenggasse - Boujean 34, Lyss - WEF, Moutier - Aarberg.

30 mars: Aarberg - Grunstern, Aegerten - Delémont, Courtemaîche - Laenggasse, Porrentruy - Lyss, Schupfen - Boujean 34, WEF - Moutier.

5-7 avril: Boujean 34 - Aarberg, Delémont - Courtemaîche, Grunstern - WEF, Laenggasse - Schupfen, Lyss - Aegerten, Moutier - Porrentruy.

13 avril: Aarberg - Schupfen, Aegerten - Moutier, Courtemaîche - Lyss, Delémont - Laenggasasse, Porrentruy - Grunstern, WEF - Boujean 34.

20 avril: Aarberg - Porrentruy, Boujean 34 - Courtemaîche, Grunstern - Delémont, Laengasse - WEF, Moutier - Lyss, Schupfen - Aegerten.

27 avril: Aegerten - Boujean 34, Courtemaîche - Grunstern, Delémont - Moutier, Lyss - Laenggasse, Porrentruy - Schupfen, WEF - Aarberg.

4 mai: Boujean 34 - Porrentruy, Grunstern - Aegerten, Laenggasse - Aarberg, Lyss - Delémont, Moutier - Courtemaîche, Schupfen - WEF.

TROISIÈME LIGUE

GROUPE VI

16 mars: Aurore - La Neuveville, Boujean 34 - Bévilard, Iberico - USBB, Lamboing - Sonceboz, La Rondinella - Corgémont.

23 mars: Aurore - Corgémont, Bévilard - La Rondinella, Iberico - Boujean 34, Sonceboz - La Neuveville, USBB - Mache.

30 mars: Bévilard - Lamboing, Corgémont - Iberico, Mache - Aurore, La Neuveville - USBB, La Rondinella - Sonceboz.

5-7 avril: Sonceboz - Corgémont.

13 avril: Aurore - Bévilard, Corgémont - Boujean 34, La Neuveville - Iberico, Mache - Sonceboz, USBB - Lamboing.

20 avril: Bévilard - Sonceboz, Corgémont - Mache, Lamboing - Aurore, La Rondinella - Iberico, Boujean 34 - USBB.

27 avril: Aurore - Iberico, Corgémont - Bévilard, Mache - Lamboing, La Neuveville - Boujean 34, USBB - La Rondinella.

1er mai: Bévilard - Mache, Lamboing - La Neuveville, La Rondinella - Aurore, Sonceboz - Boujean 34.

4 mai: Boujean 34 - Lamboing, Corgémont - USBB, Iberico - Mache, La Rondinella - La Neuveville, Sonceboz - Aurore.

11 mai: Aurore - Boujean 34, Bévilard - USBB, La Neuveville - Corgémont, Mache - La Rondinella, Sonceboz - Iberico.

18 mai: Boujean 34 - La Rondinella, Iberico - Bévilard, Lamboing - Corgémont, Mache - La Neuveville, USBB - Sonceboz.

GROUPE VII

9 mars: Le Noirmont - Courtételle, Tramelan - Reconvilier, Les Breuleux - Glovelier.

16 mars: Saignelégier - Le Noirmont, Rebeuvelier - Bassecourt, Reconvilier - Courfaivre, Glovelier - Tramelan, Les Breuleux - Moutier.

23 mars: Courtételle - Saignelégier, Le Noirmont - Rebeuvelier, Bassecourt - Reconvilier, Courfaivre - Glovelier, Tramelan - Moutier.

30 mars: Rebeuvelier - Courtételle, Reconvilier - Le Noirmont, Glovelier - Bassecourt, Moutier - Courfaivre, Les Breuleux - Tramelan.

13 avril: Courtételle - Reconvilier, Le Noirmont - Glovelier, Saignelégier - Rebeuvelier, Bassecourt - Moutier, Courfaivre - Les Breuleux.

20 avril: Glovelier - Courtételle, Moutier - Le Noirmont, Reconvilier - Saignelégier, Les Breuleux - Bassecourt, Tramelan - Courfaivre.

27 avril: Courtételle- Moutier, Le Noirmont - Les Breuleux, Bassecourt - Tramelan, Rebeuvelier - Reconvilier, (samedi) Saignelégier - Glovelier.

Voir autres informations sportives en page 21

4 mai: Les Breuleux - Courtételle, Tramelan - Le Noirmont, Moutier - Saignelégier, Courfaivre - Bassecourt, Glovelier - Rebeuvelier.

11 mai: Courtételle - Tramelan, Le Noirmont - Courfaivre, Saignelégier - Les Breuleux, Rebeuvelier - Moutier, Reconvilier - Glovelier.

18 mai: Courfaivre - Courtételle, Bassecourt - Le Noirmont, Tramelan - Saignelégier, Les Breuleux - Rebeuvelier, Moutier - Reconvilier.

24-26 mai (Pentecôte): Courtételle - Bassecourt, Saignelégier - Courfaivre, Rebeuvelier - Tramelan, Reconvilier - Les Breuleux, Glovelier - Moutier.

GROUPE VIII

9 mars: Grandfontaine - Alle, Bure - Boncourt.

16 mars: Bonfol - Bure, Alle - Courgenay, Fahy - Grandfontaine, Fontenais - Mervelier, Courrendlin - Cornol.

23 mars: Boncourt - Bonfol, Bure - Alle, Courgenay - Fahy, Grandfontaine - Fontenais, Mervelier - Courrendlin.

30 mars: Alle - Boncourt, Fahy - Bure, Fontenais - Courgenay, Courrendlin - Grandfontaine, Cornol - Mervelier.

13 avril: Boncourt - Fahy, Bure - Fontenais, Bonfol - Alle, Courgenay - Courrendlin, Grandfontaine - Cornol.

20 avril: Fontenais - Boncourt, Courrendlin - Bure, Fahy - Bonfol, Cornol - Courgenay, Mervelier - Grandfontaine.

27 avril: Boncourt - Courrendlin, Bure - Cornol, Bonfol - Fontenais, Courgenay - Mervelier, Alle - Fahy.

4 mai: Cornol - Boncourt, Mervelier - Bure, Courrendlin - Bonfol, Grandfontaine - Courgenay, Fontenais - Alle.

10 mai: Boncourt - Mervelier.

11 mai: Bure - Grandfontaine, Bonfol - Cornol, Alle - Courrendlin, Fahy - Fontenais.

18 mai: Grandfontaine - Boncourt, Courgenay - Bure, Mervelier - Bonfol, Cornol - Alle, Courrendlin - Fahy.

24-26 mai (Pentecôte): Boncourt - Courgenay, Bonfol - Grandfontaine, Alle - Mervelier, Fahy - Cornol, Fontenais - Courrendlin.

Automobilisme: Le Grand Prix du Brésil 1981

Le Grand Prix du Brésil 1981 de formule 1 aura probablement lieu à Rio de Janeiro, le 9 mars, a déclaré Bernie Ecclestone, président de l'Association des constructeurs, à l'issue d'entretiens avec les responsables du tourisme brésilien et M. Nakache, président de la fédération.

La piste de Jacarepagua a été jugée en bon état par Ecclestone, qui souhaiterait cependant voir éliminées certaines ondulations et créé un poste de secours bien équipé. Rien de comparable toutefois avec le circuit d'Interlagos (où eut lieu le Gand Prix du Brésil en début de saison), jugé par les pilotes comme «le plus beau et le plus dangereux du monde».

La grande nouveauté demeure la modification du calendrier. Ville touristique, Rio ne peut accueillir le Grand Prix en pleine période estivale de l'hémisphère sud sams causer de très sérieux problèmes au complexe hôtelier local. Fin mars, par contre, bien après le Carnaval, la vie de la cité se normalise. Le travail des écuries, des manufacturiers, pétroliers et journalistes ne pourrait qu'en être grandement facilité, estime-t-on au cas où cette date serait officialisée lors d'un prochain congrès de la fédération internationale. Le début de la saison à venir se présenterait alors de la façon suivante: l'Argentine (11 janvier), puis l'Afrique du Sud (24 janvier), Long Beach Etats-Unis (1er mars), le Mexique (15 mars) et le Brésil (29 mars).

Olympisme: à Innsbruck tous les quatre ans ?

La ville d'Innsbruck (Tyrol), qui a accueilli en 1964 et 1976 les Jeux olympiques d'hiver, est prête à les organiser tous les quatre ans. C'est ce qu'a déclaré M. Aloïs Lugger, maire de la ville.

M. Lugger a précisé qu'il a fait une proposition dans ce sens à Lord Killanin, président du Comité international olympique au cas où le CIO déciderait d'organiser désormais les Jeux olympiques au même endroit.

Le maire d'Innsbruck a cependant fait savoir que la couverture des frais devrait faire l'objet d'un arrangement particulier. Le chancelier Kreisky a confirmé de son côté, il y a environ deux semaines, que le gouvernement autrichien ne s'opposerait pas à ce projet à condition que le financement des jeux soit réglé de manière satisfaisante.

A LAKE PLACID EN 1992 ?

La Chambre de commerce de Lake Placid a annoncé son intention de poser la candidature de la ville pour les Jeux olympiques d'hiver de 1992 à la suite des «bons résultats pour le commerce» des jeux de 1980.

Le président de la Chambre de commerce a présenté une résolution au comité d'organisation des derniers Jeux olympiques d'hiver. Cette résolution affirme que le «succès des Jeux olympiques d'hiver de 1980 et l'existence des installations pour les jeux donnaient toutes les chances à la petite ville du Nord des Etats-Unis d'obtenir l'organisation des jeux de 1992».

Le Comité d'organisation des jeux de cette année s'est abstenu de toute déclaration.

Basketball

Un club où l'on paye pour jouer !

Six basketteuses qui paient chacune 25 florins pour chaque rencontre de Coupe d'Europe à laquelle elles participent, forment la base d'Oud Beyerland, une des plus fortes équipes hollandaises de basket.

Cette contribution est nécessaire pour permettre à ce club d'un village au sud de Rotterdam de lutter au plus haut niveau européen.

Les basketteuses aux Pays-Bas ne profitent pas des grandes sommes investies par le commerce pour leurs collègues masculins. 200 spectateurs au grand maximum forment le décor des matchs à domicile dans la modeste salle des sports d'Oud Beyerland. Cette équipe doit rencontrer les Italiennes de l'IF Turin, en Coupe des clubs champions.

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. – GRAND-TEMPLE: 9 h. 45, culte, M. Molinghen. Vendredi 15 h. 45, groupe d'enfants et à 18 h., culte de jeunesse.

FAREL: 9 h. 45, culte, M. Perrenoud; sainte-cène; 9 h. 45, culte de l'enfance à Charrière 19 et à 11 h. culte de jeunesse au Temple. Vendredi, 15 h. 30, culte de l'enfance au Presbytère.

CHAPELLE DE L'HÔPITAL: 9 h. 50, culte, M. H. Rosat.

ABEILLE: 9 h. 45, culte; sainte cène. Jeudi 13, souper à la salle de paroisse, Paix 124 à 19 h. et à 20 h., Assemblée de paroisse. Vendredi 16 h. et 17 h., culte de l'enfance et à 18 h., culte de jeunesse au Temple.

LES FORGES: 9 h. 45, culte; sainte cène. 20 h., culte. Mercredi 19 h. 45, prière. Vendredi 17 h., rencontre d'enfants.

SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Bauer; sainte-cène. Vendredi 16 h., culte de l'enfance et à 18 h., culte de jeunesse au Temple.

LES EPLATURES: 9 h. 30, culte, missionnaire, M. René Bill. Garderie d'enfants à la cure. 9 h. 30, culte de l'enfance à la cure. 10 h. 45, culte de jeunesse à la cure. Jeudi 13 à 20 h. 15 à la cure: Film de Henry Brandt «Le bâton et la carotte».

LES PLANCHETTES: 9 h. 45, culte, M. Lienhard, salle de paroisse, Assemblée de paroisse.

CHAPELLE DES BULLES: 20 h. 15, culte, M. Lienhard, chœur.

LA SAGNE: 10 h., culte, M. Jean Vivien. Mercredi 15 h. 30, culte au Foyer. Jeudi 17 h. 15, culte de jeunesse, salle des sociétés. Ecole du dimanche: 9 h. 30, Cure et Crêt; 10 h., Les Cœudres; 10 h. 15, Les Roulets.

Deutschsprachige Kirchgemeinde. – 9.45 Uhr, Abendmahlgottesdienst und Sonntagss chule. Donnerstag, 13. März, Ev. Allianz; Film 19.30 Uhr, Nachtessen ab 18.30 Uhr in der Ev. Stadtmission.

Paroisse catholique romaine. – SACRÉ-CŒUR: Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45; 18 h., messe. Dimanche, 8 h. messe; 9 h. messe en italien; 10 h. 15, messe; (chorale); 11 h. 30, messe en espagnol; 18 h. messe avec partage d'Evangile.

CHAPELLE DE LA MISSION ITALIENNE (Parc 47): samedi, 18 h., messe avec partage d'Évangile.

HÔPITAL: dimanche, 8 h. 55, messe à la Chapelle.

LA SAGNE: Samedi 19 h., messe.

NOTRE DAME DE LA PAIX: samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 15. 17 h. 30, messe. Dimanche 9 h. 30, messe; 11 h., messe; 18 h., messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7). – Dimanche, 9 h. 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). – Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob- Brandt). – Samedi, 9 h., étude biblique; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). – Vendredi, 17 h. 45, culte et prédication. Samedi, 9 h. 15, culte.

Eglise Neo-Apostolique (chapelle Combe-Grieurin 46). – Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.

Témoins de Jéhovah (Locle 21). – Samedi, 18 h. 15, discours public; 19 h. 15, étude de la « Tour de Garde ». Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, étude du ministère théocratique.

Eglise mennonite (chapelle des Bulles). – Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche. Visite des élèves du Bienenberg et de Paul Baumann.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). – Dimanche, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Jeudi, 20 h. 15, étude biblique.

Action biblique (Jardinière 90). – Dimanche, 9 h. 45, culte centralisé au Locle: M. P.-A. Dubois. Mercredi 14 h., Club Toujours Joyeux; 18 h. 15, Groupe JAB. Vendredi 20 h., Nouvelles missionnaires et prière.

Evang. Stadtmission (Musées 37). – So., 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Herrn Isaak Sprunger, La Chaux-d'Abel. Di., keine Bibellese und kein Bibelnachmittag. Mi, 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Do., 18.30 Uhr, Allianz-Abend mit der deutschsprachigen Kirchgemeinde - gemeinsames «Souper» um 18.30 Uhr, mit anschl. Film über den Barockmusiker «Georg Friedrich Händel». Fr., 20.00 Uhr, Chorsingen - kein Bibelabend. Hinweis: 27-30 März 1980, 20.15 Uhr, Fortsetzung der Schulungsabende mit Ernst Rudin zum Thema «Herr, lehre uns beten !»

Eglise évangélique libre (Parc 9). – Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, M. de Bernardini; école du dimanche. Vendredi 20 h., étude biblique.

L'Eau Vive (Eglise chrétienne indépendante), Chapelle 4. – Prédication de l'Evangile et prière pour les malades: mardi, 20 h., Edification et adoration: dimanche, 20 h., pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Progrès 48). – Dimanche, 9 h. 30, culte avec sainte cène et école du dimanche. Mercredi, 20 h., veillée de prière et de partage.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). – Samedi, 13 h. 30, l'heure de la Bible pour les enfants. Du samedi au mardi, 20 h., conférence (Pasteur P. Despagne). Dimanche, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte; 20 h., conférence; lundi 19 h. 30, ligue du foyer; mardi 9 h., prière.

Propos du samedi

Comme un souffle d'espérance

A la suite du vote du week-end dernier sur l'initiative concernant la séparation complète des Eglises et de l'Etat, la plupart des commentateurs politiques ont insisté avant tout sur le fait que le «non» très clair et net du peuple suisse manifestait son attachement au fédéralisme: il reste juste et bon qu'en matière religieuse comme en d'autres domaines, chaque canton puisse définir sa propre attitude en fonction de sa propre histoire et de son propre vécu, et que l'Etat central ne sorte pas de ses prérogatives. Cet attachement au système fédéraliste est connu, au point qu'on se demande ce que les auteurs de l'initiative pouvaient au juste espérer.

C'est l'aspect purement politique de la question; il est important et il fallait le souligner. Mais n'y a-t-il pas une autre indication à tirer du résultat sans équivoque de dimanche dernier ? Je veux dire: tout simplement l'attachement d'une grande partie de notre peuple; attachement à cette société, cette communauté diverse qui est «autre chose», qui vient «d'ailleurs», qui parle «autrement». On peut aussi trouver un signe de cet attachement dans la foule qui a rempli, la semaine passée, le Temple du Bas de Neuchâtel pour écouter et applaudir l'évêque brésilien Dom Helder Camara. Le discours de celui-ci ne fut ni «conservateur» ni «réformiste» ni «marxiste», etc...: il fut «autre chose», une parole spécifiquement chrétienne sur la misère et l'injustice, et sur les raisons et les moyens de les combattre.

Nul ne saurait vraiment se réjouir d'un attachement à l'Eglise qui ne serait que bienveillante sympathie, de type «folklorique», à l'égard d'une sorte de monument dont on aurait perdu de vue la signification. Pour que l'on puisse s'en réjouir, il faut que l'attachement à l'Eglise soit avant tout un signe de l'attachement à Dieu et à Jésus-Christ, car c'est là l'essentiel. Or pourquoi refuser de percevoir dans le résultat de la récente votation le souhait – peut-être confusément exprimé – de beaucoup de gens que l'Evangile de l'amour de Dieu et de l'espérance continue d'être proclamé aussi clairement et aussi largement que possible, avec le maximum de facilités ? Le fait que les Eglises sont à certains égards (et de façons fort diverses selon les cantons) des sociétés privilégiées dans notre pays, le peuple suisse a montré qu'il ne le ressentait pas comme une injustice; peut-être a-t-il voulu (aussi) montré par là qu'à son avis, la partition de l'Eglise doit conserver une bonne place dans l'orchestre commun, car sans elle, la symphonie manquerait de souffle et de lumière.

R. T.

Le Locle

Eglise évangélique réformée. – TEMPLE: dimanche 8 h. 15, culte matinal avec sainte cène; 9 h. 45, culte, M. G. Tissot (dès 9 h. 30 garderie d'enfants à la cure); 20 h., recueillement à la cure.

CHAPELLE DU CORBUSIER: 9 h. 15, culte.

SERVICE JEUNESSE: à la maison de paroisse, 9 h. 45, culte de l'enfance et culte des petits. Vendredi, 16 h. 45, culte de jeunesse pour les moyens; 17 h. 45, culte de jeunesse pour les grands

MONTS: 9 h. 30, culte de l'enfance.

LES BRENETS: Dimanche, 9 h. 45, culte; 8 h. 45, culte de jeunesse.

LA BREVINE: Dimanche, 9 h., culte, M. M.-Ed. Perret; 9 h., école du dimanche.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Dimanche, 10 h. 15, culte, M. M.-Ed. Perret; 9 h., école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Dimanche, 9 h. 45, culte au temple; 11 h., culte de jeunesse au temple; culte de l'enfance à la salle de paroisse, les petits à la cure; 20 h., culte à Petit-Martel, au foyer de M. et Mme John-Edouard Robert.

Deutschprachige Kirchgemeinde.– Sonntag, 20.15 Uhr Abendpredigt; Donnerstagabend E. Allianz, s. La Chaux-de-Fonds.

Eglise catholique romaine (Eglise paroissiale). – Samedi, 17 h. 30, première messe dominicale. Dimanche, 8 h. 30, messe; 9 h. 45, grand-messe; 11 h., messe en langue italienne.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale. Dimanche, 8 h. 30, messe.

CHAPELLE DES SAINT-APOTRES (Jeanneret 38a). – Dimanche, 10 h., messe en langue espagnole; 11 h., messe.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: samedi soir, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grand-messe.

LES PONTS-DE-MARTEL: Dimanche, 10 h. messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). – Dimanche, 9 h. 30, culte; 20 h., 1re soirée témoignage. Mercredi, 20 h., prière ou étude biblique.

Témoins de Jéhovah (Envers 55). – Jeudi, 19 h., service du Royaume; 20 h., école théocratique. Samedi, 18 h. 30, étude de la Tour de Garde; 19 h. 30, discours public.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2a). – Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.

Eglise évangélique libre. – Samedi, 14 h. 15, assemblée annuelle des délégués de la fédération à Reconvilier. Dimanche, 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte; école du dimanche, Mlle Senti, missionnaire; 20 h., réunion missionnaire, Mlle Senti de l'AME «L'Evangile dans le dénuement du nord-est brésilien». Jeudi, 19 h. 45, réunion d'information sur les locaux de «Banque 7».

Action biblique (Envers 25). – Dimanche, 9 h. 45, culte, M. P.-A. Dubois. Mardi, 16 h., Groupe JAB. Mercredi, 13 h. 30, Club Toujours Joyeux. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Armée du Salut (Marais 36). – Dimanche, 9 h. 15, réunion de prière; 9 h. 45, culte et jeune Armée; 20 h., réunion d'évangélisation. Lundi, 9 h. 15, réunion de prière. Mardi, 14 h. 30, ligue du foyer. Jeudi, 19 h. 30, réunion de prière; 20 h. 15, répétition de guitares. Vendredi, 16 h. 15, «Heure de joie»

Evangelische Stadtmission (D.- J.- Richard 23). – Sonntag, kein Haus-Gottesdienst.

Grande salle de
la Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds

CE SOIR A 20 H. 15

CONCERT DE PRINTEMPS DE LA MUSIQUE «LA PERSEVERANTE»

Dès 22 h. 30
DANSE avec
PIER NIEDER'S

Entrée Fr. 8.-

Depuis 1956, spécialistes suisses des carrières de haut niveau

Nous cherchons pour grand groupe horloger suisse

ADJOINT MARKETING

- **Responsabilité:** Application des plans marketing au niveau du groupe:
  - coordination des plans de plusieurs entreprises
  - réalisation de projets de promotion
  - contrôle d'application des campagnes publicitaires
  - coordination des activités des marques avec les actions PR du Groupe
- **Formation:** diplôme de commerce ou maturité commerciale
- **Expérience:** connaissance de l'industrie horlogère et/ou du secteur publicité/promotion
- Langue maternelle française ou allemande avec de très bonnes connaissances de l'autre langue et bonnes connaissances de l'anglais.
- Fréquents voyages courts à l'étranger; travail indépendant dans une petite équipe et possibilités de développement dans le cadre d'un grand groupe industriel.
- Veuillez adresser vos offres sous réf. N°1984
  Sélécadres S.A. met à votre service son renom, son expérience et vous assure une discrétion absolue.

Sélécadres S.A.
36, av. de Béthusy
1005 Lausanne
021/20 47 02
Stauffacherstrasse 28
8004 Zurich
01/241 90 22

sélécadres

Wir brauchen ihr «Know-How» internationaler marketing-spezialist

Unser Auftraggeber, ein gut fundiertes, kapitalstarkes und zukunftsorientiertes Unternehmen der Uhrenindustrie im Kanton Neuenburg, sucht einen initiativen

VERKAUFSLEITER

EUROPA / MIDDLE-EAST / EVT. WEITERE LÄNDER

dessen Hauptaufgabe es sein wird, Marketing-Konzepte zu gestalten, den Verkauf zufördern, Neuacquisitionen zu erwerben und die bestehende Kundschaft aktiv zu betreuen. Das Produkt auf qualitativ hohem Niveau spricht eine anspruchsvolle Kundschaft an.

Sie sollten sich als Bewerber über folgende Eigenschaften und Erfahrungen ausweisen können:

- Solide kaufmännische Ausbildung, Muttersprache deutsch (oder perfekt bi-lingue) und gründliche Kenntnisse der englischen und französischen Sprache
- Mehrjährige Erfahrung und Reisetätigkeit in der Frage kommenden Ländern
- Erfahrung in der Uhren- oder Bijouterie- Branche wäre von Vorteil, doch nicht Bedingung. Know-How in Richtung Dauerkonsumgüter und «Flair» für Styling ist jedoch unabdingbar.

Das dynamische Unternehmen erwartet von Ihnen: Unternehmerischen Geist und marktorientierte Kreativität. Gute Aufstiegsmöglichkeiten sind vorhanden. Die Reisetätigkeit beträgt etwa 6 Monate im Jahr.

Sind Sie zwischen 30-40 Jahre alt und fühlen Sie sich dieser herausfordernden Aufgabe gewachsen, dann bitten wir Sie um Ihre Bewerbungsunterlagen mit Handschriftprobe unter Kennzeichnen VE. - Unser Name bürgt für absolute Diskretion. Unterlagen werden nur mit Ihrer Einwilligung im Anschluss an ein persönliches Gespräch weitergeleitet.

IAP - BASEL · UNTERNEHMENSBERATER
Institut für Angewandte Psychologie, Greifengasse 1, 4005 Basel

Führungs- und Organisationsberatung
Betriebliche Weiterbildung
Personalselektion
Graphologische Praxis
Berufs- und Laufbahnberatung

ESA+

cherche pour son CENTRE ROMAND de Bussigny-près-Lausanne

1 chef monteur

Ce nouveau collaborateur sera de préférence un mécanicien automobiles diplômé, spécialisé en électricité et posssédant des connaissances en électronique.
Parlant le français et l'allemand il sera, après une période de formation et de perfectionnement, appelé à assumer la responsabilité de la conduite des monteurs et de la répartition du travail, de l'étude et du contrôle des nouvelles installations, ainsi que de la surveillance des programmes de travail hebdomadaires. Une activité productive chez la clientèle lui sera également demandée.
Le candidat doit pouvoir justifier de connaissances dans la branche des garages et d'une expérience du service extérieur.
Le secteur d'activité englobe toute la Suisse romande et nécessite un domicile dans la région de Lausanne.
Les conditions de rémunération sont intéressantes, ainsi que les prestations sociales modernes. Un véhicule d'entreprise sera mis à disposition.
Les offres complètes et détaillées avec photo seront traitées confidentiellement et seront adressées à **Esa, société coopérative d'achat de l'UPSA, Centre romand, ch. du Bosquet 26, 1030 Bussigny.**

CHIOTS

Magnifique nichée braque portugais (Perdigueiro) 8 semaines, cherchent gentils maîtres. Tél. (039) 23 27 28.

LOCATION

Plus de cent robes de mariées et accessoires en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortaillod, tél. (038) 42 30 09.

A remettre dans ville valaisanne

CAFÉ-RESTAURANT PIZZERIA

Conviendrait à couple de cuisinier.
Pour tous renseignements, écrire sous chiffre P 36-900204, à Publicitas, 1951 SION.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

UNIVERSO SA No 2/15

cherche

aide-mécanicien

pour travaux sur petite presse de perçage et d'emboutissage, et sur outillage et machines semi-automatiques.

Faires offres ou se présenter à UNIVERSO SA
No 2/15, Crêtets 5, 2300 La Chaux-de-Fonds,
Tél. (039) 22 65 65

PRO SENECTUTE
Pour la Vieillesse

cherche pour son service d'aide et de conseils de Neuchâtel

collaborateur (trice)

Activités : aider - informer - conseiller les personnes âgées.

Exigences : formation sociale ou commerciale
intérêt pour les problèmes de la vieillesse
organisation et administration découlant de ce secteur
bonnes notions d'allemand
si possible titulaire d'un permis de conduire et détenteur d'une voiture.

Conditions de travail et prestations sociales selon barême et statut de l'Etat de Neuchâtel.
Entrée en fonction: 1er mai 1980 ou date à convenir.

Offres de services avec curriculum vitae à adresser jusqu'à fin mars 1980 à: Comité cantonal neuchâtelois, Pro Senectute, secrétariat cantonal, case postale 615, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Récapitulatif de nos places vacantes

- SECTEUR DÉVELOPPEMENT MONTRES À QUARTZ

dessinateur (trice) en microtechnique

- SECTEUR FABRICATION HORLOGÈRE

conducteur de machines transferts

automatiques, horaire en 2 ou 3 équipes (indemnités: 25 % en plus du salaire), formation de 3 à 4 mois assurée par l'entreprise

mécanicien de précision

et

mécanicien électronicien

pour le secteur de mise au point et entretien de robots et machines automatiques destinées à la fabrication de modules électroniques (pour montre à quartz)

personnel féminin

pour l'assemblage de modules électroniques (succursales de Fontaines et Peseux).

Les personnes intéressées par ces emplois sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit, avec curriculum vitae, ou à prendre contact par téléphone au (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue.

J. BONNET & Co.
Fabrique de boîte or et bijouterie
141, Numa-Droz tel. 22.22.25
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous engageons

un boîtier or complet

pour s'occuper d'un petit département autonome de boîtes or de luxe

Travail varié et intéressant pour personne dynamique

Connaissance du soudage indispensable

un régleur-fraiseur

connaissant le diamantage et les machines à copier.

La Ford Taunus occupe la tête du classement des familiales en Europe parce qu'elle pense à tout. Et à tous. Ainsi, son habitacle est aussi généreux que sa consommation est modeste. Elle est à vous pour 11990 francs déjà.

Consommation aux 100 km selon norme ECE 15.			
Taunus	90 km/h	120 km/h	cycle urbain
1600 (73 ch)	7,1 l	9,5 l	10,5 l
2000 (101 ch)	7,5 l	9,8 l	11,1 l

Ford Taunus GL
Fr. 14 440.–

BON SENS EN TOUT. ET POUR TOUS. Ford

GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81
Le Locle
Tél. (039) 31 24 31
Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

Mazda 626.
La preuve par le succès.

La Mazda 626 a toutes les qualités que vous attendez d'une 1600 ou d'une 2 litres.

La Mazda 626 connaît un succès mérité. Ses lignes d'une beauté fonctionnelle améliorent la tenue de route, les performances, le silence et surtout la consommation qui s'en trouve sensiblement diminuée (7,2 l. aux 100 km, à 90 km/h (DIN) pour le modèle illustré ci-dessus).

A bord de la Mazda 626: un confort de première classe.

Sur la Mazda 626, le confort, également très fonctionnel, est conçu à la fois pour assurer votre bien-être et votre sécurité. Le conducteur dispose d'un siège multiposition. Il peut même en régler le galbe du dossier et la hauteur. Les appuie-tête sont réglables en hauteur, en avant et en arrière. Tous les passagers se sentent à l'aise dans un intérieur spacieux.

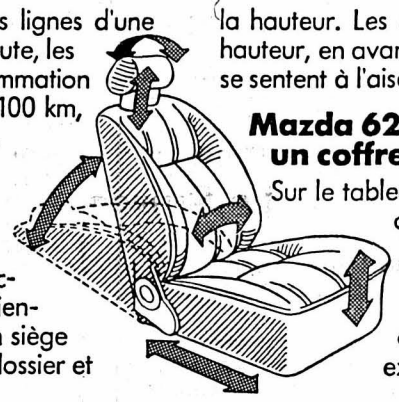

Mazda 626: un coffre à volume variable.

Sur le tableau de bord, un bouton commande électriquement l'ouverture du coffre. Les dossiers arrière peuvent se rabattre en deux parties pour faire place aux objets les plus encombrants, vos skis, par exemple.

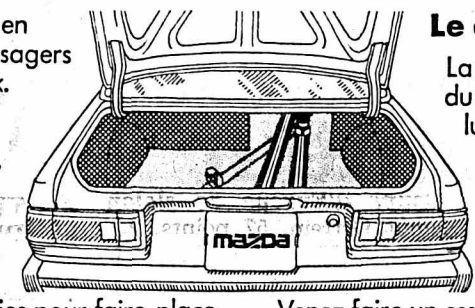

Le choix et les prix Mazda.

La Mazda 626 vous est proposée en 7 versions: du modèle 1600, à Fr. 10990.–, en passant par la luxueuse GLS 2000 automatique à Fr. 14850.–, jusqu'au splendide Hardtop GLS 2000 à Fr. 16000.–.

Le modèle illustré ci-dessus, 1600 GL, métallisé, ne coûte que **11950.–**

Venez faire un essai, pour le plaisir. Et pour découvrir, preuves à l'appui, toutes les raisons qui font le succès de la Mazda 626.

mazda 626

offre plus pour moins

Importateur: Blanc & Paiche SA, 1217 Meyrin/GE

La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir, rue du Progrès 90–92, 039 22 18 01

Le Locle Garage des Eroges, Giovanni Rustico, 039 31 10 90

Hauterive-Neuchâtel Garage M. Schenker + Cie., 038 33 13 45

St-Martin Garage Michel Javet, 038 53 27 07

Buttes J.-M. Vaucher, 038 61 25 22

B148e3

Entreprise de moyenne importance dans le Jura Bernois engagerait

un (e) chef du personnel

Personnes ayant une certaine expérience dans ce domaine, sachant le français et l'allemand, sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae et photo à: Fiduciaire Bruno Muller, Case postale, 2001 Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Suite au départ du titulaire, nous désirons engager un

ferblantier appareilleur

auquel nous confierons l'exécution indépendante de travaux divers liés à l'infrastructure de nos usines.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue.

Durs d'oreilles!

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Avec de bons appareils acoustiques 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Un grand nombre de différents appareils vous est offert et il s'agit de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont à la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S. A. — LAUSANNE — Place St-François 2

Nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite

mardi 11 mars, de 14 h. à 18 h. chez

M. Dr P.-A. Nussbaumer Pharmacie Centrale

Téléphone (039) 22 11 33

où vous pourrez essayer les appareils les plus perfectionnés

Fournisseur de l'Assurance-Invalidité et de l'AVS

Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.

Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes»

VOUS ASSURE un service d'information constant

ALTERNATIVE

Le printemps est déjà arrivé

T'SHIRTS, ENSEMBLES, PANTALONS, ROBES, SALOPETTES

Une mode jeune et décontractée qui aime le soleil !

ALTERNATIVE BOUTIQUE

Balance 12, La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 43 33

Neuchâtelois à la Vasa

Silvian Guenat est le meilleur

Année après année, un fort contingent de skieurs de fond de la région neuchâteloise et jurassienne prend part à la course de la Vasa. Cette année, parmi les 12.000 participants on dénombrait encore une réjouissante cohorte. Malgré la longueur du tracé et le nombre des abandons (2500) les Neuchâtelois ont obtenu quelques résultats flatteurs – nous n'avons retenu que les 300 premiers – dont celui du Chaux-de-Fonnier Silvian Guenat (notre photo AS) qui a terminé au 127e rang (son père étant 4403e), tandis que Eric Schertenlieb (Chaumont) terminait au 300e rang. A noter que les médailles (meilleur temps plus 50 pour cent) ont été remises à 2718 concurrents. Temps du vainqueur: 4 h. 08'02; puis, S. Guenat 4 h. 32'30; E. Schertenlieb 4 h. 47'17.

Les Jeux de ski nordique près de Lathi

Encore un succès des Soviétiques

L'épreuve de fond de 15 kilomètres des Jeux de Lathi a été marquée par les spécialistes soviétiques: Alexandre Savialov, médaillé de bronze des Jeux olympiques sur 50 kilomètres, s'est montré le plus rapide en précédant le Norvégien Lars-Erik Eriksen de 4 secondes, et trois autres Russes. Les deux Suisses Fritz Pfeuti et Joos Ambuhl ont obtenu des rangs modestes: respectivement 50e et 51e.

L'épreuve des juniors a été remportée par Jochen Behle, et le Suisse Hans Purro a terminé au onzième rang. Résultats:

Juniors (15 km.): 1. Jochen Behle (RFA) 49'33"1; 2. Pekka Sini (Fin) 51'00"9; 3. Sataoschi Sato (Japon) 51'12"4; 4. Markku Pilpola (Fin) 51'24"8; 5. Juha Toivi (Fin) 52'03"8; puis, 11. Hans Purro (Suisse) 53'05"2.

Elite 15 km.: 1. Alexandre Savialov (URSS) 48'38"10; 2. Lars-Erik Eriksen (No) 48'42"10; 3. Serguei Savaliev (URSS) 49'08"79; 4. Vassili Rotchev (URSS) 49'09"08; 5. Vladimir Lukjanov (URSS) 49'15"84; 6. Harri Kirvisniemi (Fin) 49'23"79; 7. Peder Hagen (No) 49'38"60; 8. Pertti Teurajaervi (Fin) 49'44"10; 9. Josef Schneider (RFA) 49'47"12; 10. Matti Pitkaenen (Fin) 49'51"25; puis les Suisses, 50. Fritz Pfeuti 52'52"47; 51. Joos Ambuhl 53'00"63.

Le Loclois Sandoz brillant à Falun

Le Suisse Daniel Sandoz a amélioré la performance de son compatriote Purro (onzième à Lathi) en prenant la neuvième place des 15 kilomètres juniors de Falun. Résultats:

1. Gunde Svan (Suède) 43'15"38; 2. Jan Ottosson (URSS) 43'37"07; 3. Ingemar Scemskar (Su) 43'59"52; 4. Dusan Djuricic (You) 44'13"98; 5. Mikael Edman (Su) 44'19"93; puis, 9. Daniel Sandoz (Suisse) 45'00'74.

Ski: succès autrichien en Coupe d'Europe

L'Autrichien Manfred Brunner a remporté le slalom spécial de Coupe d'Europe disputé à Villach (Autriche). Il a précédé l'Italien Peter Mally et le Français Philippe Hardy. Le Valaisan Martial Donnet s'est classé 4e, à 1"45 du vainqueur, alors que trois autres Suisses ont terminé dans les points: Christian Welschen (11e), Gérard Morand (13e) et Urs Naepflin (15e).

CLASSEMENT

1. Manfred Brunner (Aut) 104"28. 2. Peter Mally (It) à 0"17. 3. Philippe Hardy (Fr) à 0"96. **4. Martial Donnet (S) à 1"45.** 5. Giuseppe Carletti (It) à 1"53. 6. Bengt Fjaellbert (Su) à 2"14. 7. Lars-Goeran Halvarsson (Su) à 2"40. 8. Karl Trojer (It) à 2"78. 9. Helmut Gstrein (Aut) à 2"83. 10. Massimo Mandelli (It) à 2"94. Puis: 11. Christian Welschen (S) à 3"30. 13. Gérard Morand (S) à 3"77. 15. Urs Naepflin (S) à 3"88.

Coupe d'Europe de slalom: 1. Helmut Gstrein, 57 points. 2. Bent Fjaellberg, 50. 3. Didier Bouvet (Fr).

Classement général de la Coupe d'Europe: 1. Bieller, 138. 2. Kerschbaumer, (It), 128. 3. Gstrein, 122.

MORT D'HANS AMMAN

L'ancien skieur de fond suisse Hans Amman est décédé à Alt-St. Johann d'un infarctus à l'âge de 48 ans. Amman avait été champion suisse sur 15 et 50 km. en 1963 et il avait participé aux championnats du monde en 1962 à Zakopane, ainsi qu'aux Jeux olympiques d'Innsbruck deux ans plus tard. Son meilleur résultat avait été une 23e place aux 30 km. de Zakopane. Il avait été le porte-drapeau de la sélection helvétique à Innsbruck. Il avait créé plus tard à Alt-St. Johann la première Ecole de ski de fond en Suisse.

Demain, reprise à La Charrière, à 15 heures

La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers

Ce que l'on attend à cette occasion... (photo AS)

Certes les Chaux-de-Fonniers ont été battus à Bâle, mais ils auront à cœur de prouver, contre cet autre candidat au titre, que cette défaite n'était qu'un accident. Pour ce faire, Katic – encore incertain car il est grippé – alignera sa meilleure formation. Cette rencontre a été préparée avec soin durant la semaine, et le moral des joueurs est «du tonnerre». Les fervents du football, après la pause hivernale, sont donc conviés à un spectacle de valeur. Grasshoppers n'est-il pas un des grands du football helvétique depuis de nombreuses années ? C'est dire si un exploit devant un tel adversaire serait rassurant. Avec l'appui du pubic, c'est chose possible !

Quarts de finale de la Coupe Davis, à Zurich

La Suisse mène devant la Hongrie, 2-1

Les quarts de finale de la Coupe Davis de la zone européenne A qui se disputent à Zurich entre la Suisse et la Hongrie, sont marqués sous le signe de la temporisation. A l'issue de la seconde journée, 161 jeux ont été nécessaires pour donner un avantage de 2 à 1 pour les hommes de Jacques Michaud. Dans le double, Roland Stadler et Heinz Gunthardt sont venus à bout de Robert Machan et Peter Szoeke par 4-6, 6-3, 8-6, 15-13. Rien qu'à lui seul, le dernier set aura duré plus d'une heure et demie en présence d'un petit millier de spectateurs qui ont fait preuve d'une sage patience.

Comme se fut le cas pour les simples de la veille, le double n'a pas été une démonstration de très grande classe. Heinz Gunthardt était le principal instigateur de la victoire helvétique. Il était le seul des quatre joueurs à réussir ses services dans la dernière phase du match. Le Hongrois Robert Machan, était quant à lui, le plus faible joueur de la soirée.

La décision tombait dans le quatrième set, lorsqu'au score de 13 à 13, Machan perdit pour la seconde fois son service, alors qu'auparavant, à 10 à 9, les Suisses avaient sauvé cinq balles de match. Avec un fantastique smash, Gunthardt s'assurait la victoire du double.

AUTRES RÉSULTATS

Zone européenne (1ère journée), quarts de finale: à Toulouse, France-Finlande 2-0. A Valence: Espagne-RFA 1-1. A Bucarest: Roumanie-Autriche 1-1.

Zone asiatique, finale: à Brisbane, Nouvelle-Zélande - Australie 1-0.

Zone américaine (finale): à Buenos Aires, Argentine - Etats-Unis 1-0.

Football

TIRAGE AU SORT DES COUPES D'EUROPE

Le tirage au sort de l'ordre des demi-finales des Coupes d'Europe interclubs n'aura pas lieu comme prévu le 21 mars dans un hôtel zurichois, mais le lendemain, samedi 22 mars, à 22 heures dans un studio de la Télévision suisse-alémanique, à Zurich. Ce tirage au sort sera effectué dans le cadre de l'émisssion «Sport-Panorama», en direct.

MAISSEN ET KUNG RESTENT A BÂLE

Après Detlev Lauscher et Arthur von Wartburg, Erni Maissen et le gardien Hans Kung ont, eux aussi, prolongé leur contrat avec le FC Bâle de deux ans. Le club rhénan espère pouvoir renouveler le contrat des autres joueurs d'ici la fin mars.

COUPE DE FRANCE

Seizièmes de finale de la Coupe (aller): Nîmes - Sochaux 1-1; Cannes - Besançon 1-1.

Prim nouveau leader de la course Paris-Nice

Le Suisse Schmutz deuxième de l'étape

Le peloton de Paris-Nice compte seulement trois Scandinaves: le Norvégien Knut Knudsen et les Suédois Tommi Prim et Sven-Ake Nilsson. Le premier, à Auxerre, portait le maillot blanc de leader que le deuxième lui a pris en triomphant détaché au terme de la deuxième étape, d'une «course au soleil», qui affronte une tempête de neige et de grêle. Quant au dernier, Nilsson, le leader du groupe «Miko-Mercier», s'il est encore un peu en retrait par rapport à ses deux compères venus du nord, il a tout de même terminé troisième Prim et le surprenant suisse Gody Schmutz, à Château-Chinon.

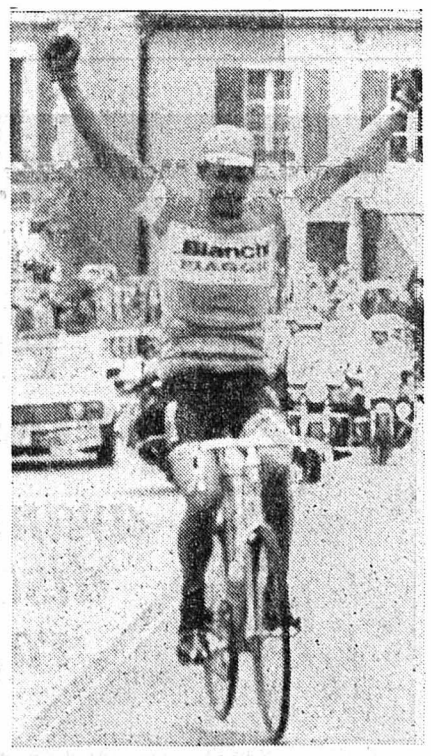

Tommy Prim a fait coup double. (bélino AP)

2e étape, Auxerre - Château-Chinon (167 km.): 1. Tommy Prim (Su), 5 h. 00'58"; **2. Godi Schmutz (S), même temps;** 3. Sven-Ake Nilsson (Su), même temps; 4. Noël de Jonckheere (Be), 5 h. 02'09"; 5. Freddy Maertens (Be); 6. Jacques Bossis (Fr); 7. Gilbert Duclos-Lassalle (Fr); 8. Jean-Luc Vandenbroucke (Be), même temps, suivi du peloton; puis: 44. Stefan Mutter (S) 50. Josef Wehrli (S), même temps que de Jonckheere.

Classement général: 1. Prim, 9 h. 26'48"; 2. Knut Knudsen (No), à 45"; 3. Gerrie Knetemann (Ho), à 54"; 4. Silvano Continin (It), à 1'; 5. Jan Raas (Ho), à 1'10"; 6. Henk Lubberding (Ho), à 1'13"; 7. Leo Van Vliet (Ho), à 1'21"; 8. Nilsson, à 1'32"; 9. Parsani, à 2'13"; **10. Stefan Mutter (S), à 2'14"; puis: 27. Gody Schmutz (S), à 4'34".**

Hockey sur glace

La Suisse sans son capitaine

L'équipe nationale de Suisse s'est envolée pour Ljubljana sans son capitaine, Aldo Zenhaeusern: le défenseur biennois, touché au fémur lors du deuxième match contre la RDA, a en effet dû renoncer. Un autre défenseur, le Bernois Uli Hofmann, a également déclaré forfait pour des raisons familiales. A leur place, il a été fait appel à Willy Bertschinger (CP Zurich) et Reto Sturzenegger (Arosa).

PELTONEN A ZOUG

L'ex-international finlandais Jorma Peltonen, qui avait évolué il y a trois ans au sein du HC Zoug, d'abord comme joueur, puis comme joueur-entraîneur, a signé un nouveau contrat pour le club de ligue nationale B de Suisse centrale.

NUL DES JUNIORS SUISSES

Dans le cadre de leur préparation pour les championnats d'Europe, qui auront lieu du 30 mars au 8 avril en Tchécoslovaquie, les juniors suisses (18 ans) ont partagé l'enjeu avec leurs homologues polonais, sur le score de 4-4 (2-2, 1-1, 1-1), au cours d'une rencontre jouée à Torun (Pologne).

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES JUNIORS B

A Jesenice (Yougoslavie) groupe I: Autriche - Hollande 6-1. – CLASSEMENT: 1. Autriche 3 matchs et 6 points; 2. Roumanie 2-2; 3. France 2-2; 4. Hollande 3-0. – **Groupe II:** Bulgarie - Italie 4-2; Yougoslavie - Hongrie 7-5. – CLASSEMENT: 1. Yougoslavie 3 matchs et 5 points; 2. Bulgarie 3-4; 3. Italie 3-3; 4. Hongrie 3-0.

Nouveau complexe sportif près de Lausanne

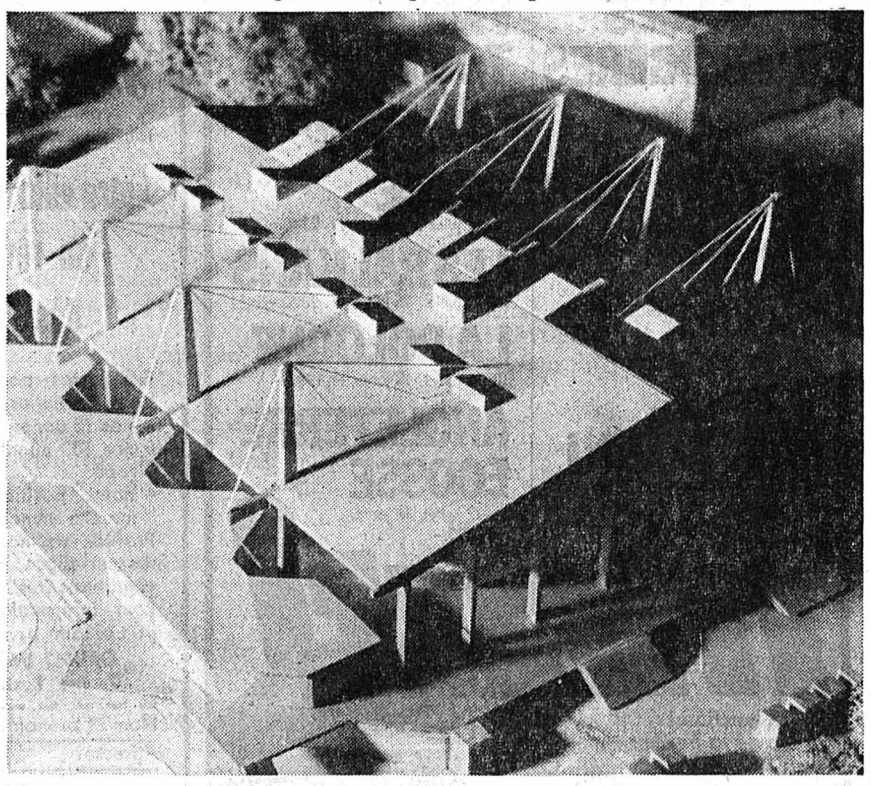

Un nouveau centre intercommunal de glace de l'ouest lausannois sera réalisé entre Renens et Lausanne. Prévu pour 1982, il comprendra une patinoire couverte, et deux patinoire à ciel ouvert, pouvant être aménagées en courts de tennis. (asl)

Automobilisme

Marc Surer opéré

Le pilote automobile bâlois Marc Surer a bien supporté l'opération qu'il a subie à l'Hôpital de l'Ile à Berne, suite à l'accident dont il a été victime aux essais du Grand Prix d'Afrique du Sud. L'intervention a duré plus de cinq heures.

Surer avait eu notamment les deux chevilles brisées dans le choc frontal de son ATS contre les barrières de sécurité consécutif à sa sortie de route. Il est encore un peu tôt pour dire si la pause de six mois dont on a parlé pourra être réduite. La place de Surer dans l'écurie ATS dépendra de la rapidité de sa guérison. Présentement, son volant a été repris par le Hollandais Jan Lammers.

Une prise de position pour les Jeux de Moscou

De passage à Paris, à l'occasion du championnat du monde de cross-country, M. Adrian Paulen, président de la Fédération internationale amateur d'athlétisme (FIAA), s'est déclaré convaincu que les Jeux olympiques auraient bien lieu à Moscou et a refusé d'envisager une solution de remplacement.

«C'est au Comité international olympique (CIO) de décider. La Fédération internationale d'athlétisme qui ne fait que superviser les compétitions olympiques d'athlétisme suivra», a indiqué M. Paulen. «Tant que l'organisation des Jeux n'est pas annulée, nos propres règlements nous interdisent d'envisager l'organisation d'une autre compétition», a-t-il ajouté.

Pour le président de la FIAA, il ne fait aucun doute que les Jeux auront lieu à Moscou, avec ou sans les Américains. «Si le CIO décide de les annuler, alors nous verrons ce que nous pourrons faire. Mais envisager actuellement une solution de remplacement serait faire preuve de défaitisme», a conclu M. Paulen.

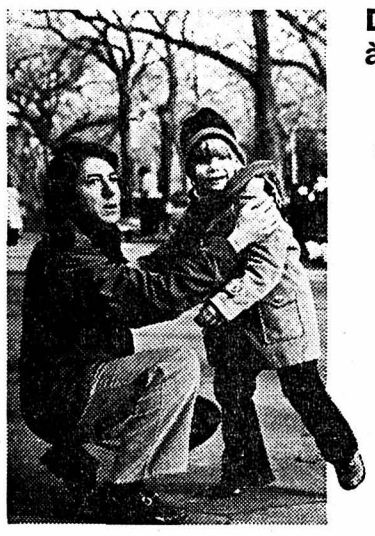

Dès LUNDI à 20 h. 45

SCALA

EN GRANDE PREMIÈRE

Le film remarquable de Robert BENTON
avec Dustin HOFFMAN - Meryl STREEP
Justin HENRI

Kramer contre Kramer

L'histoire dramatique d'un couple avec un enfant

«Prix des critiques cinématographiques de New York et Los Angeles. 4 GLOBES D'OR. 9 nominations aux OSCARS.»

Un film COLUMBIA distribué par

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50
3e semaine
Pierre Richard - Aldo Maccione
C'EST PAS MOI, C'EST LUI
Des rafales de rire dans du comique de « grande qualité »
Soirées à 20 h. 30
Matinées à 15 h.: samedi, dimanche 12 ans

CORSO GUILDE DU FILM
Caméra d'Or - Cannes 1978
Palme d'Or - Festival de San Sebastian
ALAMBRISTA
L'émigration clandestine aux USA
Samedi - dimanche à 17 h. 30

EDEN Tél. 22 18 53
16 ans soirée à 20 h. 30
samedi et dimanche à 15 h.
Le nouveau... Clint Eastwood
Un film extraordinaire de Don Siegel
L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ
Un récit d'une rigoureuse authenticité. 1re vision

EDEN
16 ans
samedi et dimanche à 17 h. 30
Ingrid Bergman et Liv Ullmann
dans le film le plus poignant de Ingmar Bergman
SONATE D'AUTOMNE
Un chef-d'œuvre d'une beauté indescriptible.

EDEN
samedi à 23 h. 15 20 ans
lundi, mardi et mercredi à 18 h. 30
Un tout nouveau « Hit » de l'érotisme rigoureusement pour public averti
LES ZIZIS EN FOLIE
1re vision parlé français

PLAZA Tél. 22 21 23
Terence Hill - Bud Spencer
CUL ET CHEMISE
Leur tout nouveau succès du rire et d'affluence
Soirées à 20 h. 30
Matinées à 15 h.: samedi, dimanche 12 ans

SCALA Tél. 22 22 01
Sam., dimanche, 15 h., 20 h. 45
Derniers jours Dès 18 ans
2e semaine
Un film choc d'Alain Parker d'après le roman de Billy Hayes avec Brad Davis
MIDNIGHT EXPRESS
Une œuvre de grande qualité...

SCALA
Samedi, dimanche à 17 h. 30
16 ans
Festival du film d'épouvante
FRANKENSTEIN S'EST ÉCHAPPÉ
avec Peter Cushing et Christopher Lee

abc Tél. 23 72 22
Guilde du Film
20 h. 30 - 16 ans
Version française - Jusqu'à dimanche
L'AMI AMÉRICAIN
Film policier de Wim Wenders, le réalisateur de « Au fil du temps ». Avec Bruno Ganz, Dennis Hopper.

SPORTING
GARAGE - CARROSSERIE
J.-F. Stich, tél. 039/23 18 23
Crêtets 90
La Chaux-de-Fonds
Occasions Garantie
La clé de la voiture d'occasion sûre, avec service après-vente et garantie

popularis bonne idée 23
«à la carte»
Sardaigne
Notre offre spéciale
Cala Liberotto
Appartement pour 4 personnes.
Une semaine dès 360.—
Plage merveilleuse, possibilité de sport, idéal pour les familles. Places réservées sur les ferry garanties même en haute saison.
Demandez notre programme détaillé.
Un coup de fil suffit.
039 / 23 48 75
agence de voyages popularis
2300 La Chaux-de-Fonds
Coop City

JUMBO cherche:
pour son restaurant
caissières-auxiliaires
ou à temps complet
2304 La Chx-de-Fds
039/25 11 45

5-7 avril 1980 (3 jours)
PAQUES AU TESSIN
Fr. 275.— tout compris
7 avril 1980 (lundi de Pâques)
SUISSE CENTRALE
Fr. 55.—, AVS Fr. 52.—
15-18 mai 1980 (Ascension, 4 jours)
LE PUY-GORGES DU TARN-PROVENCE
Fr. 380.— tout compris
24-26 mai 1980 (Pentecôte. 3 jours)
VAL D'AOSTE - ILES BORROMÉES
Fr. 280.— tout compris
Départs également de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Vallon de St-Imier
Demandez notre programme
AUTOCARS CJ, 2720 TRAMELAN,
Tél. (032) 97 47 83 ou à votre agence (Kuoni, Popularis, etc.)
Inscriptions: 15 jours à l'avance pour les courses de plusieurs jours.

HOTEL DE LA COURONNE
2325 Les Planchettes
Tél. (039) 23 41 07
Famille Guerrino De Pretto

En toute saison, L'IMPARTIAL votre compagnon!

Publicité intensive - Publicité par annonces.

Valgine
cherche pour le 1er mai ou date à convenir
EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE
pour son département **BOITES ET CADRANS.**
Travail varié et intéressant.
Fonds de prévoyance. Horaire libre.
Faire offres à:
LES FILS d'A. GUENAT SA
2724 LES BREULEUX - Tél. (039) 54 14 27

CS Prêt personnel
avantageux, discret et rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en 12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. *Aucun supplément* particulier ni autres frais.
Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de 56
Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/No _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____
Chez l'employeur actuel depuis _____
Revenu mensuel total _____
Loyer mensuel _____
Date _____
Signature _____
CREDIT SUISSE CS
A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds,
Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

Nous cherchons
employé (e) de commerce
pour notre service exportation (établissement des confirmations de commande, facturation, etc.)
Ecrire ou téléphoner à: Schwarz-Etienne SA, av. L.-Robert 94, 2300 La Chaux-de- Fonds, tél. (039) 22 25 32

Marti... priorité à la qualité!
Séjours heureux au bord de la mer ou circuits en carMarti confortable.
Accordez-vous les vacances dont vous avez envie!
VACANCES HORLOGÈRES
Vacances balnéaires
ISCHIA 7-17 juillet, 11 jours, de Fr. 870.- à Fr. 1470.-
ROSAS 7-16 juillet, 10 jours, de Fr. 780.- à Fr. 870.-
JESOLO 11-20 juillet, 10 jours, de Fr. 540.- à Fr. 825.-
MALI LOSINJ 16-25 juillet, 10 jours Fr. 730.-
Voyages circulaires
VIENNE ET TOUTE L'AUTRICHE 6-13 juillet, 8 jours Fr. 1080.-
GRECE 12-17 juillet, 16 jours, Fr. 2140.-
LES BALKANS 13-27 juillet, 15 jours, Fr. 2020.-
LA POLOGNE 13-27 juillet, 15 jours, Fr. 1790.-
ANGLETERRE-ECOSSE 13-27 juillet, 15 jours, Fr. 2390.-
A votre agence de voyages ou:
marti
2001 Neuchâtel
5, rue de la Treille
Tél. 038 25 80 42
2300 La Chaux-de-Fonds
84, avenue Léopold-Robert
Tél. 039 23 27 03

COSTA BRAVA
Soleil d'Espagne - Qualité de vie
Investissement de 1er ordre

A 7 heures de voiture ou 45 minutes d'avion. Dans la quiétude des pinèdes A proximité des principaux centres touristiques
votre villa au bord de la mer un rêve réalisable dès Fr. 79 000.-
Excellentes possibilités de location.
Votre garantie:
- nos 15 années d'expérience
- nos 850 clients en Suisse et en Europe
- notre position dominante sur le marché immobilier.

Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, avion ou train, à des conditions très avantageuses.
Pour information, retourner le coupon ci-joint à:
GRUPO IMMOBILIARIO AGA
7, rue Pestalozzi - 1202 Genève
Nom et prénom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____
NP: Localité: _____
IMP

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite!

Samedi

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires	tv romande	tf1	FR3
10-12 h	**10.00 Ski alpin: Coupe du monde** Slalom géant messieurs, 1re manche. Commentaire français: Jacques Deschenaux. En Eurovision d'Oberstaufen. 11.00 Fin	**Suisse alémanique de 9.55 à 10.45:** Coupe du monde de ski, slalom géant messieurs. 1re manche. Commentaire en allemand	**Suisse italienne de 9.55 à 11 h.:** Coupe du monde de ski. Slalom géant messieurs. 1re manche. Commentaire en italien **11.45 Journal des sourds et des malentendants**
12-14 h	**12.25 Ski alpin: Coupe du monde** **13.15 Téléjournal** **13.20 Les canards sauvages: Emission de rock** Avec: la suite de l'interview de AC/DC; une séquence sur les groupes amateurs suisses, ce soir celui du Collège de Saussure; le hit-parade du même collège; le feuilleton; la séquence de modélisme (2e diffusion)	**12.10 Télévision régionale** **12.30 Cuisine légère** **12.47 La vie commence demain** **13.00 Actualités** **13.30 Le monde de l'accordéon: Hommage à Jean Ségurel** **13.48 Au plaisir du samedi: La croisière s'amuse**	**12.00 La vérité est au fond de la marmite** **12.30 Edition spéciale samedi et demi** En direct de «L'Océane Exposition», à Bordeaux **13.35 Monsieur Cinéma: Jeu**
14-16 h	**14.10 Les dingues de l'exploit** Reportages sur des femmes et des hommes qui risquent tout et repoussent les limites de l'impossible **14.35 La Vie de Marianne** De Marivaux. 2. La Demoiselle de Compagnie **15.30 Pirate, mon ami**	**14.43 Un nom en or** **14.48 Plume d'Elan** **14.53 Découvertes TF1: Maria de Rossi** **15.09 Maya l'abeille: Dessin animé** **15.45 Série: Quentin Durward (6)**	**14.25 Les jeux du stade: Sports** Présentés par Jean Lanzi Basket: Villeurbanne - Stade Français, en direct Cyclisme: Paris - Nice, étape Château Chinon - Villefranche Karaté: Match amical France - Etats-Unis
16-18 h	**16.20 La Burette: Informations sociales et éducatives** Lily Laskine, harpiste, sera accompagnée par Brigitte Buxtorf, flûtiste (2e diffusion) **16.40 Basketball: Coupe de Suisse: Finale (voir TV suisse italienne)** **17.10 Les petits plats dans l'écran** Saucisson en brioche **17.30 Téléjournal** **17.35 Karino: La Chasse au Renard**	**16.40 Un nom en or** **16.44 Le magazine de l'aventure** Première: Fritz Roy - Face nord - Les chercheurs de sensation: Surf sans planche - Professions: Cameraman du risque **17.27 Spidermann: Dessin animé** **17.48 Avec des idées, que savez-vous faire ?** **17.55 Un nom en or**	**17.55 Films: La course autour du monde** Distribution des prix en présence des responsables des Télévisions: 1re, 2e place au classement général, Prix de l'interview, Prix de l'originalité, Prix de la technique et Prix du commentaire
18-20 h	**18.00 La Course autour du monde** voir sous Antenne 2 ci-contre **18.55 Présentation des programmes** **19.00 Rendez-vous** Exploration sous-marine, «fleurs» étranges, animaux marins aux formes invraisemblables **19.30 Téléjournal** **19.45 Loterie suisse à numéros** **19.55 Comic Palace**	**18.09 Trente millions d'amis** **18.40 Magazine auto-moto 1** Automobile: Grand Prix d'Afrique du Sud, Formule 1 **19.10 Six minutes pour vous défendre** **19.20 Actualités régionales** **19.44 Les inconnus de 19 h. 45: Jeu**	**18.50 Des chiffres et des lettres** **19.20 Actualités régionales** **19.45 Top club**
20-24 h	**20.30 Les nouveaux du Sixième Etage** D'Alfred Gehri, 4e épisode **21.10 Les oiseaux de nuit** Bernard Pichon présente, en direct, les invités qu'il a choisis et qui ont été réunis avec la collaboration de Marius Berger **22.25 Téléjournal** **22.35 Tennis: Coupe Davis, Suisse - Hongrie** En différé de Zurich	**20.00 Actualités** **20.30 Numéro un: Avec Charles Aznavour** et Sylvie Vartan - Sacha Distel - Milva - Thierry Le Luron - Aldo Franck - Léonor O'Malley **21.33 Série: Anna Karenine (5)** **22.28 Télé-foot 1** Extraits des quarts de finale de la Coupe d'Europe aller **23.28 Actualités**	**20.00 Journal** **20.35 Feuilleton: Petit déjeuner compris (6 et fin)** **21.30 Interneige 1980. Finale à Megève** Thème: Les spectacles Paris 1900 - Avec les équipes: Mont-Doré (France) - Cavalese (Italie) - Torgon (Suisse) - Jahorine (Yougoslavie) **22.20 Fenêtre sur...: Bali** **23.10 Journal**

FR3
18.30 FR3 Jeunesse Il était une fois l'Homme: 23. Le Printemps des peuples **19.10 Soir 3: Informations** **19.20 Actualités régionales: Enquêtes et reportages** **19.40 Télévision régionale** **19.55 Le professeur Balthazar** Pour les petits
20.00 Les jeux de 20 heures Ce soir à Anglet **20.30 Histoires étranges** 3. La morte amoureuse, de Théophile Gauthier. Avec François Marthouret: Le Dr M. Maule - Gérard Desarthe: Le chauffeur - Jan Martin: Paulin - Jenny Cleve: Anna- Laure Duke **22.00 Soir 3: Informations** **22.20 Hollywood**

TV romande à 18 h.

Autour du monde: final

Sur Antenne 2 à 17 h. 55 et à la TV romande à 18 h., dernière émission de la série. Les lauréats de la course autour du monde vont toucher les divers prix qui leur ont été décernés. Rappelons pour mémoire le palmarès définitif tel qu'il a été établi samedi passé:

Premier au classement général: Stanislav Popovic (SSR). Second au classement général: Pierre Naftule (SSR). Prix de l'interview: Brigitte Degaire (RTL). Prix de la technique: Benoît Jacques (RTL). Prix de l'originalité: Jean-Yves Kervevan (A2). Prix du commentaire: Louis-Daniel Brousseau (SRC).

Cette émission permettra en outre de voir un montage des meilleures séquences réalisées par Stanislav Popovic et Pierre Naftule. Une dernière occasion de voir certains grands moments qui valurent à leurs auteurs de finir en tête de cette course autour du monde 1979-1980 !

Voir aussi notre supplément TV-Radio du samedi. Tirage 70.000 exemplaires.

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

9.55 Ski alpin
12.25 Ski alpin
13.30 Tennis
15.45 Cours de formation
16.45 Pour les enfants
17.35 Gschichte-Chischte
17.45 Telesguard
17.55 Téléjournal
18.00 Pour les enfants
18.45 Sports en bref
18.50 Tirage de la Loterie suisse à numéros
19.00 Samschtig-Jass
19.30 Téléjournal «...ausser man tut es»
19.50 Méditation dominicale
20.00 Samschtig am Achti
21.35 Téléjournal
21.45 «...ausser man tut es»
21.50 Panorama sportif
22.50 Petrocelli
23.40 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

9.55 Ski alpin
12.25 Ski alpin
14.00 Economie, sécurité, commodité, 50 ans du Salon international de l'automobile
15.15 Alors raconte
15.45 Nature amie
16.40 Reportage en direct d'un événement d'actualité
18.05 Video libero
18.30 Jazz magazine
18.50 Téléjournal
19.05 Tirage de la Loterie suisse à numéros
19.10 L'Evangile de demain
19.25 Dessins animés
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Films suisses du passé
22.25 Téléjournal
22.35 Samedi-sports

ALLEMAGNE 1

13.40 Les programmes
14.10 Téléjournal
14.15 Sesamstreet
14.45 British Berlin Tattoo 1979
16.15 Le conseiller professionnel de l'ARD
17.00 Le Christ divisé
18.00 Téléjournal
18.05 Télésports
19.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Vom Fischer und seiner Frau
22.05 Tirage de la Loterie à numéros - Téléjournal - Méditation dominicale
22.25 Auftrage Mord
24.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

9.25 Les programmes
9.55 Ski alpin
11.00 Aqui España
11.45 Jugoslavijo, dobar dan
12.25 Ski alpin
13.35 La musique fait l'humeur
14.00 Apo tin Ellada
14.45 Téléjournal
14.47 Merlin
15.10 Welcome back, Kotter
15.35 Conseils et hobbies en tous genres
16.10 Maja l'Abeille
16.35 The Muppet Show
17.05 Téléjournal
17.10 Miroir du pays
18.00 Das Haus am Eaton Place
19.00 Téléjournal
19.30 So geht's auch
20.15 Ich war eine männliche Kriegsbraut
21.55 Téléjournal
22.00 Télésports
23.15 Josh
0.05 Téléjournal

IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.30 Le journal de midi. 12.45 Drôle de vie. 14.00 Loisirs en tête. 15.00 Super-parade. 17.00 Aux ordres du chef ! 18.00 La journée sportive. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualités-magazine. 19.30 Fête... comme chez vous. 21.00 Sam'disco. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.30 Les archives sonores de la RSR. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Ils ont fait l'Histoire. 14.00 Comparaison n'est pas raison. 16.00 Portraits: Hommes de science américains. 17.00 Folk Club RSR. 18.00 Swing- Sérénade. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Correo español. 20.00 Informations. 20.05 Théâtre pour un transistor: 1. Reflets du séminaire sur la prise de son dans le théâtre radiophonique. 2. L'obscur procès de M. Ménard. 21.35 Scènes musicales. Du théâtre au concert avec Vincenzo Bellini. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

A ÉCOUTER

Intéressante expérience

Radio Suisse romande 2 à 20.05

Union européenne de radiodiffusion, l'UER n'est pas un simple sigle masquant un nouvel appareil administratif sans efficacité. Permettant – à l'instar de l'Eurovision – la diffusion simultanée ou en différée de concerts radiophoniques de qualité, cet organisme propose également aux institutions qui en font partie des échanges très fructueux, sur le plan technique notamment.

Témoin «l'Atelier sur la prise de son dans le théâtre radiophonique» mis sur pied du 30 octobre au 3 novembre 1978 à Hilversum, Pays-Bas. Un atelier auquel la SSR participait avec la plupart des radios européennes et des membres associés de l'UER, les radios canadiennes et américaines.

Echanges substantiels d'informations, comparaison de prises de son effectuées par les différents organismes, discussions sur la possibilité d'adopter de nouvelles techniques, formaient l'essentiel de ce séminaire au cours duquel on aborda également des questions touchant essentiellement au domaine dramatique (la revalorisation du métier d'auteur radiophonique par exemple).

Ce soir, à l'enseigne de «Théâtre pour un transistor», l'amateur de théâtre aura le privilège de suivre quelques-uns des travaux réalisés lors de ce séminaire, grâce à une sélection que présentera Pierre Walker, chef des Emissions théâtrales de la RSR, au micro de Jean-Pierre Pastori.

Enregistrements hors studio, transformation de la voix humaine, création d'un milieu acoustique adapté au sujet traité, telles seront les expériences présentées dans cette émission, avec notamment, pour l'enregistrement hors studio, des productions de trois pays: la Yougoslavie «Resa Cave», fantaisie radiophonique pour voix, stalactites et stalagmites, réalisée dans les grottes souterraines de Resava), l'Allemagne («Glocken in Europa», une reproduction du son pur des cloches) et la France («Opéra du Cameroun», enregistrement stéréophonique d'une fête africaine).

Citons encore, pour le dernier thème donné (la création acoustique), une «Histoire d'amour chez les singes», intéressante réalisation danoise dont les astuces techniques amuseront l'auditeur...

En préambule, il sera proposé à l'audition d'une pièce brève de René de Obaldia, commandée à l'auteur par Radio-France, avec pour objectif de susciter, en un court laps de temps, un maximum de problèmes techniques pour les réalisateurs. «L'Obscur procès de Monsieur Ménard» (il s'agit d'un procès fait à un bébé accusé d'avoir causé, par sa naissance, la mort de sa mère), devait en principe durer cinq minutes environ.

On entendra ce soir les différentes interprétations possibles, puisque, pour le même texte, Radio-France a obtenu 24 minutes, et la Radio Suisse romande 12 minutes. Cette dernière réalisation (une mise en ondes de Michel Corod) sera diffusée in extenso, tandis que l'on entendra également des extraits des enregistrements effectués par la Hollande, la France, la Belgique et l'Angleterre.

Dimanche

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires	tv romande	tf1	A2
10-12 h	10.15 Svizra romontscha 11.00 Téléjournal 11.05 Courrier romand: Spécial Vaud 11.30 Table ouverte: La Suisse à Moscou ?	10.00 Présence protestante 10.30 Le jour du Seigneur Magazine du dimanche 11.00 Messe	10.00 Formation continue 11.00 English spoken: Cours d'anglais 11.15 Chorus: Variétés
12-14 h	12.45 Tiercé Mélodies: Spécial Claude François 12.55 A vos lettres Un jeu animé par Georges Hardy 13.15 Tiercé Mélodies: Jeu 13.25 The Muppet Show: Avec Harry Belafonte 13.50 Tiercé Mélodies: Jeu 13.55 La bataille des planètes Aujourd'hui: Sous le signe des gémeaux	12.02 TF1-TF1: Dans les coulisses On tourne - Plus loin sur TF1 - Sur TF1 cette semaine - Clap spécial 12.25 25e Concours de la chanson française 1980 1re demi-finale 13.00 Actualités 13.20 C'est pas sérieux	12.00 Concert Concerto pour violon et cordes, J.-S. Bach; Concerto pour clavecin, Manuel de Falla, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction: Jean Estournet 12.45 Journal 13.20 Feuilleton: Colorado
14-16 h	14.20 Tiercé Mélodies: Jeu 14.30 Tonnerre sur l'Océan Indien Un film de Sergio Bergonzelli, avec Gérard Barry, Antonella Lualdi et Geneviève Casile 16.00 Tiercé Mélodies: Jeu	14.15 Les rendez-vous du dimanche Variétés avec Enrico Macias - Mireille Mathieu - Adamo 15.30 Tiercé à Auteuil 15.30 Série: Le signe de justice	14.35 Des chiffres et des lettres pour les jeunes 15.25 Des animaux et des hommes Les trotte-menu - Vie de la petite souris des moissons - Extraits de «Tom et Jerry» et «Mickey»
16-18 h	16.10 Interneige à Torgon 17.10 Tiercé Mélodies: Jeu 17.30 Téléjournal 17.35 Des forêts et des hommes 17.55 Football Retransmission partielle et différée d'un match de Ligue nationale	16.20 Sports première Présentation: Michel Denizot Cross-country: Championnat du monde à Longchamp Cyclisme: Paris-Nice: Villefranche-Saint-Etienne Tennis: Coupe Davis à Toulouse: France-Finlande	16.15 Passe-passe par Gérard Majax 16.40 Série: Un juge, un flic 1. Taxi pour l'ombre, avec Michel Duchaussoy: Le juge d'instruction Walter de Neuville - Pierre Santini: Le commissaire divisionnaire Villequier 17.40 Les Muppets
18-20 h	18.50 Les actualités sportives 19.30 Téléjournal 19.45 Sous la loupe: Sports	18.00 Commissaire Moulin Marée basse. Avec Bernard Alalane - Yves Régnier - Vernon Dobtcheff 19.25 Les animaux du monde L'île des otaries	18.10 Dessin animé: Shazzan 18.30 Dessine-moi un mouton Jacques Martin joue avec des enfants sous l'objectif de caméras invisibles 19.00 Stade 2: Sports
20-24 h	20.00 Série: Transit Hôtel 21.30 Des yeux pour entendre «Les singes sont musiciens» ou la Cantate profane 22.20 Marathon de l'Engadine 22.50 Vespérales Itinéraire broyard I: De Châtillens à Ressurdens, de vieilles églises 23.00 Téléjournal	20.00 Actualités 20.30 La folie des grandeurs Un film de Gérard Oury. Avec Louis Funès - Yves Montand - Alberto de Mendoza 22.15 Ballet-théâtre Joseph Russillo Phantasmes de Pierrot 23.00 Actualités	20.00 Journal 20.35 Téléfilm: Pearl (2) 22.05 Par elles-mêmes (1): Danielle Ullmo-Brun, psychanalyste 22.35 La grande parade du jazz Par Jean-Christophe Averty. Zoot Sims Spécial: Broadway - Clark's Blues - Yardbird Suite 23.10 Journal

	FR3
16-18 h	16.00 Emission-jeu: Tous contre trois 17.00 Prélude à l'après-midi Mélodies d'Hugo Wolf (extraits de l'«Italienisches Liederbuch»), 17.35 Théâtre de toujours: Les trois sœurs d'Anton Tchekhov
18-20 h	19.45 Spécial Dom-Tom Des enquêtes, reportages et interviews sur les territoires français d'outre-mer, souvent peu connus de la métropole
20-24 h	20.00 Rire et sourire au Comic Palace 20.30 Une vie d'aventures: Félix Nadar 21.25 Soir 3: Informations 21.40 L'invité de FR3: Venise 22.35 Film: Le Cameraman Avec Buster Keaton - Marceline Day - Harold Goodwyn - Sidney Bracy

TV romande, lundi à 8 h. 55

Ski alpin

Les épreuves de la Coupe du monde ont commencé. Leur diffusion par la Télévision commence, en direct, assez tôt certains mtins.

C'est ainsi que demain lundi, la Télévision romande retransmettra, dès 8 h. 55, le slalom spécial messieurs, première manche, avec un commentaire de Jacques Deschenaux.

La deuxième manche de cette même compétition fera l'objet d'une émission commençant à 11 h. 40 également à la TV romande. Elles passeront en Eurovision, en direct de Cortina d'Ampezzo, et on pourra les voir aux mêmes heures sur les antennes de la Suisse alémanique (commentaire en allemand, bien sûr) et de la Suisse italienne (commentaire en italien).

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

10.30 ...Et on ne vous fera rien
11.00 Téléjournal ou télé-show ?
13.00 Cours de formation
13.45 Telesguard
14.00 Téléjournal
14.05 L'Avion impossible
14.35 Les villes paysannes
15.05 Le merle d'eau
15.20 Circus Blues
16.15 Des pays, des voyages, des peuples
17.00 Actualités sportives
17.50 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Faits et opinions
18.45 Télésports
19.30 Téléjournal
19.55 «...ausser man tut es»
20.00 Trilogie 1848 (1)
Der Galgensteiger
21.55 Téléjournal
22.05 Nouveautés cinématographiques
22.15 4 × Igor Stravinski

SUISSE ITALIENNE

13.30 Téléjournal
13.55 Un'ora per voi
14.35 Le Chien Porte-Malheur
15.05 El Gringo Eskiador
16.10 Daktari
17.00 Rendez-vous à la maison
17.55 Football - Reflets filmés d'un match de Ligue nationale - Commentaire italien - Voir TV romande
19.00 Téléjournal
19.10 La Parole du Seigneur
19.20 Plaisirs de la musique
19.50 Intermède
20.10 Magazine régional
20.30 Téléjounal
20.45 L'Ile aux Trente Cercueils (4 et fin)
22.05 Le dimanche sportif
23.05 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

9.30 Les programmes
10.00 Des pays, des hommes, des des aventures
10.45 Pour les enfants
11.15 Théâtre des familles
12.00 Tribune internationale des journalistes
12.45 Téléjournal
13.15 Interlude
13.45 Magazine régional
14.40 Zora et sa bande (12)
15.10 Das Jahr ohne Vater
16.55 Black Beauty (5)
17.45 Les meilleurs de la région
18.30 Téléjournal
18.33 Télésports
19.20 Miroir du monde
20.00 Téléjournal
20.15 Tatort
21.45 Economiser l'énergie
21.50 Téléjournal
21.55 Toi, libre Georgie
22.40 Ludwig van Beethoven
23.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

9.45 Les programmes
10.15 L. Bernstein dirige
11.00 Cérémonie pour l'ouverture de la Semaine de la fraternité
12.00 Concert dominical
12.45 Comment utiliser vos loisirs
13.15 Chronique de la semaine
13.40 Sept artistes
14.10 Rappelkiste
14.40 Téléjournal
14.45 Action en faveur de l'enfance déshéritée
14.50 Tatsachen
15.20 Harold Lloyd: Von der Hand in den Mund
15.55 Die Jeckes
17.00 Téléjournal
17.02 Télésports
18.00 Magazine religieux
18.15 Les Waltons
19.00 Téléjournal
19.10 Ici Bonn
19.30 Les enfants chéris de Broadway: Heut' gehn wir bummeln - On the Town
21.05 Téléjournal - Sports
21.20 Molière (5)
22.15 Les grands et les petits
23.00 Internationales Tanztheater: Symphonie des Psaumes
23.25 Téléjournal

IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. – 6.00 Radio-évasion. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.15 Nature pour un dimanche. 7.50 Mémento des spectacles et des concerts. 8.15 Nature pour un dimanche. 9.00 Dimanche-variétés. 11.00 Toutes latitudes. 12.00 Les mordus de l'accordéon. 12.30 Informations. 12.45 Dimanche-variétés. 14.00 Le chef vous propose... 14.20 Tutti tempi. 15.00 Auditeurs à vos marques. 18.00 Antenne verte. 18.15 La journée sportive. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Gruezi mitenand. 19.30 Allô Colette ! 21.05 Meurtre à Jérusalem. 22.00 Dimanche la vie. 23.00 Jazz-live. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Sonnez les matines. 8.00 Informations. 8.15 Petit concert spirituel. 8.45 Messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Contrastes. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 La joie de jouer et de chanter. 13.20 Folklore français et musique populaire. 14.00 Les voyages folkloriques de Marcel Cellier. 14.30 Jeunes artistes. Chroniques des jeunesses musicales. 15.00 Passeport pour un dimanche. 15.10 L'invité du jour: Marcel Schneider, écrivain. 15.40 Les propos indiscrets de Françoise Xenakis. 16.10 Un poème pour un dimanche. 16.20 Le magazine de la musique. 16.35 Plein feu sur la danse. 16.50 Le point... sur la table. 17.00 L'heure musicale: Quatuor Smetana. 18.30 Continuo. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 A la gloire de l'orgue. 20.00 Informations. 20.05 Fauteuil d'orchestre. 22.00 Compositeurs suisses. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

LUNDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. – 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. La gamme. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La musardise. 11.30 Ne tiquez pas. 12.00 Le bal masqué.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Cours d'anglais. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur l'école. 10.30 Les institutions internationales. 10.50 Idées en cours. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

TV romande à 11 h. 30

«Table ouverte»: La Suisse à Moscou ?

Les Jeux olympiques de Moscou auront-ils lieu ? Plus exactement, dans quelles conditions, avec quels athlètes se dérouleront-ils ? Le débat n'est pas nouveau, mais il se développe avec une acuité grandissante, alors que la détermination du président Carter de «punir» par ce biais les Soviétiques de leur intervention en Afghanistan, paraît inébranlable et que les Etats-Unis semblent vouloir entraîner dans leur sillage un nombre important de pays européens.

A dire vrai, le problème du boycottage prend de plus en plus une coloration politique. Il provoque même une forme de clivage entre d'une part les sportifs, d'autre part les gouvernements.

C'est ainsi que Mme Thatcher a fait savoir par son ministre des sports que le Gouvernement de sa majesté ne donnera pas d'argent «pour permettre à ses athlètes de se rendre aux Jeux d'été». Et comme les subventions gouvernementales se montent à 13 millions de livres, le coup de frein paraît pour le moins décisif.

En janvier, une «Table ouverte» avait permis d'entendre, aux côtés de diverses personnalités, des représentants du monde de l'olympisme, des sports et de la presse sportive s'exprimer sur l'opportunité ou non du boycottage qui alors s'annonçait.

Ce dimanche, il importera de déterminer si sur un plan politique, voire moral, la Suisse doit s'associer ou non à ce mouvement.

Il est entendu qu'il appartient au comité olympique suisse de prendre la décision finale, mais le problème posé interpelle l'ensemble de la nation, gouvernement et citoyens.

Pour bien marquer le cadre politico-moral de la discussion, Jean Dumur a réuni des personnalités connues non pas pour leur engagement sportif, mais pour la qualité de leur réflexion sur la place de notre pays dans l'histoire et dans le contexte international.

C'est ainsi qu'autour de la table de l'émission se retrouveront MM. François Chaudet, président «Libertas», Pierre Cordey, journaliste «24 Heures», Roger Dafflon, maire de Genève, Jean-Claude Favez, professeur d'histoire à l'Université de Genève et Pierre Graber, ancien conseiller fédéral.

L'oreille fine à la Radio romande 1 à 9 h. 40.

Indice de demain: Festival d'Avignon.

regardez à deux sous près

achetez tout au prix Placette

80011

Pour chaque film que vous nous apportez à développer et copier par le Laboratoire couleur de Kodak SA, vous recevez

gratuitement

1 film KODACOLOR (mêmes format et longueur)

Appareils Kodak Ektra, les seuls avec une poignée pour avoir la netteté bien en main.

79 Mai Kodak L

* *Les photos couleur* ***Kodak*** *portent au dos ce label de qualité Il garantit un traitement rapide et avantageux. Et il est synonyme d'une qualité qui fait vraiment plaisir*

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

79.90

Kodak Ektra 12-EF
Fixfocus, pas de réglage de distance.
2 symboles météo et flash. Flash électronique incorporé.
Livré avec dragonne, 1 film Kodacolor 110/12 et 2 piles.
Garantie 3 ans.

Kodak Ektra 22-EF
Mêmes caractéristiques que le modèle 12-EF, avec 2 symboles météo.
Garantie 3 ans. 89.90

89.90

Kodak Tele-Ektra 32
Objectif normal et téléobjectif (1,7x). 2 symboles météo.
Livré avec dragonne, 1 film Kodacolor 110/12,
1 Flip Flash pour 10 prises de vues.
Garantie 3 ans.

Kodak Tele-Ektra 42
Mêmes caractéristiques que le modèle 32, avec téléobjectif plus puissant (2x).
Garantie 3 ans. 115.-

GALERIES

No 1 dans le Jura

Prêts personnels

pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. .....

NP ..... Lieu .....

81 L

ACCURIST SA

LA CHAUX-DE-FONDS
BUREAU D'HORLOGERIE

cherche à engager tout de suite ou date à convenir

employée de fabrication

Connaissances de l'habillement de la montre désirées.

Age: 25 à 35 ans

Faire offre ou se présenter à notre bureau en prenant préalablement rendez-vous par téléphone.
Accurist SA, Jardinière 71, tél. (039) 23 35 57

Petite entreprise horlogère

engagerait tout de suite ou à convenir

horloger praticien

très qualifié, pour remontage et réglage de mouvements très soignés.

Ecrire sous chiffre PB 5735 au bureau de L'Impartial.

TAXIS BLEUS
P. Mury
Service jour et nuit **26 91 91**
Ville et extérieur

A vendre
FIAT 128 RALLY
modèle 1975, expertisée, 73.000 km. Fr. 2800.—. Tél. (038) 53 17 84.

DAME
cherche repassage à domicile, ou garder des enfants. Tél. (039) 23 39 60.

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 20

MARIE LOUISE FISCHER

LE FRUIT DU PÉCHÉ

Roman

Droits réservés – Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

L'après-midi, au jardin Hellabrunn, Gabrielle ne peut se dégager de cette impression d'irréalité et elle sent qu'il en est de même pour Dominik. Tous deux oublient tout, les heures, les jours, les semaines, les mois et même les années passés, qui sont comme effacés. Le soleil d'octobre tombe tel de l'or du ciel bleu pâle. La main dans la main, ils flânent à travers le parc, s'amusent comme des enfants devant les animaux, petits ou grands, sauvages ou doux, nés sur cette terre ou dans un continent lointain. Il leur semble que le parc lui-même est tout aussi encorcelé qu'eux.

Gabrielle ne peut rien cacher. Il faut qu'elle dise ce qu'elle a dans le cœur.

– Je n'ai jamais été aussi heureuse, vraiment non, Dominik, tu peux me croire.

Ils s'arrêtent. Sans s'occuper des autre promeneurs, Dominik passe son bras autour de Gabrielle et l'embrasse sur les lèvres, une fois, deux fois, trois fois.

– Moi aussi, mon amour, je n'ai jamais su que ça existait, pour moi tu es la princesse des contes de fées.

Il continue de parler. Il dit des choses étranges et dénuées de sens comme seul l'amour en apporte sur les lèvres des amoureux et une phrase revient sans cesse:

– Je t'aime, je t'aime, je t'aime...

Gabrielle tremble de tout son corps.

– Serre-moi fort, chuchote-t-elle, serre-moi très fort, que je sache que ce n'est pas un conte !

– Ce n'est pas un conte, Gaby... c'est la réalité. Nous deux... tout est la réalité.

Il la tient serrée contre lui et ils marchent ainsi comme des amoureux, presque sans échanger une parole.

– Dominik, souffle Gabrielle, il faut que tu me croies, Dominik, tu es le premier homme qui m'embrasse. Je n'ai jamais embrassé un homme !

Un nuage passe devant le soleil. Pendant moins d'une minute, son ombre frappe la terre. Le doute qui s'empare de Dominik ne durera pas plus longtemps. Le juriste Dominik Wengerberg a soudain repris conscience de sa personnalité.

Il a appris à l'université et comme juge référendaire dans les tribunaux provinciaux, qu'il a aussi expérimentés, que moins de la moitié de ce que l'on dit est vrai. Beaucoup de femmes, de toutes les classes sociales, célibataires ou mariées, mentent et fabulent, qu'elles soient accusées ou témoins, lorsqu'elles sont devant le tribunal. Dominik en a tiré une conclusion: il s'est juré de ne faire confiance à personne et surtout pas aux femmes. Il se souvient du jour où un vieux conseiller à la Cour l'a fait venir auprès de lui et lui a dit «Comme juriste, vous irez sûrement loin, Wengerberg, mais comme homme vous serez sûrement très malheureux si vous continuez ainsi. Vous ne faites confiance à personne et, ce qui est pire, les plus petites faiblesses humaines, vous les considérez comme un crime de lèse-majesté. Avez-vous le droit de vous considérer comme si supérieur aux autres hommes ? Je sais naturellement que votre caractère et votre personnalité sont indiscutables, mais posez-vous un peu la question de savoir si la vie serait supportable dans le monde au cas où tous les hommes seraient sans défauts.» Dominik avait fait semblant de donner raison au conseiller mais, à peine seul, il s'était dit: «Je sais ce que je sais et je suis ce que je suis. La voie droite est toujours la plus courte et je ne prendrai pas les chemins tordus.» Tout à coup, Dominik Wengerberg prend conscience de tout cela. Des doutes l'envahissent. Doutes au sujet de lui-même, comment peut-il dire à une fille qu'il ne connaît pas qu'il l'aime et des doutes sur Gabrielle: ne ment-elle pas comme la plupart des femmes ?

Mais le soleil revient. Les ombres s'effacent. Pourquoi se fait-il des scrupules ? Qu'est-il donc arrivé ? Presque rien ! Il a embrassé une fille. Un soldat a embrassé une fille. Des millions de soldats embrassent des millions de filles dans le monde entier. Pourquoi n'aurait-il pas le droit d'être comme les autres ! Pourquoi devrait-il être toujours aussi correct et aussi rempli de principes qui rendent la vie ennuyeuse et difficile ? Il n'est plus le Dominik d'hier, il est entré dans une autre peau et il s'y sent très bien. Le soleil brille, l'air est tiède, les feuilles des arbres sont jaunes, brunes et rouges, les perroquets jacassent, les lions grondent, Gabrielle le regarde avec admiration et se serre contre lui, la vie est belle.

Qui pourrait exiger de lui qu'il pense à une jeune fille nommée Melanie à laquelle il est fiancé ? Elle ne l'aime certainement pas. Une femme qui laisse son fiancé partir pour la guerre et qui reste froide et calculatrice n'est pas une amoureuse. A quoi sert une alliance au doigt sans amour ? En outre, les fiançailles sont un temps d'essai qui doit servir à réfléchir vraiment sur la question de savoir si l'on va réellement se marier. Des fiançailles ne sauraient en aucun cas vous engager juridiquement. Les singes, petits et gros, les babouins et les gorilles se bousculent, pleins d'orgueil, l'heure du repas approche. Les lions rugissent, les éléphants barrissent, les ânes crient, leur faim et leur envie de vivre et, tout à coup, le ciel s'obscurcit. (à suivre)

CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES
expert
La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

Hi-Fi EN CONCENTRÉ (LE PRIX AUSSI !)

CHAINE COMPACTE PANASONIC SG 5070

- Ampli Hi-Fi : 2 x 30 W. RMS de 10 - 25000 HZ, 4 Ohms
- Tuner 3 ondes OL - OM - OUC à réglage manuel + 6 stations préréglables sur OUC par micro-contacts. Silencieux entre stations
- Platine tourne-disques, moteur à entrainement direct asservi, à courant continu, cellule magnétique Hi-Fi
- Enregistreur à cassettes Dolby, commutation : fer, ferrochrome, chrome
- 2 enceintes 3 voies 40 watts
- Sortie commutable pour 2 haut-parleurs supplémentaires

UNE OFFRE CHAMPION DE VOTRE EXPERT

Prix de catalogue déjà très avantageux : 1439.-
— reprise d'un ancien appareil et escompte 344.-
Reste à payer 1095.-

ou en location «sur mesure» Fr. 45.- par mois

GARANTIE TOTALE 1 AN

Télévision/Disques Hi-fi/ Photo-Cinéma
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23 — 25 Tél. 039/23 12 12
brügger

A vendre

VW 1300

expertisée, 91.000 km. Fr. 1600.—.

Tél. (039) 31 46 92, aux heures des repas.

A VENDRE

TOYOTA COROLLA

Station Wagon rouge. Modèle octobre 1977, expertisée, 7 mois de garantie. 30.000 km.

Tél. (032) 97 55 30 après 18 h.

von gunten

Toutes les marques
Exposition permanente : plus de 100 modèles
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

DETTES
GESTION ET ASSISTANCE EFFICACE
INTERVALLE SA
1002 LAUSANNE
PL. DE LA GARE 10
Tél. 021/22 55 21
1204 GENÈVE
RUE DE HESSE 10
Tél. 022/28 49 40

Je désire un rendez-vous sans engagement.
Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Nous nous rendons à domicile.

DAME

divorcée, 35 ans, aimant nature, ski, marche en montagne, cherche monsieur 35 à 45 ans. Mariage si convenance. Aventure exclue.

Ecrire sous chiffre FR 6179, au bureau de L'Impartial.

Nouveau dans le Vallon de Saint- Imier

La Quincaillerie du Vallon à Saint-Imier vous offre son

SERVICE DE DÉCOUPAGE AU MM.
au moyen de son installation STRIEBIG

Fourniture de NOVOPAN, PANNEAUX-FORTS LIMBA, BOIS CROISÉ LIMBA, KELLCOSPAN BLANC, PAVATEX de différentes épaisseurs, coupés sur mesure

QUINCAILLERIE DU VALLON SAINT- IMIER
R. Staudenmann, Francillon 19, tél. 039 41 22 83

Nous cherchons pour entrée rapide:

représentant

en ACIER et QUINCAILLERIE
et

employé de commerce

pour notre Département « Aciers ».
Formation parallèle conviendrait
— Place stable
— Ambiance de travail agréable
— Région Est-Vaudois

Ecrire sous chiffre 800 066 à Publicitas, 1800 Vevey.

Jeunes gens... jeunes filles !

C'est parce qu'elles répondent aux nécessités des temps modernes qui incitent la jeunesse à acquérir un métier le plus rapidement et dans les meilleures conditions possibles, que les

écoles privées de formation professionnelle

connaissent un essor toujours croissant

L'ACADÉMIE de COIFFURE S.A. — LAUSANNE

garantit une formation complète en coiffure pour dames, avec examen et diplôme, en un stage de 12 à 18 mois.

Cosmétologie, prophylaxie, soins et esthétique de la chevelure, un métier plein de charme et d'intérêt !

Demandez tous renseignements et prospectus à:

Académie de coiffure S. A., Grand-Saint-Jean 16, Lausanne. Tél. (021) 23 12 84.

• FRANCHES-MONTAGNES •

Assises annuelles du Chœur-mixte des Bois

Des problèmes de recrutement

Le Chœur-mixte Sainte-Cécile des Bois a tenu récemment son assemblée générale à la salle paroissiale.

Après le chant d'ouverture, le président M. Joseph Boillat se fit un plaisir de saluer tous les membres présents et spécialement le curé Louis Schaffner, président d'honneur, ainsi que le banneret M. Jean-Marie Boillat. Il donna ensuite la parole à la secrétaire, Mlle Cécile Froidevaux pour la lecture du procès-verbal de l'année écoulée.

Gérée par la caissière, Mme Josiane Pittet, les finances de la société sont considérées comme saines et satisfaisantes malgré un déficit d'environ 3000 francs. Après la lectrure du rapport des vérificateurs, les comptes furent acceptés avec félicitations et remerciements à la caissière.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Dans son rapport annuel, le président M. Joseph Boillat se dit satisfait de l'année 1979 qui a été marquée par deux importantes manifestations, soit la Fête des Céciliennes à Boncourt et l'inauguration des orgues de l'église du village. Parlant de l'effectif de la société, il remarqua qu'une seule admission a été enregistrée pour quatre démissions. Il demanda à tous de faire un effort pour le recrutement. Poursuivant son rapport, le président se dit content de l'esprit qui règne à la société depuis l'année passée; il encouragea vivement les membres à venir aux répétitions, et surtout à arriver à l'heure. Pour terminer son rapport, il remercia chaleureusement le directeur, M. Laurent Willemin pour sa patience et son dévouement; il remercia également tous les membres et spécialement M. Joseph Girardin, organiste, qui compte 59 ans d'activité à la société, M. et Mme Jean-Marie Jobin, archivistes, ainsi que la représentante de l'USB, Mme Marguerite Boillat.

DES EFFORTS A FAIRE

Dans son rapport annuel, le directeur Laurent Willemin constata que la société enregistrait plus de démissions que d'admissions, ce qui est fort regrettable. Il remarqua encore un certain relâchement dans les assiduités et un manque d'enthousiasme. Il demanda à tous de faire un sérieux effort pour venir aux répétitions à l'heure. Il insista sur le fait que lorsque tous les membres sont aux répétitions, le plaisir de chanter est double. Parlant de recrutement, il remarqua que ce n'était pas seulement le soucis du directeur et du président, mais de tous.

ELECTIONS STATUTAIRES

Une démission fut enregistrée au sein du comité, celle de Mme Marguerite Boillat. Pour la remplacer, l'assemblée a nommé Mme Edith Jobin. Le comité se compose comme suit: président d'honneur, le curé Louis Schaffner; président, Joseph Boillat; caissière, Josiane Pittet; secrétaire, Cécile Froidevaux; directeur, Laurent Willemin; assesseurs, Mmes Odile Cattin, Edith Jobin et M. Benjamin Willemin. **Commission musicale:** Mlle Simone Chappatte et MM. Laurent Willemin, Jacques Willemin, Joseph Boillat et Joseph Girardin. Organiste, Joseph Girardin; archivistes, M. et Mme Jean-Marie Jobin; représentante à l'USB, Marguerite Boillat; vérificatrices des comptes, Mmes Catherine Boichat et Christine Boillat.

Dans les divers et imprévus, l'assemblée adopta un règlement pour la remise d'une récompense pour l'assiduité aux répétitions. Puis M. Joseph Girardin, préposé aux partitions, fit l'inventaire de celles-ci: elles comprennent 84 chants religieux, 127 fiches, 33 chants profanes et 15 divers. Pour terminer cette assemblée, le président d'honneur, le curé Louis Schaffner dit sa joie d'être parmi l'assemblée et remercia les chanteurs pour leur dévouement. Il émit l'idée d'un chant facile distribué aux fidèles durant la messe pour que tout le monde puisse participer.

C'est par une excellente collation préparée et servie par les dames de la société que se termina cette assemblée du Chœur-mixte Sainte-Cécile des Bois. (jmb)

Assemblée à Saint-Brais des forestiers des Franches-Montagnes

Constitué le 2 août 1979, aux Rouges- Terres, le 1er arrondissement cantonal des forestiers (Franches-Montagnes), a tenu son assemblée générale à Saint- Brais, sous la présidence de M. Joseph Rollat de Montfavergier, en présence de M. Philippe Gigandet, inspecteur forestier et des représentants des autorités communales de Saint-Brais. C'est précisément le maire, M. Bernard Jolidon, qui a salué les participants et leur a souhaité la bienvenue. L'assemblée a approuvé le procès-verbal et les comptes parfaitement tenus par M. Vincent Brahier de Montfaucon, secrétaire-caissier. Un nouveau membre a été admis. Il s'agit de M. Scheidegger de l'Association Mont- Sylva.

Dans son rapport, M. Joseph Rollat, président, a rappelé qu'il y a une année, les forestiers du 14e arrondissement se réunissaient pour la dernière fois à Bellelay. Le nouvel arrondissement des Franches-Montagnes constitué en raison de l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura s'est manifesté d'emblée en organisant un cours sur les dangers du métier de forestier.

L'assemblée a ensuite discuté les statuts de l'Association des forestiers du Canton du Jura qui se constituera prochainement. Deux membres ont été désignés pour représenter les Franches-Montagnes au sein du comité provisoire de cette association jurassienne.

Le comité des forestiers francs-montagnards est constitué comme suit: MM. Joseph Rollat, Montfavergier, président; Adrien Cattin, Les Bois, vice-président; Vincent Brahier, Montfaucon, secrétaire-caissier; Christian Scherler, Saignelégier, Luc Maillard, Les Genevez, assesseurs.

Puis, M. Philippe Gigandet, inspecteur forestier, dans un exposé très complet, a donné conseils et instructions aux participants. Ensuite, il a vivement félicité deux membres pour trente années d'activité. Il s'agit de MM. Marcel Gigon de Vautenaivre, et Joseph Rollat de Montfavergier. (y)

500e édition du «Kiosque à musique» à Saignelégier

Appel aux sociétés du Jura

Le 2 janvier 1971, Roger Volet, le célèbre animateur et directeur de l'Ensemble romand de musique de cuivre, présentait la première édition de l'émission «Kiosque à musique» diffusée par la Radio romande, chaque samedi de 11 heures à midi. Sillonnant le Pays romand, Roger Volet s'est d'ailleurs arrêté dans diverses localités jurassiennes.

C'est à Saignelégier, à la Halle-cantine du Marché-Concours, que sera organisée la 500e édition de cette émission tant appréciée par l'ensemble de la population, le samedi 8 août.

Cette émission-anniversaire comprendra plus de deux heures d'émission en direct (10 h. à 12 h. 30) et sera animée par les sociétés musicales, chorales et folkloriques du Jura. A cet effet, les organisateurs lancent un vibrant appel à toutes les sociétés disponibles afin qu'elles s'inscrivent et participent à cette émission. Ils pensent en particulier aux fanfares, chorales, groupes folkloriques, accordéonistes, orchestres de jazz, groupes champêtres, chanteurs, etc...

Les organisateurs souhaitent vivement qu'une semaine avant sa grande fête du cheval, Saignelégier soit le rendez-vous de nombreux groupes musicaux, chorals et folkloriques jurassiens, attachés à l'émission «Kiosque à musique».

LAJOUX

Aménagement routier

Le service des ponts et chaussées du canton dépose actuellement au secrétariat communal le projet d'aménagement et de correction de la route Glovelier-Tramelan pour la traversée de la localité. Les travaux porteront sur une longueur d'un peu plus d'un kilomètre. (gt)

mémento

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.

SAIGNELÉGIER
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Hôpital, maternité et service ambulance: tél. 51 13 01.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Pharmacie Fleury, Saignelégier: tél. (039) 51 12 03.
Service du feu: tél. No 118.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements, tél. 51 21 51.

Communiqué du Syndicat des enseignants jurassiens

A propos des fermetures de classes et des suppressions d'écoles on nous communique:

Les démarches entreprises récemment par les services du Département de l'éducation et des affaires sociales visant la suppression de classes, la fermeture d'écoles ou des regroupements scolaires ont suscité de vives réactions de la part des populations, des autorités et des enseignants concernés.

Préoccupé par les conséquences qu'entraîneraient les mesures envisagées, le Syndicat des enseignants jurassiens (SEJ) a offert son soutien aux 17 communes concernées, et tient à donner publiquement son avis sur la question.

Il conteste la valeur des arguments sur lesquels le département s'appuie pour légitimer son entreprise et regrette que les enseignants n'aient pas été consultés.

Les raisons invoquées par le département sont d'ordre démographique, pédagogique et financier.

DÉMOGRAPHIE ET DÉPEUPLEMENT DES CAMPAGNES

S'il est patent que le Jura connaît actuellement une certaine dénatalité entraînant une diminution des effectifs scolaires, il convient d'être prudent quand on utilise ce phénomène comme argument pour motiver la suppression de classe ou la fermeture d'écoles. Le cas de La Chaux-des-Breuleux est, à ce titre, exemplaire: invitées maintes fois à fermer leur école par suite du faible effectif qu'elle comptait, les autorités et la population s'y sont toujours refusées; or, à ce jour, l'école de cette commune compte 12 élèves et ce, pour les quatre premières années seulement, les grands fréquentant les écoles des Breuleux.

De même ne saurait être invoqué le dépeuplement des campagnes, phénomène qui tend aujourd'hui à se stabiliser, voire à disparaître. Par contre, il est évident que la suppression des classes uniques contribuerait, précisément, à relancer l'exode rural; on imagine mal un jeune foyer s'établissant dans un village sans école. Pire, il est à craindre que le déplacement quotidien des enfants vers des centres scolaires créent en eux une habitude qui se concrétisera, lorsqu'ils seront adultes, par leur départ du village.

CONSIDÉRATIONS PÉDAGOGIQUES

Les classes uniques et celles à cours multiples n'ont pas démérité, bien au contraire. Nous en voulons pour preuve le résultat d'une étude entreprise par la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Genève à l'intention de la Société pédagogique romande. Le rapport, établi en février dernier, conclut à «...la valeur pédagogique des classes à degrés multiples» et les aspects positifs de l'enseignement dans ce type de classes l'emportent de loin sur les aspects négatifs.

Enfin, l'action menée par le département frise le paradoxe puisque, d'une part, on prend comme argument la nécessité de diminuer le nombre de degrés pour supprimer les classes uniques et que, d'autre part, on envisage la fermeture de certaines classes, contraignant ainsi les autorités scolaires à augmenter le nombre de degrés des classes survivantes.

ASPECT FINANCIER

La diminution des crédits réservés à l'école ou, comme le promet le département, une nouvelle distribution de ceux-ci, constitue, en fait, la véritable motivation des autorités cantonales.

Si le souci d'économiser les deniers publics est, en soi, louable, nous sommes d'avis que ce n'est pas aux enfants, déjà défavorisés, des petites localités d'en supporter les conséquences. L'esprit de notre Constitution, comme la volonté des Jurassiens, s'y refusent.

D'autre part, on ne s'explique pas qu'un gouvernement soucieux de développer l'économie cantonale supprime des emplois sur lesquels il a directement prise. .

En outre, quand les services du département brandissent la menace de nouvelles contributions scolaires à charge des communes qui désirent le maintien de leur école ou de leurs classes, on oublie que la commission chargée de l'étude d'une nouvelle répartition des charges scolaires n'a pas encore déposé ses conclusions et qu'il appartiendra d'ailleurs au Parlement jurassien de se prononcer à ce sujet.

APRÈS

Selon les déclarations de son chef, le Département de l'éducation et des affaires sociales serait fort préoccupé par le chômage des enseignants. Si ce souci l'honore, nous considérons toutefois que les mesures qu'il préconise pour tenter de résoudre ce problème ne sont que des palliatifs.

Parallèlement aux remplacements qu'on offre aux chômeurs, il faut s'attaquer à la racine du mal qu'est la pléthore et, pour ce faire, commencer par maintenir les postes de travail.

Nous enregistrons pareillement avec satisfaction la déclaration de M. le ministre de l'éducation et des affaires sociales qui dit vouloir «...tout entreprendre pour éviter les cas sociaux». Nous pensons que tout enseignant privé de son poste sera précisément un «cas social».

(comm)

Interruption périodique du trafic ferroviaire sur la ligne Saignelégier-Glovelier en mars et avril

Des autobus remplaceront le train

En raison de travaux sur la voie, le trafic ferroviaire sera totalement interrompu sur la ligne Saignelégier-Glovelier du 10 au 13 mars, du 17 au 21 mars, du 24 au 27 mars, du 8 au 11 avril, du 14 au 17 avril et du 21 au 25 avril.

Durant ces interruptions, tous les trains seront remplacés par des autobus qui assureront le même horaire mais sans desservir les haltes et stations du chemin de fer.

En conséquence, les voyageurs seront priés de se rendre aux arrêts de la ligne d'autobus Saignelégier-Glovelier, sur la route cantonale, pour y prendre les autobus de remplacement.

Les arrêts en question les plus proches sont: Pour Le Bémont, Le Bémont (JU) poste; pour le Pré-Petitjean, Montfaucon poste; Pour La Combe, Les Sairains et Enson-la-Fin; pour Bollement, Saint-Brais poste; Pour Le Fondeval, Le Chésal et Saint-Brais poste; pour Sceut, Sceut et La Roche (JU); pour Combe-Tabeillon, Glovelier-Eglise.

Les travaux en question ont pour but d'abaisser le niveau de la voie dans les six tunnels longs de 358 m. et s'étendant sur une longueur totale de 1700 m. Ces tunnels, construits au début du siècle pour la traction vapeur, ne possèdent pas le gabarit nécessaire pour le passage des wagons CFF transportés sur trucs. De plus, une partie du matériel de superstructure (rails) est à la limite d'usure.

Les travaux sont exécutés par une entreprise de génie civil en collaboration avec le Service des travaux des Chemins de fer du Jura. (comm)

Convention entre le PSJ et le PSS

Rattachement en 1982 ?

Le Parti socialiste jurassien, qui s'est tenu à l'écart jusqu'à présent du Parti socialiste suisse, pourrait trancher définitivement de son adhésion au parti suisse au plus tard à la fin de 1982. C'est ce que prévoit une convention adoptée par les deux comités centraux et qui porte surtout sur l'encouragement de l'information mutuelle, le renforcement de la collaboration dans les domaines de l'action politique et de la formation des militants. Cette convention devrait être ratifiée par le congrès du psj au printemps. Succédant à un comité d'action socialiste pour l'autonomie et l'unité du Jura créé par Pierre Gassmann et Charles Mertenat, le psj a été fondé en 1975. A cette occasion les militants avaient adopté une charte fondamentale par laquelle ils marquaient leur option politique d'inspiration autogestionnaire, leur volonté de rompre avec le capitalisme.

Ces buts initiaux du psj expliquent ses réticences à entrer en négociations avec le Parti socialiste suisse pour obtenir le statut de section cantonale. Le pss n'avait en effet, selon les socialistes jurassiens, jamais marqué de sympathie particulière à l'endroit de ses adhérents autonomistes, laissant pour l'essentiel à la section cantonale bernoise le soin de régler cette «affaire» interne. L'important soutien apporté par le pss lors du vote fédéral de 1978, l'écho grandissant de l'idéal autogestionnaire au sein des partis socialistes romands, les contacts établis avec plusieurs partis socialistes cantonaux ont conduit à une nouvelle conception des rapports entre socialistes suisses et jurassiens, constate le Parti socialiste jurassien. C'est pourquoi, mandaté en 1979 par son congrès, le comité central du psj a négocié une convention avec le pss. (ats)

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

VILLIERS

Dieu est amour.

Madame Louis Martin-Monnier;
Madame Elisa Martin, à La Chaux-de-Fonds, et ses enfants;
Madame et Monsieur Jacques Kloeti, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Pierrot Martin, à Colombier;
Madame et Monsieur Willy Loetscher, à Perrefitte, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Fernand Scacchi et leurs enfants, à Morges;
Les enfants et petits-enfants de feu Arthur Monnier-Hämmerly;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Edouard Geiser,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Louis MARTIN

leur cher époux, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui dans sa 81e année.

2057 VILLIERS, le 7 mars 1980.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Esaïe 30, 15.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel lundi 10 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital de Landeyeux.

Veuillez penser à l'Hôpital de Landeyeux, ccp 20 - 334.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Demeure tranquille te confiant en l'Eternel et attends-toi à Lui.

Psaume 37, v. 7.

Repose en paix chère maman et grand-maman.

Monsieur et Madame René Kurth-Brandt:
Monsieur et Madame Robert Santschi-Kurth et leurs enfants,
Madame Michèle Kurth;
Madame Alice Amsler-Brandt, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Henri Von Kaenel et leurs enfants;
Monsieur et Madame Franz Göhmann et leur fils, à Galmitz;
Monsieur et Madame André Brandt et leurs enfants;
Monsieur et Madame André Favre, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Michel Rusconi et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Marthe BRANDT

née Von Kaenel

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement jeudi soir, dans sa 87e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 mars 1980.

L'incinération aura lieu lundi 10 mars.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme René Kurth
13, rue de la Charrière.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

---

†

Dieu est amour.
Dieu est lumière.
Dieu Notre Père.

Repose en paix chère maman.

Mademoiselle Simonne Richard;
Madame André Besson-Robert, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Henri Robert-Liechti, leurs enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph Caille, en France;
Les enfants et petits-enfants de feu Paul Caille, en France;
Les enfants et petits-enfants de feu Hippolyte Persyn-Caille, en France;
Les enfants de feu René Froidevaux-Caille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Marthe RICHARD

née Caille

leur chère et bien-aimée maman, tante, grand-tante, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement vendredi, dans sa 98e année, munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 mars 1980.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Notre-Dame de la Paix, lundi 10 mars, à 7 h. 45.

Inhumation, au cimetière, à 9 heures.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église.

Domicile de la famille: Gentianes 2.

Veuillez penser à Terre des Hommes, La Chaux-de-Fonds, ccp 23 - 230.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

TRAVERS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Philibert LEUBA

née Clara Duvanel

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs et couronnes. Elle les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier aux Dr Roulet, Dr Gentil, aux sœurs et au personnel de l'Hôpital de Couvet.

TRAVERS, mars 1980.

LE LOCLE

Profondément touchés et reconnaissants par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Louis LEUBA

nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à notre douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes ou de fleurs.
Les paroles sont impuissantes à exprimer nos sentiments, mais notre cœur en gardera un souvenir ému.
Nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Madame Louis LEUBA-JACOT
ses enfants, petits-enfants et familles.

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

Otages de Téhéran

Transfert aujourd'hui

M. S. Ghotbzadeh, ministre iranien des Affaires étrangères, a affirmé hier soir, dans un communiqué, que, en tant que représentant du Conseil révolutionnaire, il se rendrait aujourd'hui à l'ambassade des Etats-Unis, occupés par des militants, pour prendre en charge le bâtiment et les 49 otages américains qui y sont détenus.

Un porte-parole des militants, qui avaient offert jeudi de confier la responsabilité des otages au gouvernement, a déclaré qu'ils étudiaient la déclaration du ministre des Affaires étrangères, et donneraient leur réponse dans la nuit. (afp)

En Afghanistan

Les Russes renvoient leurs familles en URSS

Selon les services de renseignements américains, les fonctionnaires civils et les conseillers soviétiques d'Afghanistan ont commencé à renvoyer leurs familles en URSS, en raison des troubles survenus récemment à Kaboul.

D'après certaines sources, des femmes et des enfants ont quitté la capitale afghane à bord des avions de la compagnie «Aeroflot», qui assurent la liaison entre les deux pays. On estime qu'un millier de femmes et d'enfants se trouveraient toujours à Kaboul. (ap)

Le comportement de M. Marchais durant la Seconde guerre mondiale

«L'Express» publie un document compromettant

Dans le dernier numéro de «L'Express» M. Jean-François Revel, document à l'appui, relance «l'affaire Marchais», controverse vieille d'une dizaine d'années qui défraya même la justice. Mais le bureau politique a promptement réagi en qualifiant de «faux grossier« le document produit par «L'Express». Le fond du problème est de savoir si le secrétaire général du Parti communiste français est bien une victime du STO (Service du travail obligatoire) en Allemagne nazie, comme il l'a toujours soutenu sous la foi du serment, ou si, comme l'assurent ses détracteurs, il a été travailleur volontaire.

Se référant à un document conservé aux archives de la ville d'Augsbourg (RFA), Jean-François Revel, dans un article intitulé «Le mensonge», remarque que M. Marchais se trouvait bien en Allemagne pendant la période 1942-1944, alors qu'il avait affirmé avoir regagné la France en mai 1943 grâce à une permission. Les dates du 10. 5. 43 et du 10. 5. 44, marquées avec deux crayons différents et relevées dans le document d'Augsbourg, constituent, selon M. Revel, l'élément le plus intéressant de cette fiche: «C'est à M. Marchais de s'expliquer. Nous donnons, nous, l'explication qui semble s'imposer, à savoir qu'il a passé le plus clair de la guerre à aider l'Allemagne».

PARJURE?

Pour M. Revel, le secrétaire général du PC s'est parjuré devant la justice. Il pourrait donc se voir interdire, aux termes de l'article 42 du Code pénal, l'exercice des droits de vote et d'élection ainsi que l'éligibilité.

«Il reste à M. Marchais une seule façon de prouver sa bonne foi», écrit encore M. Revel: «accepter qu'une commission d'enquête, constituée de résistants de toutes les familles politiques (y compris des communistes et des ex-communistes), examine à fond son dossier. S'il est innocent, il ne peut que gagner à cette procédure. S'il se dérobe, il ne fera que confirmer les présomptions qui ne cessent de s'accumuler contre lui».

UNE SEULE ISSUE

Le directeur de «L'Express» conclut: «Et si cette commission d'enquête arrive à des conclusions défavorables, il ne lui resterait qu'une seule issue: démissionner de son poste de secrétaire général. Avant, bien entendu, l'ouverture de la campagne présidentielle. Car, au cas où cette commission confirmerait que Marchais a trompé gravement pendant des années le peuple français, ce serait une insulte à tous les résistants – communistes compris – et un affront au suffrage universel qu'un tel homme brigue la plus haute responsabilité de l'Etat».

DÉMENTI COMMUNISTE

M. Pierre Juquin, au nom du bureau politique, a notamment déclaré:

«En utilisant un faux grossier, «L'Express» et son directeur se font une fois de plus l'instrument d'une ignoble opération politicienne contre le secrétaire général du Parti communiste français Georges Marchais.

»Le bureau politique du parti exprime son indignation et son mépris devant un procédé aussi répugnant. Il assure Georges Marchais de sa solidarité et de son affection.

»En écrivant que la question de la candidature de Georges Marchais à la présidence de la République pourrait être posée – c'est une citation – le directeur de «L'Express» dévoile l'objectif direct de l'opération: il s'agit de s'en prendre, par n'importe quel moyen, à celui dont on considère qu'il devrait être le candidat du Parti communiste français à l'élection présidentielle de 1981. Bien entendu, à travers lui c'est le parti lui-même qui est visé. L'objectif demeure plus que jamais celui que la bourgeoisie poursuit sans relâche depuis l'accession de Giscard d'Estaing à la présidence de la République: affaiblir le parti qui constitue l'obstacle décisif à la politique du capital.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Mort ratée

Tito est dans le coma. Tito n'en finit pas de mourir.

Face à cette survie obtenue uniquement par des moyens artificiels – ce que les Yougoslaves reconnaissent – beaucoup de gens se regimbent.

Courageux, lucide devant les jours de l'avenir qui pour lui sont venus, le vieux maréchal, qui s'est longtemps opposé à l'amputation d'une jambe, méritait mieux que cette fin à la retirette, que ce trépas à forfait, au mieux, par paliers.

Il devrait être permis, en effet, à tout homme, à toute femme, d'avoir un droit inaliénable à une mort digne.

Durant notre existence, nous devons déjà subir suffisamment d'indécences, nous devons déjà accepter assez de compromis humiliants pour qu'on nous accorde d'aborder le monde du grand secret couchés peut- être, mais debout en esprit. Tels que nous avons été dans la vie. Tels que nous avons été femmes ou hommes ! Non pas des momies respirantes ! Des déchets d'êtres humains !...

Mais la règle qui devrait valoir pour tout citoyen, ne souffre-t-elle pas une exception pour un chef d'Etat, lorsque sa disparition implique des bouleversements profonds, des conséquences totalement imprévisibles?

Un patriote ne doit-il pas pousser le sacrifice jusqu'à faire non seulement don de sa vie à son pays, mais encore de sa mort?

Nous entendions un médecin genevois déclarer hier que les Yougoslaves n'auraient pas dû céder aux raisons de haute politique, qui les ont poussés à prolonger aux moyens d'expédients l'existence de Tito, afin d'assurer, autant que faire se peut, un transfert harmonieux des pouvoirs. Selon le praticien, il aurait mieux convenu d'avoir recours à un conseil d'Esculapes qui eût décrété si l'éthique médicale tolérait la survie ou si elle la condamnait.

Pour le commun des mortels, la création de semblables conseils serait peut-être souhaitable, encore qu'on puisse avoir quelque hésitation quand on voit les difficultés auxquelles s'achoppent les docteurs quand il s'agit de décider si l'un des leurs est encore assez conscient pour exercer sa profession.

Mais dans le cas de Tito, quelles que soient les lettres de noblesse de l'art médical, nous pensons que la décision de la mort ou de la vie, même si, techniquement, elle dépend des disciples d'Hippocrate, reste avant tout un acte politique. Trop d'existences, outre celle du président, sont en jeu pour que les normes habituelles doivent être respectées.

Après une vie magnifiquement réussie, mieux vaut une mort ratée et que la Yougoslavie continue d'exister. Il est beau, parfois, de vivre pour sa patrie.

Willy BRANDT

Ouganda: retrait des soldats tanzaniens

◗ Suite de la première page

maintien de l'ordre et la création d'une nouvelle armée. Quelque 6000 nouveaux soldats ougandais devraient avoir achevé leur entraînement d'ici deux semaines. La Tanzanie compte retirer à ce moment-là un nombre égal de ses soldats.

Selon certaines sources ougandaises, la première phase du retrait pourrait cependant concerner 10.000 soldats, soit la moitié du corps expéditionnaire tanzanien. On indique de sources diplomatiques que la Tanzanie projette d'accélérer l'entraînement des Ougandais, pour pouvoir retirer plus rapidement encore ses troupes.

CONTROVERSÉE

La présence militaire tanzanienne en Ouganda est sujette à controverse en Afrique depuis le début de son intervention. Certains dirigeants africains, satisfaits de voir Idi Amine Dada chassé de Kampala, se sont néanmoins inquiétés de l'occupation d'un pays par une armée étrangère. On accuse aussi l'armée tanzanienne de manque de discipline. Plusieurs affrontements violents entre militaires tanzaniens et civils ougandais ont été signalés.

Parallèlement à l'accroissement de la tension avec le Conseil, M. Binaisa a cherché à se rapprocher de la tribu Bangada, puissante économiquement et conservatrice, qui fut le soutien de l'ancien présient Lule.

L'ancien ministre de l'Intérieur de ce dernier, M. Lutakome Kayiira, actuellement en exil au Kenya, se serait vu proposer, selon des sources ougandaises dignes de foi, de rentrer au pays et de venir vivre à la résidence officielle du président Binaisa. M. Kayiira, qui est opposé à la présence des troupes tanzaniennes en Ouganda, aurait accepté. Son retour pourrait préluder à celui de M. Lule.

DOSÉ AVEC PRÉCAUTION

On apprend d'autre part à Nairobi, Dar Es-Salam et Kampala que le Kenya, inquiet de l'instabilité chez son voisin de l'Ouest, a massé des troupes à la frontière.

Or, si la Tanzanie souhaite se sortir du guêpier ougandais, elle redoute par dessus tout que le Kenya profite de la place laissée libre. Et comme le projet de création d'une force d'intervention de l'Organisation de l'unité africaine a échoué, il est probable que le retrait tanzanien, s'il va être accéléré, sera dosé avec précaution.

A Grudziadz en Pologne

Procès d'un dissident

Le Comité international contre la répression a rendu compte vendredi, au cours d'une conférence de presse, du procès qui se déroule actuellement à Grudziadz, localité située à 300 kilomètres au nord de Varsovie, contre un ouvrier fondeur, Edmund Zadrozynski, membre du comité de rédaction du bulletin des syndicats libres, «Robotnik» (l'Ouvrier).

Une avocate mandatée par le comité, Me Françoise Cotta, a pu se rendre sur place au début de la semaine et a assisté à deux journées du procès, lundi et mardi derniers. C'était la première fois, semble-t-il, qu'un membre du barreau étranger était autorisé à assister, en tant qu'observateur officieux, à semblable porocès. Me Cotta avait toutefois pénétré en Pologne munie d'un visa touristique.

Edmund Zadrozynski qui, selon l'organisation dissidente polonaise du KSS-KOR (Comité d'autodéfense social), était un rédacteur et un diffuseur actif du journal «Robotnik», a été arrêté le 3 juillet dernier. Il est jugé sous plusieurs chefs d'inculpation relevant de la délinquance, comme participation à cambriolage, vol d'accessoires automobiles, escroquerie à l'assurance automobile, incitation au vol. Il risque de trois à dix ans de prison. (ap)

Scandale financier en Italie

Des dirigeants politiques sont privés de passeports

La justice italienne a confisqué hier les passeports de 44 personnes – dont de nombreux dirigeants politiques – impliquées dans l'énorme scandale financier d'Italcasse, la Banque centrale de caisses d'épargne.

Plusieurs dirigeants des partis démocrate-chrétien, socialiste, républicain et social-démocrate, sont touchés par cette mesure, a-t-on appris de source proche des enquêteurs.

Ces personnalités sont accusées d'avoir accepté, au nom de leur parti, des pots-de-vin provenant d'Italcasse. Ces sommes ne figuraient pas au bilan financier publié par les organisations politiques, ainsi que le veut la loi en Italie.

Cette confiscation des passeports intervient 48 heures après une série d'interpellations au cours de laquelle 38 banquiers et hommes d'affaires ont été arrêtés.

Des mandats d'arrêt ont également été lancés contre d'autres hommes d'affaires, dont les frères Caltagirone, accusés d'avoir reçu d'Italcasse des prêts se montant à plus de 270 millions de dollars.

Les frères Caltagirone étaient par ailleurs parmi les plus généreux bailleurs de fonds des partis politiques italiens. Leur passeport leur avait été confisqué pendant l'enquête, mais le juge Antonio Alibrandi leur avait restitué les documents, permettant ainsi aux trois hommes de quitter le pays. (reuter)

Parti démocrate-chrétien italien

M. Piccoli, secrétaire général

Le Conseil national du Parti démocate-chrétien a élu hier M. Flaminio Piccoli, secrétaire général. Agé de 64 ans et déjà plusieurs fois secrétaire général du parti dans les années 60 et 70, M. Piccoli, directeur du quotidien «L'Adige» et considéré comme modéré, occupait à titre intérimaire le poste de président depuis l'assassinat de M. Aldo Moro, en 1978. En tant que secrétaire général, il remplace M. Benigno Zaccagnini, démissionnaire.

M. Arnoldo Forlani, ministre des Affaires étrangères dans plusieurs Cabinets, devient président du parti, poste essentiellement honorifique.

Cette élection fait suite au congrès du parti, le mois dernier, où une motion condamnant la participation du parti communiste au gouvernement avait été adoptée par 58 pour cent des votants, contre l'avis de MM. Zaccagnini et Giulio Andreotti, ancien président du Conseil.

Dans un discours prononcé après son élection, M. Piccoli a souhaité la collaboration de son parti avec le parti socialiste, troisième formation italienne. (ap)

Diplomates retenus à Bogota

Reprise des négociations

Les négociations en vue d'obtenir la libération des diplomates retenus par des guérilleros colombiens dans l'ambassade de la République dominicaine, à Bogota, ont repris hier après-midi.

Les mêmes personnes participent aux négociations: deux délégués du gouvernement colombien, MM. Zambrano et Jimenez, l'ambassadeur du Mexique retenu en otage, M. Galan, et une femme guérillero masquée. (afp)

Au Luxembourg

Le chef de la police inculpé de proxénétisme

Une affaire de proxénétisme et sans doute aussi de drogue et de trafic d'armes, impliquant vraisemblablement le chef de la police de la ville de Luxembourg, — le troisième personnage policier de l'Etat grand ducal — secoue depuis une semaine le Luxembourg.

Des personnalités politiques pourraient être également concernées par l'affaire, indiquent certaines rumeurs locales.

Bien que les enquêteurs, et notamment le procureur général de l'Etat, M. Léon Liesch, qui a pris l'affaire en main, soient d'une discrétion absolue, les indications recueillies concourent à établir que quatre personnes ont été pour l'instant inculpées et écrouées.

Il s'agirait en premier lieu de M. Georges Rauchs, 39 ans, commissaire central, c'est-à-dire chef de la police de la capitale luxembourgeoise. Il a été arrêté le 5 mars et écroué sous l'inculpation de proxénétisme et de corruption de fonctionnaire. Cet officier de police judiciaire a par ailleurs été suspendu de ses fonctions, apprend-on auprès de son supérieur M. Emile Krieps, ministre de la Force publique.

Les autres inculpés seraient MM. Julien et Jacques Gyes, père et fils, restaurateurs de nationalité belge, et M. René Steil, agent immobilier propriétaire d'un hôtel de grand standing à Luxembourg, dans lequel l'affaire aurait été découverte.

L'enquête, engagée il y a deux ans, aurait établi que l'«Hôtel des Ducs» comportait dans ses sous-sols de petits appartements, dans lequels des filles venaient quotidiennenent de France, notamment en minibus, pour s'y livrer à la prostitution avec une clientèle relativement aisée.

De par ses fonctions, il est admis que le chef de la police couvrait les activités de cet établissement. Les faits sont confirmés par l'interpellation à Thionville (nord de la France) de trois filles ayant fréquenté l'établissement mis en cause.

Dévoilées vendredi dernier dans l'édition luxembourgeoise du quotidien français «Le Républicain Lorrain», les arrestations ont également provoqué le départ immédiat d'une vingtaine de personnes appartenant au milieu et établies dans le Grand Duché, dont un Français originaire de la Côte-d'Azur, notoirement connu du «Luxembourg by neight».

Si l'on en croit les indications du président du gouvernement, M. Pierre Werner qui «subodore dans cette affaire un trafic de drogue et trafic d'armes», le ministre de la force publique, «qui n'exclut pas certaines conséquences administratives si certains points se confirmaient», la divulgation de l'enquête, attendue dans tout le Grand Duché, pourrait établir d'autres responsabilités notoires.

En bref • En bref • En bref

● **LA NOUVELLE-DELHI.** – M. Jagjivan Ram, qui fut ministre dans tous les gouvernements depuis l'indépendance de l'Inde jusqu'à l'an dernier, a démissionné du parti «Janata», dont il était le leader depuis août dernier.

● **LONDRES.** – Malgré «l'or noir» de la mer du Nord, la balance des paiements courants de la Grande-Bretagne a été déficitaire de 2347 millions de livres en 1979.

● **BEYROUTH.** – Les troupes syriennes de la force arabe de dissuasion (FAD) ont entamé leur retrait de Beyrouth et remis leurs positions à l'armée régulière libanaise.

● **WASHINGTON.** – Certains prisonniers politiques cubains sont victimes de «mauvais traitements graves», affirme un rapport que vient de publier l'Organisation des Etats américains (OEA).

● **BELGRADE.** – M. Brejnev a implicitement réaffirmé le respect porté par l'URSS à l'indépendance de la Yougoslavie dans son message transmis le 2 mars au maréchal Tito.

● **KUALA LUMPUR (Malaisie).** – La Communauté économique européenne et l'Association des pays du Sud-Est asiatique (ASEAN) ont publié à Kuala Lumpur une déclaration commune «déplorant vivement» les interventions soviétique en Afghanistan et vietnamienne au Cambodge.

● **NEW YORK.** – Le chancelier Helmut Schmidt a terminé hier la partie officielle de sa visite aux Etats-Unis. Il a exprimé son soutien à la politique américaine concernant l'Afghanistan, tout en soulignant la nécessité pour son pays de préserver la détente avec l'URSS.

● **MILAN.** – La compagnie «Alitalia» a dû annuler, hier, dix-sept vols nationaux et trois vols internationaux en raison d'une grève du zèle des 1400 contrôleurs aériens (militaires) qui réclament l'approbation rapide d'un projet de loi prévoyant leur «démilitarisation».

● **SAN SALVADOR.** – La junte civile et militaire du Salvador a annoncé la nationalisation des banques.

● **ROME.** – Sept personnes ont été blessées par une violente explosion qui a secoué le journal «Il Secolo d'Italia», organe du «Mouvement social italien» profasciste.

● **FORT IRWIN.** – Depuis deux semaines, des soldats américains se préparent dans le désert californien à repousser une attaque ennemie contre «une nation désertique amie».

● **ATHENS (Alabama).** – L'un des réacteurs de la plus puissante centrale nucléaire des Etats-Unis a été mystérieusement arrêté à trois reprises en l'espace de quelques jours, ce qui a entraîné la mise à pied de huit techniciens et l'ouverture d'une enquête par le FBI.

● **MOSCOU.** – Vingt et une personnes sont mortes dans un autobus qui s'est renversé et a pris feu à Minsk, capitale de la Bielorussie.

Prévisions météorologiques

Des éclaircies, surtout en plaine, alterneront avec des averses parfois sous forme de neige jusqu'en plaine.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429 m. 00

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Hier à 17 h.: + 0,69 m. = 750,69 m.